



**6e Document de suivi du Vade-mecum**  
relatif à l'usage de la langue française  
dans les organisations internationales

Vers une mise en œuvre  
de la Résolution d'Antananarivo

**OCTOBRE 2018**

**6<sup>e</sup> Document de suivi du *Vade-mecum***  
*relatif à l'usage de la langue française*  
*dans les organisations internationales*

Vers une mise en œuvre  
de la Résolution d'Antananarivo

**OCTOBRE 2018**

**Direction**

Mme Youma FALL, directrice « Langue française, culture et diversités » (DLFCD)

**Coordination et rédaction**

Alexandre WOLFF, responsable de l'Observatoire de la langue française

**Stagiaire**

Lola Aubertin

**Contributions**

M. Boubacar ISSA ABDOURHAMANE, représentant permanent de l'OIF à Addis-Abeba

M. Stéphane LOPEZ, représentant permanent de l'OIF à Bruxelles

M. Henri MONCEAU, représentant permanent de l'OIF à Genève

Mme Narjess SAIDANE, représentante permanente de l'OIF à New York

Nelly PORTA, directrice adjointe (DLFCD)

Iyade KHALAF, spécialiste de programme (DLFCD)

**Remerciements**

Aux représentants des États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF, aux Groupes d'ambassadeurs francophones et aux opérateurs de la Francophonie qui ont bien voulu répondre aux questionnaires de l'OIF.

# SOMMAIRE

## PRÉFACE

de S.E. Mme Michaëlle JEAN,  
secrétaire générale de la Francophonie

4

## INTRODUCTION

par Youma FALL, directrice « Langue française,  
culture et diversités »

6



## PARTIE 1

### Le multilinguisme dans les organisations internationales

7

#### Chapitre 1

##### État des lieux

8

Prises de parole

8

Traduction

19

Interprétation

26

Coopération

30

#### Chapitre 2

##### Les initiatives prises par les organisations internationales

32

Formations et outils

32

Promotion du multilinguisme

38



## PARTIE 2

### La mise en œuvre de la Résolution d'Antananarivo

41

#### Chapitre 1

##### Les initiatives prises par les États et gouvernements

42

#### Chapitre 2

##### Les initiatives de la Francophonie

69

L'action de la secrétaire générale  
de la Francophonie

69

Les actions de l'OIF et de ses représentations  
permanentes

73

Les actions des opérateurs des Sommets

95



## ANNEXES

1 : La Résolution d'Antananarivo 101

2 : L'Appel de Montréal (extraits) 103

3 : Contribution francophone à la discussion  
sur les réformes des Nations unies 104

4 : La Déclaration de Bucarest de l'APF 108





---

**MICHAËLLE JEAN**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE

---

Parmi les acteurs des relations internationales, les organisations intergouvernementales multilatérales jouent un rôle essentiel dans la production de normes, comme dans la promotion des valeurs universelles, qui transcendent les intérêts nationaux et s'inscrivent dans une vision à long-terme. Pourtant, de plus en plus de nouveaux acteurs - économiques, politiques, financiers, médiatiques - d'autres logiques également - nationalistes, consuméristes voire guerrières - cherchent à s'imposer et peuvent parfois mener au pire. Le monde est en proie à des crises et des conflits inédits qui déstabilisent des pays, voire des régions entières et provoquent des déplacements massifs de populations. Le relativisme et un certain déni des principes d'universalité et d'indivisibilité des droits et des libertés s'affichent sans grand effort de raisonnement, ni esprit de nuances.

Dans ce contexte mondial marqué par le bouleversement des grands équilibres géopolitiques, où l'on assiste à une résurgence des nationalismes et à une tendance à l'unilatéralisme, il est urgent de faire front commun dans un multilatéralisme rénové amenant l'ONU, les Organisations internationales et régionales à agir de manière plus concertée et coordonnée pour améliorer leur impact et leur efficacité.

C'est cette approche que la Francophonie s'efforce de mettre en pratique en toutes circonstances et pour laquelle j'ai ardemment plaidé lors de la Retraite organisée par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui a invité, à Greentree (États-Unis) en juin 2018, les plus hauts responsables des Organisations internationales et régionales.

La diversité linguistique doit être considérée comme une composante essentielle de ce multilatéralisme toujours plus vigoureux, plus démocratique, plus inclusif, où les peuples trouvent à s'exprimer pleinement et que nous appelons de tous nos vœux. C'est bien d'absence de démocratie dont il s'agit lorsqu'on dénie à certaines et à certains le droit de s'informer, de négocier, de faire valoir leurs positions dans leur langue ou dans la langue de communication qu'ils maîtrisent le mieux. Le multilinguisme est pour le multilatéralisme et le bon fonctionnement des organisations internationales ce qu'est le multipartisme pour la démocratie.

En ma qualité de Secrétaire générale de la Francophonie, dans le sillage de mes prédécesseurs, dans toutes les enceintes où je m'exprime, à New York, à Genève, à Bruxelles, à Addis-Abeba, je porte aussi ce message avec toute ma conviction et mon énergie : le respect du régime linguistique des organisations internationales est une exigence pour une participation et une contribution équitables aux débats internationaux.

La complexité des sujets évoqués dans ces hauts lieux où des décisions importantes qui engagent nos pays se prennent, la diversité des réalités et des perspectives, des patrimoines, des expériences des pays impliqués dans les négociations transnationales, ne peuvent être abordées dans un mode d'expression unique ou une langue qui ne saurait rendre la vraie densité et le sens du propos.

Cette exigence démocratique, et même éthique, rencontre également, je le crois profondément, les ambitions liées à l'efficacité et à la crédibilité des organisations internationales. L'absence de diversité linguistique nous coûte beaucoup, éloigne les populations des messages, des actions et des programmes qui leur sont en principe destinés.

Ces convictions, la Francophonie est de moins en moins seule à les défendre, comme le montre le dialogue fructueux et les actions conjointes que nous avons su établir avec les autres espaces géolinguistiques, et la mobilisation des ministres qui en ont redynamisé les implications stratégiques et actionnelles lors de la 32e Conférence ministérielle de la Francophonie qui s'est tenue il y a 2 ans à Antananarivo par l'adoption d'une Résolution sur la mise en œuvre du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales.

Ce 6<sup>e</sup> Document de suivi de notre Vade-mecum a pris le parti d'en suivre les recommandations pour mesurer, au-delà d'un état des lieux encore peu satisfaisant, le chemin parcouru par quelques grandes Organisations internationales, par les États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie et par la Francophonie elle-même, l'OIF et les opérateurs, en ordre groupé. On y trouve autant de raisons d'espérer - quand les discours s'accompagnent de mesures concrètes - que de continuer à se battre pour le multilinguisme. Ce combat passe par la promotion de la langue française, langue officielle et de travail des organisations internationales désormais partagée par 300 millions de francophones dans le monde.

---

**Michaëlle Jean**

Secrétaire générale de la Francophonie

A blue ink signature of Michaëlle Jean, written in a cursive style.

# INTRODUCTION



Cette sixième édition du Document de suivi du **Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales** fait suite au bilan général qui avait été dressé en 2016 et qui visait à prendre du recul en reprenant les grands enjeux qui s'attachent à la question du multilinguisme dans les organisations internationales et en analysant les conditions d'une redynamisation du combat en sa faveur.

La précédente édition avait ainsi alimenté la réflexion des ministres de la Francophonie qui ont adopté, lors de leur 32<sup>e</sup> Conférence ministérielle, en octobre 2016 à Antananarivo (Madagascar),

une Résolution sur le sujet (cf. Annexe 1). Celle-ci, tout en confirmant l'engagement des francophones pour la mise en œuvre effective du multilinguisme dans les organisations internationales, insiste sur les leviers sur lesquels agir et les responsabilités des différents acteurs (États et gouvernements, Organisations et Francophonie institutionnelle).

Ainsi, il nous a paru pertinent de donner une nouvelle orientation à ce 6<sup>e</sup> Document de suivi qui s'attache à examiner les activités, les initiatives et les réalisations des différents acteurs susnommés à la lumière des recommandations qui leur étaient faites. En conséquence, outre l'état des lieux traditionnel qui permet au lecteur de connaître la réalité des usages linguistiques dans les principales organisations internationales, et qui insiste sur les mesures prises pour rééquilibrer une situation qui confine encore trop souvent au monolinguisme, ce rapport présente les efforts des États et gouvernements, puis de la Francophonie, qui contribuent à ce rééquilibrage.

Cette approche nous a permis de constater que nous vivons une époque cruciale qui voit s'affronter deux phénomènes contradictoires. D'un côté, une prise de conscience de plus en plus forte des acteurs du préjudice que constitue l'atteinte généralisée à la diversité linguistique et, de l'autre, la force de l'inertie bureaucratique et des contraintes budgétaires qui poussent à des décisions « techniques » risquant d'accroître l'hégémonie d'une langue unique. Que ce soit les tentatives de réduire les obligations de traductions à Genève ou certaines propositions concernant la réforme de la gestion de l'ONU en cours, le risque de voir la situation empirer est toujours présent. Grâce à la mobilisation des francophones et à la force de leurs arguments, les dirigeants des organisations concernées ont su réagir, convaincus qu'ils sont des vertus du multilinguisme, mais aussi tenus par les engagements et les obligations qui régissent l'usage des langues dans ces institutions. Ils agissent d'ailleurs parallèlement pour mettre en place des mécanismes restaurant un peu d'équité, par exemple dans les ambitions affichées et les projets annoncés par la coordinatrice pour le multilinguisme de l'ONU, qu'il faut saluer et encourager et que la Francophonie a proposé d'accompagner.

La mobilisation croissante des francophones - et l'écho qu'elle rencontre - apparaît d'ailleurs nettement comme une des principales conséquences de la résolution d'Antananarivo. Elle n'a sans doute jamais été aussi forte et aussi entendue. Ainsi, de l'Appel de Montréal - lancé, à l'initiative de la Francophonie, par 4 organisations géo-linguistiques (Commonwealth, CPLP, OIF et SEGIB) - à l'Appel de Bucarest - lancé par les eurodéputés francophones - la voie des francophones non seulement résonne, mais elle entraîne et fait bouger les lignes à l'ONU, à l'Union européenne, à l'Union africaine... Les États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF fournissent également de nombreux exemples de dispositions concrètes qu'ils ont prises pour renforcer la place et l'usage du français et de projets qu'ils envisagent de réaliser pour les accroître à l'avenir.

Dans cet esprit de combat, gageons que la réunion des ministres représentant les pays à la fois membres de l'OIF et de l'Union européenne, qui se tiendra en marge de la Conférence ministérielle d'Erevan (Arménie), en octobre 2018, sera l'occasion d'illustrer une fois de plus cet engagement francophone pour le multilinguisme.

—  
par **Youma FALL**

Directrice « Langue française, culture et diversités »



**Le multilinguisme  
dans les organisations  
internationales**

## CHAPITRE 1

# ÉTAT DES LIEUX

### Prises de parole officielles des représentants des pays membres et observateurs de l'OIF

#### ONU

Langues officielles : anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe.

#### PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST LA SEULE LANGUE OFFICIELLE

(langue suggérée par le *Vade-mecum* : français)

 Pays	72e AG: (19-25 sept. 2017)	70e AG: (28/09 – 03/10/2015)
Bénin	français	français
Burkina Faso	français	français
Congo	français	français
Congo (République démocratique du)	français	français
Côte d'Ivoire	français	français
France	français	français
Gabon	français	français
Guinée	français	français
Mali	français	français
Principauté de Monaco	français	français
Niger	français	français
Sénégal	français	français
Togo	français	français

Tous les représentants des pays ayant le français comme seule langue officielle s'expriment uniquement en français.



### PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST L'UNE DES LANGUES OFFICIELLES AUX CÔTÉS D'UNE OU DE PLUSIEURS LANGUES N'AYANT PAS DE STATUT OFFICIEL À L'ONU

(langue suggérée par le *Vade-mecum* : français)

 Pays (autres langues officielles)	72e AG: (19-25 sept. 2017)	70e AG: (28/09 – 03/10/2015)
Belgique (avec l'allemand et le néerlandais)	français	français
Burundi (avec le kirundi)	français	français
Centrafrique (avec le sango)	français	français
Haïti (avec le créole)	français	français
Luxembourg (avec le luxembourgeois et l'allemand)	français	français
Madagascar (avec le malagasy)	français	français
Suisse (avec l'allemand, l'italien et le romanche)	français	français

Il n'est constaté aucune exception à la règle qui veut que les représentants des pays où le français est l'une des langues officielles aux côtés d'une ou de plusieurs langues n'ayant pas de statut officiel à l'ONU s'expriment uniquement en français.

### PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST LANGUE OFFICIELLE AUX CÔTÉS D'UNE OU PLUSIEURS LANGUES AYANT UN STATUT OFFICIEL À L'ONU

(langues suggérées par le *Vade-mecum*, selon les langues officielles des pays : français et/ou anglais/arabe/espagnol)

 Pays (autres langues officielles)	72e AG: (19-25 sept. 2017)	70e AG: (28/09 – 03/10/2015)
Cameroun (avec l'anglais)	français	pas d'intervention
Canada (avec l'anglais)	anglais, français	français, anglais
Comores (avec l'arabe et le comorien)	français	français (principalement), arabe
Djibouti (avec l'arabe)	français	français
Guinée équatoriale (avec l'espagnol)	espagnol	espagnol
Rwanda (avec le kinyarwanda et l'anglais)	anglais	anglais
Seychelles (avec le créole seychellois et l'anglais)	anglais, français	anglais
Tchad (avec l'arabe)	français	français
Vanuatu (avec l'anglais et le bichelamar)	français	anglais

Par rapport à nos précédentes observations, le français progresse, avec un pays (les Seychelles) qui lui fait une place aux côtés de l'une de ses autres langues officielles et un autre (le Vanuatu) qui lui accorde l'exclusivité.

### PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST LANGUE ÉTRANGÈRE ET DONT LA LANGUE OFFICIELLE A UN STATUT OFFICIEL À L'ONU

(langues suggérées par *Vade-mecum* : la langue officielle du pays)

 <b>Pays</b> (langue officielle)	<b>72e AG:</b> <b>(19-25 sept. 2017)</b>	<b>70e AG:</b> <b>(28/09 – 03/10/2015)</b>
Argentine (espagnol)	espagnol	[1]
Costa Rica (espagnol)	espagnol, anglais	espagnol
Dominique (anglais)	anglais	anglais
Égypte (arabe)	arabe	arabe
Émirats Arabes Unis (arabe)	arabe	arabe
Ghana (anglais)	anglais	anglais
Liban (arabe)	arabe	<b>français</b>
Maroc (arabe)	arabe	arabe
Maurice (anglais [2])	anglais	anglais
Mauritanie (arabe, de facto)	arabe	arabe
Mexique (espagnol)	espagnol	espagnol
Qatar (arabe)	arabe	arabe
Rép. dominicaine (espagnol)	espagnol	espagnol
Sainte-Lucie (anglais)	anglais	anglais
Tunisie (arabe)	arabe	arabe
Uruguay (espagnol)	espagnol	espagnol

On note un léger recul du français, avec un pays (le Liban) qui a choisi de recourir à sa seule langue officielle contrairement à la pratique observée en 2015, sans déroger pour autant aux prescriptions du *Vade-mecum*, pas plus qu'aucun des autres pays membres ou observateurs de l'OIF, à l'exception d'un pays observateur (le Costa Rica) dont le représentant s'est également exprimé en anglais.

1. L'Argentine a adhéré à l'OIF en 2016.

2. La Constitution de la République de Maurice (rédigée en anglais) fait uniquement référence à la langue officielle de l'Assemblée nationale, qui est l'anglais (art. 49, « langue officielle »), tout en précisant que tout membre peut s'exprimer en français.

**PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST LANGUE ÉTRANGÈRE ET DONT AUCUNE LANGUE OFFICIELLE  
N'A DE STATUT OFFICIEL À L'ONU**

(langues suggérées par *Vade-mecum* : la langue officielle du pays)

 <b>Pays</b> (langues officielles)	<b>72e AG:</b> <b>(19-25 sept. 2017)</b>	<b>70e AG:</b> <b>(28/09 – 03/10/2015)</b>
Albanie (albanais)	anglais	anglais
Andorre (catalan)	catalan	catalan
Arménie (arménien)	arménien	arménien
Autriche (allemand)	anglais	anglais
Bosnie-Herzégovine (bosnien, croate, serbe)	bosnien	bosnien
Bulgarie (bulgare)	anglais	anglais
Cambodge (khmer)	anglais, français (part égale)	anglais
Cap Vert (portugais)	portugais	portugais
Chypre (grec, turc)	anglais	anglais
Corée du Sud (coréen)	coréen	<sup>[1]</sup>
Croatie (croate)	anglais	anglais
Estonie (estonien)	anglais	anglais
Ex-République yougoslave de Macédoine (macédonien)	macédonien, anglais (principalement)	macédonien
Géorgie (géorgien)	anglais	anglais
Grèce (grec)	grec	anglais
Hongrie (hongrois)	anglais	anglais
Laos (lao)	anglais	lao
Lettonie (letton)	anglais	anglais
Lituanie (lituanien)	anglais	anglais
Moldavie (roumain)	roumain	anglais
Monténégro (monténégrin)	monténégrin	monténégrin



Comme toujours, les pays relevant de cette catégorie ne tiennent pas compte majoritairement des recommandations du *Vade-mecum*. Seul l'un d'entre eux (le Cambodge) a été représenté par un intervenant ayant prononcé la moitié de son allocution en français. Aucun autre n'a choisi la langue française. Dans l'esprit, qui encourage surtout le multilinguisme, on peut néanmoins considérer que 12 pays (sur 32) ont décidé de l'illustrer en ayant eu recours à leur langue officielle : Andorre, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Cap Vert, Corée du Sud, Ex-République yougoslave de Macédoine (en partie), Grèce, Moldavie, Monténégro, Pologne, Guinée-Bissau et Sao-Tomé-et-Principe.

<sup>1</sup> La Corée du Sud a adhéré à l'OIF en 2016.



 <b>Pays</b> (langues officielles)	<b>72e AG:</b> <b>(19-25 sept. 2017)</b>	<b>70e AG:</b> <b>(28/09 – 03/10/2015)</b>
Mozambique (portugais)	anglais	portugais
Pologne (polonais)	polonais	polonais
République de Guinée-Bissau (portugais)	portugais	portugais
Rép. slovaque (slovaque)	anglais	anglais
Rép. tchèque (tchèque)	anglais	anglais
Roumanie (roumain)	anglais	anglais
Sao Tomé-et-Principe (portugais)	portugais	portugais
Serbie (serbe)	anglais	serbe
Slovénie (slovène)	anglais	anglais
Thaïlande (thai)	anglais	thai
Ukraine (ukrainien)	anglais	anglais
Vietnam (vietnamien)	anglais	anglais



## UNESCO

Langues officielles de la Conférence générale : anglais, arabe, chinois, espagnol, français, hindi, italien, portugais, russe.

## PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST LA SEULE LANGUE OFFICIELLE

(langue suggérée par le *Vade-mecum* : français)

 Pays	39e CG: (30 oct. - 14 nov. 2017)	38e CG: (3 - 18 nov. 2015)
Bénin	français	français
Burkina Faso	français	français
Congo	français	français
République démocratique du Congo	français	français
Côte d'Ivoire	français	français
France	français	français
Gabon	français	français
Guinée	français	français
Mali	français	français
Principauté de Monaco	français	français
Niger	français	français
Sénégal	français	français
Togo	français	français

Tous les représentants des pays ayant le français comme seule langue officielle s'expriment uniquement en français.

## PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST L'UNE DES LANGUES OFFICIELLES AUX CÔTÉS D'UNE OU DE PLUSIEURS LANGUES N'AYANT PAS DE STATUT OFFICIEL À L'UNESCO

(langue suggérée par le *Vade-mecum* : français)

 Pays (autres langues officielles)	39e CG: (30 oct. - 14 nov. 2017)	38e CG: (3 - 18 nov. 2015)
Belgique (avec l'allemand et le néerlandais)	français	français
Burundi (avec le kirundi)	français	français
Centrafrique (avec le sango)	français	français
Haïti (avec le créole)	français	français
Luxembourg (avec le luxembourgeois et l'allemand)	français	français
Madagascar (avec le malgache)	français	français

Il n'est constaté aucune exception à la règle qui veut que les représentants des pays où le français est l'une des langues officielles aux côtés d'une ou de plusieurs langues n'ayant pas de statut officiel à la Conférence générale de l'Unesco s'expriment uniquement en français.

**PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST LANGUE OFFICIELLE AUX CÔTÉS D'UNE OU DE PLUSIEURS LANGUES AYANT UN STATUT OFFICIEL À LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO**

(langues suggérées par le Vade-mecum, selon les langues officielles des pays : français et/ou anglais/arabe/espagnol ; français et italien)

 <b>Pays</b> (autres langues officielles)	<b>39e CG:</b> <b>(30 oct. - 14 nov. 2017)</b>	<b>38e CG:</b> <b>(3 - 18 nov. 2015)</b>
Cameroun (avec l'anglais)	français	français
Canada (avec l'anglais)	anglais, français	anglais, français
Comores (avec l'arabe et le comorien)	français	français
Djibouti (avec l'arabe)	français	français
Guinée équatoriale (avec l'espagnol)	pas d'intervention	espagnol
Rwanda (avec le kinyarwanda et l'anglais)	pas d'intervention	français
Seychelles (avec le créole seychellois et l'anglais)	anglais, français	anglais, français (parts égales)
Suisse (avec l'allemand, l'italien et le romanche)	français	français
Tchad (avec l'arabe)	français	français
Vanuatu (avec l'anglais et le bichelamar)	anglais, français	pas d'intervention

Comme en 2015, les pays qui sont intervenus ont parfaitement respecté les dispositions du *Vade-mecum* et le français a toujours été présent et même privilégié dans certains cas (Cameroun, Comores, Djibouti, Suisse, Tchad).

**PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST LANGUE ÉTRANGÈRE ET DONT LA LANGUE OFFICIELLE A UN STATUT OFFICIEL  
À LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO**

(langues suggérées par le *Vade-mecum* : la langue officielle du pays)

 <b>Pays</b> (langues officielles)	<b>39e CG:</b> <b>(30 oct. - 14 nov. 2017)</b>	<b>38e CG:</b> <b>(3 - 18 nov. 2015)</b>
Argentine (espagnol)	espagnol	[1]
Cap Vert (portugais)	portugais	français
Costa Rica (espagnol)	pas d'intervention	espagnol
Égypte (arabe)	arabe	arabe
Émirats Arabes Unis (arabe)	arabe	arabe
Dominique (anglais)	pas d'intervention	espagnol
Ghana (anglais)	anglais	pas d'intervention
Liban (arabe)	anglais	arabe
Maroc (arabe)	arabe	<b>français</b>
Maurice (anglais)	anglais (principalement), <b>français</b>	anglais (principalement) et français
Mauritanie (arabe, de facto)	arabe	arabe
Mexique (espagnol)	espagnol	espagnol
Mozambique (portugais)	portugais	pas d'intervention
Qatar (arabe)	arabe	arabe
Rép. dominicaine (espagnol)	espagnol	espagnol
République de Guinée-Bissau (portugais)	pas d'intervention	pas d'intervention
Sainte-Lucie (anglais)	pas d'intervention	anglais
Sao Tomé-et-Principe (portugais)	portugais	pas d'intervention
Tunisie (arabe)	arabe	arabe
Uruguay (espagnol)	espagnol	espagnol

Parmi tous les pays qui se sont exprimés lors de l'Assemblée générale de 2017, seul le Liban a dérogé aux préconisations du *Vade-mecum* en faveur de l'anglais.

1- L'Argentine a adhéré à l'OIF en 2016.

**PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST LANGUE ÉTRANGÈRE ET DONT LA LANGUE OFFICIELLE A UN STATUT OFFICIEL  
À LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO**

(langues suggérées par le *Vade-mecum* : la langue officielle du pays)

 <b>Pays</b> (langues officielles)	<b>39e CG:</b> <b>(30 oct. - 14 nov. 2017)</b>	<b>38e CG:</b> <b>(3 - 18 nov. 2015)</b>
Albanie (albanais)	anglais	anglais et français
Andorre (catalan)	français	français
Arménie (arménien)	français	anglais et français (parts égales)
Autriche (allemand)	anglais	anglais
Bosnie-Herzégovine (bosnien, croate, serbe)	anglais	bosniaque
Bulgarie (bulgare)	anglais, français	anglais
Cambodge (khmer)	anglais, français	anglais (principalement) et français
Corée du Sud (coréen)	anglais	[1]
Chypre (grec, turc)	anglais	anglais
Croatie (croate)	anglais	anglais
Estonie (estonien)	anglais	anglais
Ex-République yougoslave de Macédoine (macédonien)	anglais	anglais et macédonien
Géorgie (géorgien)	anglais	anglais
Grèce (grec)	anglais	anglais
Hongrie (hongrois)	anglais	anglais
Laos (lao)	français	français
Lettonie (letton)	anglais	anglais
Lituanie (lituanien)	anglais	anglais
Moldavie (roumain)	français	français
Monténégro (monténégrin)	anglais	anglais
Pologne (polonais)	anglais	anglais
Rép. tchèque (tchèque)	anglais, français	anglais
Roumanie (roumain)	anglais	français
Serbie (serbe)	serbe	anglais et serbe
Rép. slovaque (slovaque)	anglais	anglais et français
Slovénie (slovène)	anglais	anglais
Thaïlande (thaï)	anglais	anglais
Ukraine (ukrainien)	anglais	anglais (principalement) et français
Vietnam (vietnamien)	français	anglais

[1] La Corée du Sud a adhéré à l'OIF en 2016.

Le français a été moins présent en 2017 qu'en 2015 (sept fois au lieu de neuf). Comme toujours, dans cette catégorie de pays, il s'avère très difficile de mettre en pratique la recommandation du *Vade-mecum* qui voudrait que, faute de statut officiel de la langue de l'intervenant au sein de l'ONU, ce dernier doive recourir en priorité au français (ou à sa langue nationale, même si l'on comprend alors que le pays devrait assurer une traduction vers l'une des langues officielles). Certains pays font néanmoins des efforts louables (Andorre, Arménie, Bulgarie, Cambodge, Laos, République Tchèque et Vietnam).

Il semble évident que l'usage de l'anglais ou du français – qui confirment ainsi leur prééminence sur les autres langues officielles – relève des compétences de l'orateur bien plus que d'un parti pris... La qualité de langue de travail reconnue à l'anglais et au français leur donne manifestement l'avantage.

#### *Priviège des langues de travail du Secrétariat général ?*

Il est intéressant d'examiner les langues que les pays sont tenus d'enregistrer auprès de l'administration de l'ONU comme langue de correspondance (cf. tableau ci-dessous). À quelques exceptions près (uniquement des pays dont la langue officielle est l'espagnol), tous choisissent l'anglais ou le français. Considérant sans doute que, ces deux langues étant les plus utilisées par les fonctionnaires du Secrétariat général, il est préférable de retenir l'une d'elles (plutôt que l'une des quatre autres langues officielles) afin d'être aussi bien et aussi rapidement informé et compris que les autres délégations.

Ainsi, sur les 78 pays membres et observateurs de l'OIF, 39 ont déclaré l'anglais, 29 le français, 5 les deux et seulement 5 l'espagnol.

Le nombre de délégations issues de pays membres, associés ou observateurs de l'OIF est de 78, sur les 193 États membres de l'ONU.

#### *Langues enregistrées par les États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF pour la correspondance officielle avec l'ONU*

 Pays		Langue enregistrée comme officielle pour la correspondance avec l'ONU	 Pays		Langue enregistrée comme officielle pour la correspondance avec l'ONU
1	Albanie	anglais	14	Canada	anglais/français
2	Andorre	anglais	15	Cap Vert	français
3	Argentine	espagnol	16	Centrafrique	français
4	Arménie	anglais	17	Chypre	anglais
5	Australie	anglais	18	Comores	français
6	Autriche	anglais	19	Congo	français
7	Belgique	français	20	Costa Rica	espagnol
8	Bénin	français	21	Côte d'Ivoire	français
9	Bosnie	anglais	22	Croatie	anglais
10	Bulgarie	anglais	23	Djibouti	français
11	Burkina Faso	français	24	Dominique	anglais
12	Burundi	français	25	Égypte	anglais
13	Cambodge	anglais	26	Estonie	anglais
14	Cameroun	français/anglais	27	Emirats arabes unis	anglais





 Pays		Langue enregistrée comme officielle pour la correspondance avec l'ONU	 Pays		Langue enregistrée comme officielle pour la correspondance avec l'ONU
29	France	<b>français</b>	54	Pologne	anglais
30	Gabon	<b>français</b>	55	Qatar	anglais
31	Géorgie	anglais	56	République de Corée	anglais
32	Ghana	anglais	57	République de Moldavie	anglais
33	Grèce	anglais	58	République tchèque	anglais
34	Guinée	<b>français</b>	59	RDC	<b>français</b>
35	Guinée-Bissau	<b>français</b>	60	Roumanie	anglais/ <b>français</b>
36	Guinée équatoriale	espagnol	61	Rwanda	anglais
37	Haïti	<b>français</b>	62	Sainte-Lucie	anglais
38	Hongrie	anglais	63	Sao Tomé- et-Principe	<b>français</b>
39	Laos	anglais/ <b>français</b>	64	Sénégal	<b>français</b>
40	Lettonie	anglais	65	Serbie	anglais
41	Liban	anglais/ <b>français</b>	66	Seychelles	anglais
42	Lituanie	anglais	67	Slovaquie	anglais
43	Luxembourg	<b>français</b>	68	Slovénie	anglais
44	Madagascar	<b>français</b>	69	Suisse	<b>français</b>
45	Mali	<b>français</b>	70	Tchad	<b>français</b>
46	Maroc	<b>français</b>	71	Thaïlande	anglais
47	Maurice	anglais	72	Togo	<b>français</b>
48	Mauritanie	<b>français</b>	73	Tunisie	<b>français</b>
49	Mexique	espagnol	74	Ukraine	anglais
50	Monaco	<b>français</b>	75	Uruguay	espagnol
51	Monténégro	anglais	76	Vanuatu	anglais
52	Mozambique	anglais	77	Vietnam	anglais
53	Niger	<b>français</b>			

## Traduction

### ONU – New York

#### État des lieux

Si le français conserve la 2<sup>e</sup> place dans les langues de rédaction de documents originaux soumis à la traduction, l'anglais se taille la part du lion avec près de 85 % du volume total.

#### NOMBRE DE MOTS REÇUS DANS CHAQUE LANGUE (2017)

Arabe	Chinois	Anglais	Français	Russe	Espagnol	Autre*
621 349	46 399	29 172 856	714 445	674 011	603 721	2 544 145

\* inclus tous les documents reçus rédigés dans plusieurs langues officielles.

Logiquement, toutes les langues officielles autres que l'anglais occupent la quasi-totalité du volume de mots traduits (88 %), dans des proportions comparables, même si le français se trouve légèrement en tête avec 22 % du total.

#### NOMBRE DE MOTS TRADUITS DANS CHAQUE LANGUE (2017)

Arabe	Chinois	Anglais	Français	Russe	Espagnol
24 068 761	25 034 070	3 608 033	28 356 429	24 506 925	25 947 931

95 % de l'ensemble des documents soumis aux services de conférence respectent les délais de traduction.

### Les appels d'offres

Les exercices de marchés publics sont menés dans la langue officielle la plus utilisée au bureau du responsable de l'achat. Par exemple, l'Office des Nations unies à Genève utilise le français pour ses achats, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes utilise l'espagnol.

Au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (*Office for the Coordination of Humanitarian Affairs - OCHA*), les documents d'appel d'offres publics sont en grande partie rédigés en anglais et en français pour les pays francophones (et, dans certains cas, en espagnol). La traduction dans d'autres langues que l'anglais peut intervenir ponctuellement lorsque la prestation recherchée est locale.

La documentation de l'OCHA à l'appui de l'aide alimentaire (plans de réponse, appels de fonds, etc.) est

fournie en versions multilingues, y compris en français, arabe et espagnol, en fonction de la langue officielle du pays ou de la région. OCHA soutient également le multilinguisme dans le cadre de son travail à l'échelle du système concernant l'aide alimentaire au niveau communautaire, en veillant à ce que les personnes touchées par une crise soient informées et aient accès à une assistance dans leur langue.

### Les missions de terrain

Toutes les missions utilisent l'anglais à la fois pour les demandes d'expression d'intérêt et les sollicitations (les documents de soumission sont disponibles uniquement en anglais dans Umoja<sup>1</sup>). Quelques missions déployées dans des pays francophones émettent des sollicitations en français par d'autres voies, mais les cas sont assez rares. Ils se rencontrent également, pour l'espagnol, dans des pays hispanophones, pour l'arabe et pour le portugais.

1. Umoja (qui signifie « unité » en swahili) est la plateforme mise en place par le Secrétariat des Nations unies pour gérer son administration, tant dans les processus opérationnels que dans les solutions informatiques. Umoja est utilisée par environ 42 000 membres du personnel des Nations unies à travers le monde.

## Moyens

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES CONSACRÉES À LA TRADUCTION**  
(au 1er janvier 2018 - budget en dollars américains)

Siège des Nations unies New York		Personnel professionnel	Total traduction
Services linguistiques (total)	budget	Non disponible	59 366 600
	nombre de personnels*	218	323
Services en anglais	budget	Non disponible	4 894 900
	nombre de personnels	17	25
Services en arabe	budget	Non disponible	10 862 700
	nombre de personnels	39	59
Services en chinois	budget	Non disponible	11 628 700
	nombre de personnels	43	63
Services en espagnol	budget	Non disponible	10 530 200
	nombre de personnels	39	58
Services en français	budget	Non disponible	10 757 100
	nombre de personnels	39	59
Services en russe	budget	Non disponible	10 693 000
	nombre de personnels	39	59

\*Le personnel de traduction comprend le personnel des services généraux (GS), le personnel professionnel (y compris les traducteurs, les réviseurs et les réviseurs principaux) et les directeurs (personnel de catégorie D).

Le budget a subi une légère baisse de 0,5 % par rapport à 2017, avec pourtant un nombre de professionnels (traducteurs) en augmentation (218 contre 192 en 2017). Le service en français a néanmoins été porté à 39 personnes, soit 3 de plus qu'en 2017.

## TRADUCTION : PARTS INTERNE ET CONTRACTUELLE EN NOMBRE DE MOTS (New York, 2017)

Langue	Personnel ONU	%	Contractuel	%	Total
Anglais	2 564 647	71 %	1 042 231	29 %	3 606 878
Arabe	22 695 666	94 %	1 373 095	6 %	24 068 761
Chinois	22 049 372	88 %	2 984 698	12 %	25 034 070
Espagnol	21 901 889	84 %	4 045 877	16 %	25 947 766
Français	22 183 223	78 %	6 173 041	22 %	28 356 264
Russe	21 883 264	89 %	2 623 661	11 %	24 506 925
<b>TOTAL</b>	<b>113 278 061</b>	<b>86 %</b>	<b>18 242 603</b>	<b>14 %</b>	<b>131 520 664</b>

Source : eAPG A009 rapport, extrait 10 May 2018

## ONU – Genève

*État des lieux*

À Genève, ville francophone, la situation est plus favorable au français qu'à New York. En 2017, 609 documents, soit 10,1 % du total (contre 2% à New York), ont été soumis en français à la Division de la gestion des conférences de l'ONUG, tandis que 83,9 % des textes ont été soumis en anglais, ce qui fait du français la 2e langue de production de documents originaux.

## DOCUMENTS/MOTS SOUMIS À LA TRADUCTION PAR LANGUE SOURCE (2017)

	anglais	arabe	chinois	espagnol	français	russe	total*
Nombre de documents	5 063	252	78	339	609	205	6 035
Pourcentage	83,9 %	4,2 %	1,3 %	5,6 %	10,1 %	3,4 %	100 %
Nombre de mots	25 423 150	984 102	166 959	2 186 969	3 382 452	607 270	32 821 792
Pourcentage	77,5 %	3 %	0,5 %	6,7 %	10,3 %	1,9 %	100 %

\*Les documents multilingues sont comptés séparément pour chaque langue source.

En 2017, il y a eu 4 543 documents traduits en français, ce qui représente 25,5 % du total et la 1<sup>re</sup> place.

## DOCUMENTS/MOTS SOUMIS À LA TRADUCTION PAR LANGUE CIBLE (2017)

	anglais	arabe	chinois	espagnol	français	russe	total*
Nombre de documents	1 597	2 361	2 331	2 982	4 543	3 684	17 498
Pourcentage	9,1 %	13,5 %	13,3 %	17 %	26 %	21,1 %	100 %
Nombre de mots	4 496 100	9 924 425	9 481 784	14 284 009	18 264 220	15 323 193	71 773 731
Pourcentage	6,3 %	13,8 %	13,2 %	19,9 %	25,5 %	21,3 %	100 %

En 2017, 99,9 % des documents officiels fournis par l'ONUG ont respecté la règle de la simultanéité de la traduction dans toutes les langues officielles et 91 % des documents ont été distribués dans les délais prescrits par l'Assemblée générale des Nations unies. Cela est une nette amélioration par rapport à 2016 quand 77 % des documents ont été distribués à temps.

### Moyens

Depuis dix ans (2008), le budget affecté à la traduction a crû de 30 % et les effectifs sont passés globalement de 158 à 168 personnes, mais de 15 à 24 pour la section dévolue à l'anglais, tandis que deux traducteurs du français seulement ont rejoint le service dédié à cette langue et que les autres n'ont pas connu de changements majeurs.

#### BUDGETS ET EFFECTIFS CONSACRÉS À LA TRADUCTION (en dollars américains)

Langue	2008		2017	
	Budget	Effectif	Budget	Effectif
Anglais	2 494	15	4 484	24
Arabe	3 681	24	5 061	24
Chinois	3 272	21	3 755	21
Espagnol	4 030	26	4 978	26
Français	5 698	36	6 816	38
Russe	5 545	36	7 089	35
<b>TOTAL</b>	<b>24 723</b>	<b>158</b>	<b>32 185</b>	<b>168</b>

Globalement, le pourcentage du travail fourni par des traducteurs temporaires et contractuels a diminué de six points en 2017 par rapport à 2016, passant ainsi sous la barre des 50 % du total des traductions réalisées (lui-même en baisse de 9 %). Au total, les traducteurs temporaires et contractuels ont connu une chute de leur activité de près de 19 % (de 39 millions de mots traduits à 31 millions).

#### RÉPARTITION DE LA TRADUCTION PAR STATUT DES TRADUCTEURS EN NOMBRE DE MOTS (2017)

Statut des traducteurs	anglais	arabe	chinois	espagnol	français	russe	total
Personnel régulier	2 445 931	6 406 909	5 190 527	6 717 686	8 365 383	10 762 553	39 888 990
Temporaires ou contractuels	2 050 169	3 517 516	4 291 257	7 566 323	9 898 837	4 560 640	31 884 741
<b>TOTAL</b>	<b>4 496 100</b>	<b>9 924 425</b>	<b>9 481 784</b>	<b>14 284 009</b>	<b>18 264 220</b>	<b>15 323 193</b>	<b>71 773 731</b>
Pourcentage de la production traduite par des traducteurs temporaires ou contractuels	46 %	35 %	45 %	53 %	54 %	30 %	44 %

## UNION EUROPÉENNE

Le régime linguistique des institutions européennes est défini par le Règlement (CEE Conseil) no 1/1958 portant fixation du régime linguistique de la Communauté économique européenne et précisé dans le Règlement intérieur du Conseil et dans celui du Conseil européen.

### État des lieux

#### Conseil

Sur les quelque 425 000 pages (env. 65 000 documents) produites par le Secrétariat général du Conseil (SGC), en 2017, seules 8 800 pages étaient des originaux en français (soit 1,8 % ou 1 192 documents) contre 393 000 pages d'originaux en anglais (95,3 % ou 62 060 documents). Les 2,9 % restants représentent l'ensemble des autres langues officielles de l'UE.

Sur les quelque 97 500 pages mises en traduction en 2017, 51 500 ont été traduites vers le français contre env. 43 500 vers les autres langues officielles (autres que l'anglais et l'irlandais). Il est à noter qu'un certain nombre de documents en anglais ne sont effectivement traduits que vers le français, notamment les documents administratifs, car ces deux langues sont les langues administratives du SGC. Les documents destinés à la Cour de justice sont également souvent traduits uniquement vers le français, car la Cour statue dans cette langue.

Sur l'ensemble des documents dont la traduction (révision comprise) vers le français a été demandée en 2017, seuls deux dépassements de délais ont été constatés.

#### Commission

Le volume des documents traduits à partir du français par la DG Traduction, en 2017, a été de 52 828 pages (une page comprend 1 500 signes dactylographiés, espaces non compris), soit 2,6 % d'un total supérieur à 2 millions (2 047 921), ce qui fait néanmoins du français la 2e langue source, avant l'allemand (2,02 %), l'espagnol (1,48 %) et l'italien (1,21 %).

Le nombre de pages traduites vers le français a été de 141 725, soit 6,9 % du total, ce qui fait du français la 2e langue cible (après l'anglais, 10,71 %), devant l'allemand (5,22 %), l'espagnol (4,17 %) et le néerlandais (4,02 %). En ce qui concerne le respect des délais, il s'est établi à 97 % des cas, en 2017.

#### Parlement européen

En 2017, 11,9 % des 167 500 pages envoyées pour la traduction à la DG Traduction, soit 19 928 pages, avaient le français comme langue source (contre 72,2 % pour l'anglais), ce qui en fait la 2e langue avant l'espagnol et l'allemand qui tombent à 2,7 %, tandis que toutes les autres langues sont quasi inexistantes.

En 2017, 123 043 pages étaient traduites en français comme langue cible, soit 5,3 % du total des 2,4 millions de pages traduites, ce qui place cette langue en 2e position, juste derrière l'allemand (5,3 %) et légèrement devant toutes les autres langues qui occupent néanmoins chacune (excepté le gaélique et l'anglais) entre 3,8 % et 4,9 % des traductions.

En 2017, 98,2 % des traductions étaient livrées selon les modalités et délais convenus avec les services demandeurs.

#### Les appels d'offres

Les avis de marchés / avis d'attribution de marchés sont publiés au Journal officiel de l'UE dans toutes les langues de l'Union européenne. Les opérateurs économiques peuvent soumettre une offre rédigée dans n'importe laquelle de ces langues. L'exécution des contrats se fait, quant à elle, dans les langues indiquées dans le cahier des charges.



## Moyens

### Commission

La Direction générale de la Traduction de la Commission européenne emploie environ 1 600 traducteurs et 700 autres collaborateurs. Elle traduit environ 2 millions de pages par an, dont 600 000 environ sont confiées à des sous-traitants (2017). Le coût annuel de la traduction à la DG Traduction est estimé à quelque 300 millions d'euros, chiffre dont nous ne disposons que toutes langues confondues. En d'autres termes, le coût annuel de la traduction à la Commission européenne est d'environ 0,60 euro par citoyen de l'UE.

Actuellement, les effectifs sont plus fournis dans les départements des langues procédurales, avec 139 postes pour le français, 142 postes pour l'anglais et 121 pour l'allemand. Le nombre de postes dans les départements des langues non procédurales (toutes les autres langues) est de 64 en moyenne.

Au cours des dix dernières années, on a observé une nette augmentation de la demande globale de traduction. Dans un contexte de diminution des ressources, répondre aux besoins de traduction et de révision de la Commission tout en continuant de livrer des produits et des services linguistiques de qualité constitue le plus grand défi. Depuis cinq ans, chaque direction générale de la Commission européenne a dû procéder à une réduction systématique de ses effectifs. La DG Traduction a réduit ses postes d'environ 11 % sur cette période, tandis que le budget est resté constant.

La DGT confie une partie de sa production à des contractants externes hautement qualifiés dont la sélection et la gestion répondent aux règles applicables en matière de marchés publics. La DG Traduction dispose de listes de plus de 600 traducteurs indépendants ou bureaux de traduction auxquels elle peut faire appel en cas de besoin. De 20 %, en 2000, le pourcentage de traductions sous-traitées est passé à 30,4 % aujourd'hui (2017).

### Conseil

Le service de la traduction du Secrétariat général du Conseil (SGC) répond aux besoins du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne. Il est organisé en 24 unités, une pour chaque langue, avec, au total, 620 traducteurs et 180 assistants. Les unités linguistiques comptent en moyenne 24 traducteurs, l'unité de langue française faisant exception avec 31 traducteurs,

en raison du volume plus élevé de documents à traduire vers le français. La traduction ne constitue pas un poste spécifique du budget du SGC, mais s'inscrit dans le budget général de fonctionnement. Les effectifs ont été temporairement gelés pour l'ensemble des unités linguistiques, selon les chiffres mentionnés ci-dessus, y compris pour l'unité de langue française. L'externalisation est extrêmement marginale au SGC et ne concerne en général que les langues non couvertes en interne, c'est-à-dire les langues autres que les 24 langues officielles de l'UE.

### Parlement européen

Les moyens financiers et les effectifs sont restés relativement stables. Environ 30 % du travail de traduction est externalisé, la DG TRAD disposant d'un budget d'environ 9 millions d'euros pour l'externalisation. DG TRAD emploie une trentaine de traducteurs fonctionnaires qui travaillent vers le français.

En 2017, la DG TRAD a participé au concours organisé par les institutions européennes pour traducteurs de langue française EPSO/AD/344/17, dont la liste de réserve vient d'être publiée<sup>1</sup>.

### Autres

Le service de traduction juridique de la *Cour de justice de l'Union européenne* fait appel à 600 juristes linguistes. La Direction Traduction et les services linguistiques de la *Cour des comptes* comptent 140 agents répartis en 23 équipes linguistiques.

Enfin, le *centre de traduction des organes de l'Union européenne* a été créé en 1994 à Luxembourg afin de fournir des services de traduction aux autres agences décentralisées de l'UE et d'apporter son assistance aux institutions et organes de l'UE disposant de leurs propres services de traduction lorsque ceux-ci connaissent des surcharges de travail. Doté d'un effectif de 200 personnes, le centre traduit actuellement pour le compte de 61 agences, institutions et organes de l'UE. Son rendement a été de 730 000 pages traduites en 2015. L'une des réalisations les plus marquantes dans le cadre de cette coopération a été le lancement, par le centre de traduction, du projet IATE (Inter-Active Terminology for Europe). La base de données IATE est accessible au public depuis 2007 et rassemble les ressources terminologiques de l'ensemble des services de traduction de l'UE. Avec 8 millions de termes, IATE est, à l'heure actuelle, la plus importante base de données au monde.

<sup>1</sup> [https://epso.europa.eu/apply/job-offers/competition/2564/description\\_fr](https://epso.europa.eu/apply/job-offers/competition/2564/description_fr)

## COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE (CPS)

La CPS, créée en 1947, réunit 26 membres, 4 membres fondateurs (Australie, États-Unis, France, Nouvelle-Zélande) et 22 États et territoires insulaires du Pacifique.

Outre la France, deux sont membres de l'OIF (Nouvelle-Calédonie et Vanuatu) et deux autres sont francophones (Polynésie française et Wallis-et-Futuna). La CPS reconnaît deux langues officielles : l'anglais et le français.

### NOMBRE DE DOCUMENTS TRANSMIS AU SERVICE DE TRADUCTION

Année	français	anglais et autres langues locales
2017	30	105
2018 (janvier à mars)	4	19

### État des lieux

La CPS est une organisation qui publie régulièrement pour tout type de publics : chercheurs, populations locales, institutionnels... Les publications sont disponibles sur le site de la CPS et sont diffusées à des cibles précises adaptées à chaque publication. Cependant, il s'agit surtout d'une diffusion dans la région Pacifique.

22 % des documents reçus par le service traduction ont le français comme langue source. Inversement, sur 1,4 million de mots traduits par an, 86 % ont le français pour langue cible. Lorsqu'il y a besoin d'une traduction, il y a une procédure mise en place au sein de l'organisation avec un formulaire à envoyer au service mentionnant l'objet de la demande, le type de document et l'échéance. Cette échéance doit être fixée en fonction des besoins réels et si possible prévue le plus en amont possible. Dans la plupart des cas, le service est à même de respecter les délais attendus.

### Appels d'offres

Concernant les appels d'offres, les deux langues sont utilisées. Le choix des langues est fait en fonction des exigences des projets et des services à rendre et du lieu d'intervention.

À ce jour, pour 2018, 40 appels d'offres ont été publiés :

- 28 uniquement en anglais ;
- 6 uniquement en français ;
- 6 dans les deux langues.

### Moyens

Le budget affecté à l'équipe traduction interprétation depuis 2014 (en euros)

Année	Budget affecté à la traduction et à l'interprétation	Part du budget ordinaire*	Budget total CPS
2018	1 170 500	6,9 % (16 927 700)	82 122 600
2017	1 153 400	6,8 % (17 277 400)	84 500 600
2016	1 153 300	5,4 % (21 314 170)	85 337 700
2015	1 221 700	5,3 % (22 779 100)	95 515 500
2014	1 174 500	4,5 % (25 845 130)	92 517 400

\* hors programmes et projets

**EFFECTIFS DES SERVICES LINGUISTIQUES**

Année	Nombre d'interprètes en équivalent temps plein	Nombre de traducteurs en équivalent temps plein (dont un anglophone)	Total
2018	2 (1 poste vacant)	4	6
2017	3	4	7
2016	4	5	9
2015	4	5,5	9,5
2014	4	5,5	9,5

Il n'y a pas de section chargée du français à proprement parler. Certains traducteurs et interprètes sont plutôt dédiés au français, mais l'organisation reste souple et adaptable du fait de sa petite taille.

La tendance actuelle est à la sous-traitance concernant surtout les travaux de traduction française. La CPS travaille ainsi avec une équipe de dix prestataires et le volume de travail qui leur est confié a connu une augmentation de 70 % depuis 2016. En revanche, l'interprétariat est plutôt maintenu en interne.

**Interprétation****ONU – New York***État des lieux*

Des services d'interprétation sont assurés dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations unies, compte tenu des besoins et des mandats des différents « clients », ainsi que des spécificités des différentes réunions. L'anglais et le français sont les deux langues qui servent de pivot pour assurer l'interprétation dans les autres langues.

La fourniture de l'interprétation en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) est subordonnée aux décisions des États membres qui définissent à la fois les mandats et les financements. Ainsi, le Règlement de la Commission économique pour l'Europe prévoit l'interprétation en trois langues (anglais, français, russe),

de même que l'Assemblée générale a décidé (résolution A/68/288) que les organes de traité travailleraient, dès 2015, en trois langues seulement. Ainsi, pour autant que les États membres votent en faveur d'un certain régime linguistique et fournissent un budget, la demande est satisfaite.

Les réunions sont dites « calendaires » lorsqu'elles sont programmées officiellement ou « non calendaires ». Cette distinction n'est pas sans incidence sur le multilinguisme, car l'interprétation n'est plus obligatoirement assurée dans le cas des réunions « hors calendrier », que l'on appelle aussi parfois informelles.

**RÉUNIONS HORS CALENDRIER ET INTERPRÉTATION (New York, 2017)**

	Avec interprétation	Part du total	Sans interprétation	Part
Réunions hors calendrier	55	1,5 %	3 695	98,5 %

Quand l'interprétation est fournie, le français est toujours présent.

## SIÈGE DES NATIONS UNIES NEW YORK (Interprétation, au 1er janvier 2018 - budget en dollars américains)

Services linguistiques (total)	budget	22 996 600
	nombre de personnels	128
Services en anglais	budget	Non disponible
	nombre de personnels	19
Services en arabe	budget	Non disponible
	nombre de personnels	27
Services en chinois	budget	Non disponible
	nombre de personnels	26
Services en espagnol	budget	Non disponible
	nombre de personnels	19
Services en français	budget	Non disponible
	nombre de personnels	19
Services en russe	budget	Non disponible
	nombre de personnels	18

Le budget global est en baisse de 1,7 % par rapport à 2017, à effectif constant.

## INTERPRÉTATION : RÉPARTITION DE LA CHARGE DE TRAVAIL EN HEURE (New York, 2017)

Langue	Personnel permanent	%	Personnel temporaire	%	Total
Anglais	4 005	73 %	1 472	27 %	5 477
Arabe	6 100	83 %	1 222	17 %	7 322
Chinois	6 167	83 %	1 249	17 %	7 416
Espagnol	4 223	81 %	988	19 %	5 211
Français	4 116	77 %	1 249	23 %	5 365
Russe	3 831	78 %	1 081	22 %	4 912
<b>TOTAL</b>	<b>28 442</b>	<b>80 %</b>	<b>7 261</b>	<b>20 %</b>	<b>35 703</b>

Source : eAPG A009 report, extrait 10 May 2018

## ONU – Genève

### État des lieux

En 2017, les services d'interprétation ont été fournis pour 95 % des réunions calendaires, mais seulement pour 6 % des réunions non calendaires. L'anglais et le français sont les langues les plus demandées.

Les ressources financières pour les réunions de calendrier régulières sont attribuées par l'Assemblée générale à la section 2. Les services sont fournis aux réunions non calendaires sur une base « de recouvrement des coûts », c'est-à-dire que les organisateurs (donc les pays) doivent prendre en charge ce service.

### PRÉSENCE DE L'INTERPRÉTATION PAR TYPE DE RÉUNION (2017)

Type de réunion	Nombre de réunions avec interprétation	Nombre de réunions sans interprétation	Total	Nombre de réunions avec interprétation
Calendrier	2 685	140	2 825	95 %
Hors calendrier	554	8 577	9 131	6 %

### LANGUES INTERPRÉTÉES PAR TYPE DE RÉUNION (2017)

Type de réunion	anglais	arabe	chinois	espagnol	français	russe
Calendrier	2 450	790	774	1 772	2 274	1 491
Hors calendrier	417	261	96	193	287	212

### Moyens

Globalement, le budget consacré aux services d'interprétation est en hausse (+19 % entre 2016 et 2017). Sur les 100 interprètes permanents, la section française en compte 18.

### SERVICES LINGUISTIQUES D'INTERPRÉTATION

	2016	2017
Budget (en USD)	17 870	21 369
Effectif	100	100

Le volume global des missions d'interprétation a diminué de 5 % en 2017 par rapport à 2016. Le volume global des prestations assurées par des interprètes temporaires a diminué encore plus nettement : -22 % entre 2016 et 2017.

## PART DES SERVICES D'INTERPRÉTATION SELON LE STATUT DES INTERPRÈTES PAR NOMBRE DE MISSIONS\* (2017)

	anglais	arabe	chinois	espagnol	français	russe	total
Interprètes réguliers	3 925	2 410	2 111	2 878	3 938	2 518	17 780
Temporaires	2 108	1 008	607	1 220	1 450	980	7 485
<b>TOTAL</b>	<b>6 033</b>	<b>3 418</b>	<b>2 718</b>	<b>4 098</b>	<b>5 388</b>	<b>3 498</b>	<b>25 265</b>
Part des interprètes temporaires	35 %	29 %	22 %	30 %	27 %	28 %	30 %

\*le volume horaire peut être très variable selon les missions.

## UNION EUROPÉENNE

### État des lieux

#### Conseil/ Commission

Les réunions du Conseil européen et les sessions du Conseil ont une couverture linguistique de toutes les langues officielles de l'Union européenne, à l'exception de l'irlandais.

Les réunions informelles sont organisées dans le pays et par chaque présidence. Le SGC n'intervient ni dans la définition du régime linguistique ni dans les coûts. Il n'existe pas de données sur la proportion des réunions informelles avec ou sans interprétation, car une telle typologie n'est pas d'usage au sein de la Commission européenne.

L'interprétation au Conseil est assurée par le service des interprètes de la Commission européenne<sup>2</sup>.

#### Parlement européen

Au Parlement européen, l'interprétation est assurée dans toutes les langues officielles lors des réunions officielles (session plénière, différents organes politiques, commissions et délégations parlementaires, groupes politiques). Les services d'interprétariat sont gérés par la Direction générale de la logistique et de l'interprétation pour les conférences (DG LINC).

En revanche, l'interprétation n'est pas fournie lors des réunions informelles.

### Moyens

#### Le Conseil

Le SGC dispose d'un budget global pour couvrir l'interprétation d'environ 7 000 réunions par an. Le SGC ne dispose pas d'effectifs d'interprètes propres, mais fait appel à un prestataire de services, à savoir la DG Interprétation (DG SCIC) de la Commission européenne.

#### La Commission

En ce qui concerne les ressources humaines, la Commission dispose, au sein de la Direction générale interprétation, et pour toutes les langues officielles, de 530 interprètes statutaires, dont 45 sont affectés à l'unité d'interprétation française. La DG Interprétation assure quelque 100 000 journées d'interprétation par an (dont la moitié environ est prise en charge par des interprètes indépendants). La DG SCIC dispose d'une « réserve » de 3 000 interprètes indépendants dont environ 1 000 travaillent sur une base quasi permanente avec elle.

La Commission a également recours à des interprètes temporaires, accrédités auprès des trois institutions de l'Union européenne qui ont des services d'interprétation : Commission, Parlement, Cour de justice. 382 interprètes sont accrédités pour la langue française. La proportion entre interprètes statutaires et interprètes contractuels accrédités dans les équipes de la DG Interprétation est d'environ 50 %. Le budget annuel consacré à l'engagement d'interprètes contractuels, toutes langues confondues, a été, en 2017, de l'ordre de 48 millions d'euros.

<sup>2</sup> Plus d'informations sur la DG Interprétation sur le site EUROPA : [https://ec.europa.eu/info/departments/interpretation\\_en#responsibilities](https://ec.europa.eu/info/departments/interpretation_en#responsibilities)

Ces dernières années, la Commission s'efforce d'assurer les services d'interprétation avec un budget constant et des ressources humaines stables, voire en diminution.

### Le Parlement européen

En 2017, la DG LINC dispose de 276 interprètes fonctionnaires, donc 22 dans l'unité linguistique française. La DG LINC disposait d'un budget d'environ 50 millions d'euros pour le recrutement d'interprètes externes. Environ 91 000 journées d'interprétation sont fournies, dont 54 % par des interprètes externes. Cette proportion serait restée relativement stable ces dernières années.

D'après les services du Parlement, les moyens financiers et les effectifs sont restés relativement stables avec des effectifs totaux de 289 interprètes en 2016 et de 276 en 2017. L'unité linguistique française a perdu un interprète; passant de 23 à 22.

Pourtant, les restrictions budgétaires ont provoqué un mouvement de grève inédit parmi les interprètes, à l'été 2018. 294 fonctionnaires et plus de 2 000 indépendants étaient concernés. Le mouvement s'inscrivait dans une négociation de longue date, entamée il y a cinq ans, et qui avait pris un tour conflictuel depuis le mois d'octobre 2017. Les interprètes avaient exprimé leur mécontentement alors que leurs conditions de travail s'étaient dégradées, année après année, et, avec elle, le strict respect du régime linguistique du Parlement européen, cœur de la démocratie de l'Union européenne : augmentation des horaires de travail, réduction du nombre d'interprètes en cabine, dépassements systématiques des horaires, des journées de travail, absence de lancement d'appels à candidatures, etc.

## COMMISSION DU PACIFIQUE SUD (CPS)

### État des lieux

Les réunions de gouvernance, comme le Comité des représentants des gouvernements et administrations (qui se tient tous les ans) et la conférence (qui se tient tous les deux ans), sont systématiquement organisées avec interprétation dans les deux langues officielles (anglais et français). Les réunions des sous-comités se tiennent aussi dans les deux langues. Les ateliers techniques peuvent assurer la présence des deux langues (traduction des documents plus interprétation) selon les besoins. Chaque année, ce sont entre douze et quinze ateliers qui se déroulent dans les deux langues.

La CPS met les interprètes à disposition lorsque le personnel en a besoin lors de réunions informelles, le plus souvent dans les deux sens entre l'anglais et le français.

Il n'y a pas de statistiques sur ce point. Selon le type de réunion ou rendez-vous, le financement peut être apporté soit par le budget du projet correspondant, soit pris directement sur le budget ordinaire de l'organisation.

*Moyens* (cf. page 25)

## Coopération en matière de traduction et d'interprétation

### ONU – New York

Les services de conférences du Secrétariat des Nations unies de tous les lieux d'affectation (New York, Genève, Vienne, Nairobi) et des commissions régionales (Santiago, Chili ; Bangkok, Thaïlande, Addis-Abeba, Éthiopie ; Beyrouth, Liban) sont des membres actifs du réseau IAMLADP (International Annual Meeting on Language Arrangements, Documentation and Publications / Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications), réseau qui permet une collaboration étroite entre services de conférences du système des Nations unies (au-delà du Secrétariat), mais aussi d'autres organisations internationales telles que les institutions européennes (Commission européenne, Parlement européen), le Conseil de l'Europe, les organisations régionales et sous-régionales, etc. L'Organisation internationale de la Francophonie est membre de l'IAMLADP. Une liste complète des organisations membres est disponible sur <https://www.iamladp.org/content/membership>.

Outre des réunions annuelles, IAMLADP comprend plusieurs groupes et sous-groupes de travail, sur des sujets aussi variés que la formation, les partenariats universitaires, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, les solutions numériques, la traduction assistée par ordinateur, l'interprétation, le partage des connaissances, etc.

Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences joue un rôle central dans le dispositif IAMLADP : la cheffe du Département exerce la présidence, tandis que deux fonctionnaires du Département y officient en tant que secrétaire et secrétaire adjoint.

Outre ces collaborations multilatérales avec des services homologues, d'autres organisations internationales, sous l'égide de l'IAMLADP, les services de conférence du DGACM entretiennent des relations bilatérales avec nombre d'organisations sœurs, qui se matérialisent notamment par des visites croisées ou des formations conjointes.

## Traduction

À noter que certains traducteurs et interprètes francophones des Nations unies sont membres du REFTIC<sup>3</sup>, y compris de nouvelles recrues diplômées des universités membres du PAMCIT (Pan-African Master Consortium in Interpretation and Translation), dont l'ONU est également partenaire. Le Service français de traduction à New York entend, en outre, utiliser le REFTIC pour diffuser à l'avenir les avis de concours de traducteurs de langue française.

## Interprétation

Le Service d'interprétation recherche régulièrement des interprètes francophones ayant l'anglais et le russe et/ou l'espagnol comme langues passives. Le Service d'interprétation se réjouit donc de la publication de l'annonce du concours de recrutement 2018 d'interprètes de langue française sur le site du REFTIC.

## ONU – Genève

La Division des conférences a établi des partenariats étroits avec les institutions académiques comme les universités et des écoles de traduction et d'interprétation. La Division entretient également des relations avec les autres organisations internationales à Genève, plus particulièrement dans le domaine d'échange de personnel et de partage d'expérience.

## UNION EUROPÉENNE

Pour ce qui est des relations avec les services homologues d'autres organisations internationales, la DG Traduction de la Commission fait partie de réseaux tels que l'IAMLADP – Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, animée par l'ONU. La DG Traduction coopère avec les services de traduction des autres institutions européennes, par exemple, dans le domaine du recrutement et des outils informatiques.

De plus, il existe des accords de coopération entre le Service de traduction du Conseil et certaines autres institutions, notamment la Commission européenne, le Parlement européen, le Comité économique et social européen et le Comité des régions, pour équilibrer la charge de travail.

La Direction générale de la logistique et de l'interprétation pour les conférences (DG LINC) et la Direction générale Traduction (DG TRAD) du Parlement européen entretiennent une coopération interinstitutionnelle avec la Commission européenne et avec la Cour de justice de l'Union européenne. Il y a aussi une coopération structurée avec les différents organes des Nations unies.

Pour ce qui est des relations avec des services homologues d'autres organisations internationales, la DG Interprétation fait partie de réseaux tels que l'IAMLADP – la réunion annuelle des services linguistiques et des services responsables pour la documentation et pour les publications, animée par l'ONU – ou le HINTS – le réseau des chefs des services d'interprétation de plusieurs organisations internationales.

## COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE SUD (CPS)

Le service interprétation traduction fait partie de deux réseaux :

- IAMLADP (International Annual Meeting on Language Arrangements, Documentation and Publications), réseau animé par l'ONU ;
- JIAMCATT (International Annual Meeting on Computer-Assisted Translation and Terminology) grand réseau avec la participation de l'ONU, l'UE, etc.

Par ailleurs, à titre personnel, les interprètes sont intégrés dans différents réseaux, comme HINTS, réseau de chefs interprètes, AIIC (Association internationale des interprètes de conférence) et AITC (Association internationale des traducteurs).

<sup>3</sup>. Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence

## CHAPITRE 2

# LES INITIATIVES PRISES PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

### Formation et outils

#### ONU

Un projet commun réunit tous les programmes de langues du Secrétariat général<sup>4</sup>. Il vise à l'harmonisation de l'apprentissage des langues au Secrétariat. Les programmes linguistiques du Siège, de l'ONUG (Genève) et de l'ONUN (Nairobi) collaborent en vue d'harmoniser les niveaux d'apprentissage, les normes d'évaluation et les programmes de cours proposés dans les six langues officielles au Secrétariat.

À cet égard, un dispositif encadrant l'apprentissage des langues à l'ONU, spécialement conçu pour répondre aux besoins de l'Organisation, permet de définir quatre niveaux de compétence linguistique communs aux six langues officielles :

- I. Débutant
- II. Intermédiaire
- III. Avancé
- IV. Expert

Le niveau III, avancé, correspond à la « Compétence linguistique de travail aux Nations unies » (CTL). À ce niveau, le fonctionnaire est capable d'utiliser la langue qu'il a apprise pour exécuter des tâches simples dans son travail quotidien. La redéfinition des niveaux de compétence pourrait donner lieu à la révision de l'examen d'aptitudes linguistiques et à la conception d'autres outils pouvant servir à l'évaluation des candidats à une promotion ou à un recrutement.

#### New York

Grâce au Programme de langues et communications, le Département de la gestion / Bureau de la gestion des ressources humaines (Department of Management – DM / Office of Human Resources Management – OHRM) a continué d'accroître le nombre d'activités de formation, à la fois en présentiel et en ligne, dans les six langues officielles des Nations unies. Le nombre de cours offerts pour la formation en ligne a augmenté pour assurer une offre à l'ensemble du personnel déployé à travers le monde. Il est à noter que l'offre de cours en ligne était limitée à une douzaine d'activités en 2014 et à une trentaine d'activités en 2015.

Le français constitue la 1<sup>re</sup> offre de formation linguistique, en forte croissance (+57 % depuis 2016 contre +17 % pour l'anglais et +27 % pour l'espagnol).



<sup>4</sup> Pour plus d'informations, consultez la page : <https://hr.un.org/page/harmonization-language-learning-and-assessment>.

## NOMBRE D'ACTIVITÉS DE FORMATION PAR AN

Langue	2016		2017		2018*	
	Présentiel	En ligne	Présentiel	En ligne	Présentiel	En ligne
Anglais	78	48	76	68	78	70
Arabe	43	7	60	11	57	6
Chinois	50	3	50	6	54	4
Espagnol	59	23	66	40	69	35
Français	83	3	100	28	105	30
Russe	45	0	39	8	36	5
<b>TOTAL</b>	<b>358</b>	<b>84</b>	<b>391</b>	<b>161</b>	<b>399</b>	<b>150</b>

\*Projections

En lien avec l'augmentation de l'offre d'apprentissage des langues, il y a également une augmentation du nombre de participants. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des participants dans les six programmes

linguistiques depuis 2016. Si l'anglais est en forte progression, le français reste la 1<sup>re</sup> langue (38,5 % des participants en 2017), surtout en présentiel.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX FORMATIONS LINGUISTIQUES

Langue	2016		2017		2018*	
	Présentiel	En ligne	Présentiel	En ligne	Présentiel	En ligne
Anglais	805	575	838	1376	800	1 400
Arabe	405	107	485	151	480	120
Chinois	381	25	378	48	400	40
Espagnol	612	376	782	376	770	290
Français	1 049	696	1 477	1 548	1 400	1 600
Russe	251	0	287	109	270	90
<b>TOTAL</b>	<b>3 503</b>	<b>1 779</b>	<b>4 247</b>	<b>3 608</b>	<b>4 120</b>	<b>3 540</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 282</b>		<b>7 855</b>		<b>7 660</b>	

\*Prévision

## Enseignants de langues

En plus de son offre régulière d'apprentissage, le Département de la gestion / Bureau de la gestion des ressources humaines (DM-OHRM) a continué à diversifier le type et le format des cours de langue et de communication pour répondre aux préférences et aux besoins des apprenants (cours asynchrones, rythmes de progression individuels, différents calendriers et durées selon les cours) afin de mieux servir le personnel au niveau mondial. Le Département a continué à répondre aux besoins organisationnels, en améliorant les compétences de communication liées au travail, en partenariat avec différents départements des Nations unies, afin de créer des cours sur mesure.

En raison de l'augmentation des activités de formation linguistique (cf. encadré « Exemples de nouveaux types de formations linguistiques »), des nouveaux formats et de la variété des horaires, chaque programme linguistique, depuis 2016, a embauché plus de consultants (enseignants à temps partiel) pour assurer les cours. Ainsi, le Programme de langues et communications de DM-OHRM a maintenu son effectif d'enseignants titulaires, mais le nombre d'enseignants à temps partiel a fortement augmenté entre 2016 et 2018, passant de 35 à 52, essentiellement au bénéfice de l'anglais (+7).

## NOMBRE D'ENSEIGNANTS DE LANGUE PAR STATUT (2018)

Langue	Statutaire	À temps partiel
Anglais	4	17
Arabe	1	8
Chinois	1*	7
Espagnol	5	8
Français	8	7
Russe	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>52</b>

\*+ 1 professeur invité à temps plein parrainé par l'université de Beijing

En plus des professeurs de langues, il y a quatre coordinateurs, un pour chacun des programmes en arabe, anglais, français et espagnol. Ce sont les professeurs de langue chinoise et russe qui aident à la coordination de leurs programmes.

### Exemples de nouveaux types de formations linguistiques

- **Anglais** : un nombre accru de cours sur mesure a été créé à la demande de divers départements et entités des Nations unies. Des cours spécifiques à l'ONU, tels que *Writing for iSeek*, sont offerts via WebEx, en partenariat avec le Département de l'information (DPI).
- **Arabe** : cours spécifique à l'ONU d'une durée de six semaines, « Apprendre l'arabe par la lecture des Affaires étrangères ». Ce cours est offert à l'échelle mondiale, par WebEx, pour les débutants et les étudiants de niveau intermédiaire.
- **Chinois** : plusieurs cours combinant l'enseignement en présentiel et en ligne, ainsi que des activités adaptées au rythme de chacun. Il existe aussi un cours sur la « Conversation au travail » visant à renforcer les compétences conversationnelles dans un environnement professionnel.
- **Espagnol** : plusieurs activités en ligne, à la fois en auto-apprentissage ou dirigées par un tuteur, y compris des cours développés en partenariat avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) sur la « Rédaction de rapports » et un cours sur l'Objectif de développement durable 5 « Égalité entre les sexes », en partenariat avec ONU Femmes.
- **Français** : deux cours de préparation aux examens de SAAT (Selection Assistance and Assistance Team) pour policiers ont été organisés en partenariat avec le Département des opérations de maintien de la paix (Department of Peacekeeping Operations (DPKO)) et l'Office of Rule of Law and Security Institutions (OROLSI). De plus, une série d'activités d'apprentissage en ligne, encadrées par un tuteur, a été conçue, y compris des cours de préparation aux examens linguistiques (Language Proficiency Examinations).
- **Russe** : cours spécifiques à la demande du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (DGACM) (« Le russe pour les interprètes » et « Le russe pour les traducteurs »); des webinaires et des cours de courte durée, axés sur le vocabulaire et les sujets propres à l'ONU.

Par ailleurs, le Programme de langues et communications du DM/OHRM a identifié des fournisseurs de cours individuels en ligne dans les six langues officielles de l'ONU. L'objectif étant d'acquérir des licences en ligne pour l'auto-apprentissage afin de les distribuer aux membres du personnel travaillant dans des lieux d'affectation éloignés, où la formation linguistique n'est pas disponible.

En décembre 2016, des contrats ont été signés avec Yoyo Chinese Inc. (chinois), l'Institut français (français) et l'Instituto Cervantes (espagnol). En 2017, des licences dans ces langues ont commencé à être distribuées aux membres du personnel n'ayant pas accès à un programme de langue.

En juin 2017, des contrats ont été signés avec Pendragon Education (arabe) et English First (anglais), et les licences dans ces deux langues ont commencé à être distribuées. Un fournisseur de licences en ligne pour le russe a également été identifié, et un contrat est sur le point d'être signé. Depuis 2017, 1 370 licences d'apprentissage de langue en ligne ont été distribuées aux membres du personnel dans plus de 10 lieux d'affectation, dans 56 pays. Le tableau ci-dessous indique le nombre de licences en ligne par langues distribuées à ce jour.

#### NOMBRE DE LICENCES EN LIGNE DISTRIBUÉES DEPUIS 2017

Langues et fournisseurs	Nombre de licences distribuées
Anglais <i>Education First</i>	269
Arabe <i>Pendragon Education</i>	125
Chinois <i>Yoyo Chinese Inc.</i>	279
Espagnol <i>Instituto Cervantes</i>	240
Français <i>Institut français</i>	457
Russe <i>À confirmer</i>	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 370</b>

#### Genève

Le programme de formation linguistique de l'ONUG propose des cours d'anglais, d'arabe, de chinois, d'espagnol, de français et de russe afin de promouvoir l'équilibre entre les différentes langues et le multilinguisme au sein du Secrétariat et d'améliorer les compétences linguistiques du personnel, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans ses résolutions 2480 B (XXIII), 43/224 D, et 50/11.

À l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, du 21 février 2017, la Section de la formation et du développement du personnel (SFPP), dont fait partie le Programme de formation linguistique, a été rebaptisée « Centre de formation et de multilinguisme » (CFM). Ce changement a ainsi accordé au multilinguisme davantage de visibilité. Un nouveau site Internet pour la section a également été inauguré à cette occasion (en anglais et en français), consultable à l'adresse suivante <https://learning.unog.ch/fr>.

Depuis 2016, le programme de formation linguistique a continué à améliorer son offre. Ainsi, pour assurer un plus large accès à la formation linguistique aux membres du personnel et aux diplomates des missions auprès des Nations unies, de nouveaux cours de spécialité ont été créés, et de nouveaux formats de cours ont été mis en place, notamment en apprentissage mixte (format hybride composé du face-à-face et de l'apprentissage en ligne). En outre, des cours d'été semi-intensifs sur une formule de deux heures par jour pendant deux semaines ont été proposés pour le français à partir de l'été 2016. En 2016, quarante-cinq participants (trois cours) ont amélioré leurs compétences orales aux niveaux B1 et B2 du Cadre européen commun de référence (CECR). Au vu du succès de 2016, l'offre a été amplifiée en 2017, et cent vingt participants (huit cours) ont été formés aux niveaux A2, B1 et B2, ainsi qu'à la préparation de l'examen d'aptitudes linguistiques (EAL). Le contenu de ces cours, développés en interne, couvre des thèmes adaptés spécifiquement au contexte de l'ONU, y compris sur les objectifs de développement durable (ODD) et les besoins pratiques des personnes vivant dans un environnement francophone.

En 2018, les cours d'été seront reconduits pour le français, mais également proposés pour l'anglais et l'espagnol (deux cours pour chacune des deux langues).

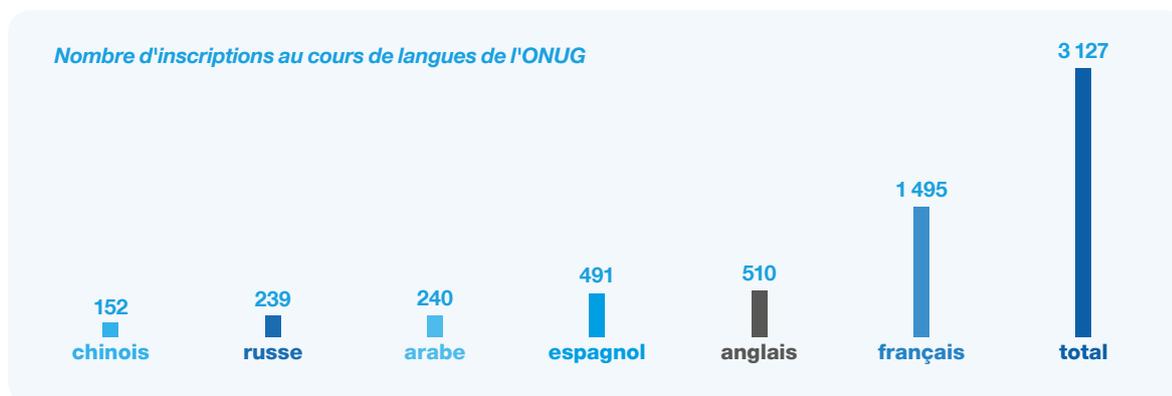
Les formations proposées par le Programme de formation linguistique dans chacune des langues officielles sont conformes aux niveaux établis par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Il s'agit là aussi bien de cours de langues standards (niveaux 1 à 9 ou de A1 à B2) que de cours de spécialité axés sur des compétences précises. Le site Internet de CFM propose un descriptif détaillé de chacun des cours sur <https://learning.unog.ch/fr/language-index> (en français et en anglais).

En ce qui concerne la participation à la formation linguistique et son évolution depuis 2016, la tendance générale du nombre de participants aux cours de langues est assurément à la hausse. En 2017, le programme de formation linguistique a enregistré 3 127 inscriptions et offert environ 250 cours (environ 11 500 heures d'enseignement). Les chiffres de 2017 sont en hausse de 13 % par rapport à ceux de 2016 (2 764 participants), et de 16 % par rapport à 2015 (2 680 participants).

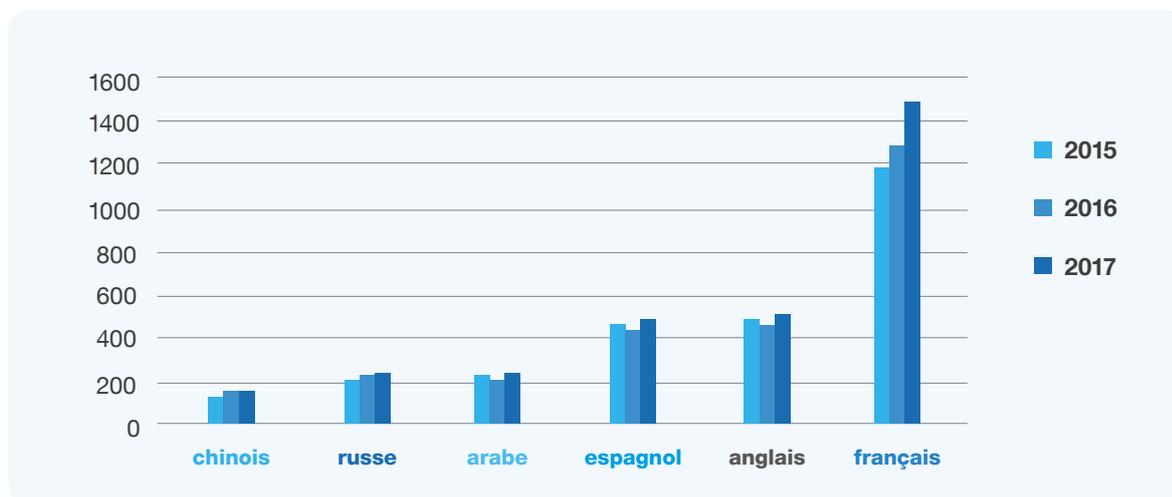
#### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS, TOUTES LANGUES CONFONDUES (depuis 2015)



#### RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS PAR LANGUE (2017)



#### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX COURS DE LANGUES DE L'ONUG ENTRE 2015 ET 2017 (par langue)



La répartition par langue montre que le français est nettement dans une tendance ascendante, avec un chiffre de 1 495 inscriptions pour 2017, ce qui représente une

augmentation d'environ 12 % par rapport à 2015. Cette augmentation s'explique notamment par la popularité des cours d'été offerts en français.

## Vienne

L'Unité de formation du personnel propose des formations linguistiques pour tous les niveaux (du niveau 1 au niveau 7) et organise des ateliers depuis 2016 : conversation (intermédiaire/avancée), grammaire et vocabulaire, relations internationales...

Les neuf professeurs de langues à l'ONU sont des contractuels : trois pour le français, deux pour l'espagnol et un pour chacune des quatre autres langues officielles.

En 2017, l'espagnol a rencontré le plus de succès avec 1/3 des inscrits en moyenne, juste devant le français.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX COURS DE LANGUES À L'ONU

	anglais	arabe	chinois	espagnol	français	russe	total*
2018 (en cours)	43	39	18	106	142	25	373
2017	153	89	46	291	224	76	894
2016	179	76	58	299	259	77	948

## UNION EUROPÉENNE

### Conseil

Le Secrétariat général du Conseil organise sa formation linguistique principalement autour des langues les plus couramment utilisées au SGC, à savoir l'anglais et le français. Il propose des cours standards et des cours ciblés. Le personnel du SGC participe aussi aux cours interinstitutionnels organisés par la Commission européenne. Des 1 500 participants du SGC inscrits aux cours de langues en présentiel en 2017, 39 % ont suivi le programme français et 12 % celui de l'anglais. Le SGC propose aussi une formation en ligne dans six langues, dont le français.

### Commission

La DG Interprétation de la Commission a aussi fait un investissement ciblé pour permettre à ses interprètes d'ajouter le retour vers la langue française. À titre d'exemple, et depuis janvier 2015, 18 interprètes statutaires ont ajouté le français à leurs langues de travail grâce au soutien de la DG Interprétation.

Pour assurer la continuité du service à l'avenir, la DG Interprétation fournit un soutien aussi bien financier que pédagogique aux universités avec lesquelles elle travaille en France : l'Institut supérieur d'interprétation et de traduction à Paris (ISIT) ainsi que l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs à la Sorbonne Nouvelle Paris 3 (ESIT).

### Parlement européen

Les traducteurs fonctionnaires sont tous censés maîtriser le français ; chaque traducteur reçoit donc une formation en langue française si nécessaire.

Les interprètes fonctionnaires sont censés ajouter une nouvelle langue de travail tous les six ans, jusqu'au moment où ils ont cinq langues de travail. Des cours de langues spécifiques pour interprètes sont offerts à l'intérieur du Parlement, et les interprètes ont aussi accès à des cours externes.

### COMMISSION POUR LE PACIFIQUE SUD (CPS)

Il n'y a pas de caractère obligatoire à suivre des cours de langues au sein de la CPS. Actuellement, 36 personnes suivent les cours de français et 29 suivent les cours d'anglais.

La moyenne d'heures de cours dispensés par an est de 260 h par langue, et les effectifs sont stables depuis 2016.

L'objectif de ces cours est surtout de favoriser l'intégration des personnels dans l'environnement du siège, localisé dans un territoire francophone, la Nouvelle-Calédonie. Cependant, pour les plus avancés, le niveau des cours peut leur permettre d'avoir une meilleure maîtrise technique du français et ainsi pouvoir utiliser le français dans leur travail.

## Promotion du multilinguisme

### ONU

En 2016, la coordinatrice pour le multilinguisme, Catherine Pollard, secrétaire générale adjointe chargée de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, a réactivé le réseau des points focaux pour le multilinguisme chargés de veiller à la mise en place de mesures favorables au multilinguisme dans tous les départements et bureaux du Secrétariat de l'ONU.

Le mandat de la coordinatrice pour le multilinguisme est détaillé dans le rapport du secrétaire général, A/71/757 et a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/328 sur le multilinguisme.

Il consiste à :

- servir de point d'entrée pour les préoccupations et les questions des États membres et des entités du Secrétariat concernant l'usage des langues officielles ;
- servir de facilitateur pour parvenir à une approche coordonnée et cohérente du multilinguisme au sein du Secrétariat ;
- inspirer tous les départements et bureaux en initiant et en proposant des solutions novatrices pour favoriser une culture organisationnelle propice au multilinguisme.

En juin 2016, sur proposition de la coordinatrice pour le multilinguisme, le réseau IAMLADP (Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications) a adopté sa **Déclaration de Vienne** sur le multilinguisme décidant :

1. De proposer à leurs organes directeurs de placer cette question importante au premier rang de leur ordre du jour en promulguant un cadre clair pour le multilinguisme et en adoptant, le cas échéant, des directives administratives et opérationnelles pour sa mise en œuvre.
2. D'appeler l'attention de toutes les parties prenantes sur la nécessité de soutenir leurs départements chargés des services linguistiques et de conférence et de rechercher avec eux des solutions créatives aux difficultés qu'ils rencontrent, notamment du fait de contraintes liées aux ressources, afin d'intégrer systématiquement le multilinguisme aux activités qu'elles mènent.

3. De redoubler d'efforts pour faciliter la création en leur sein de mécanismes permettant à leurs services linguistiques et de conférence de partager bonnes pratiques et solutions créatives aux difficultés rencontrées en matière d'intégration du multilinguisme.

4. De promouvoir à titre individuel la reconnaissance de la valeur et de l'importance de la diversité linguistique en organisant des événements de promotion des langues tels que les Journées des langues consacrées à chacune de leurs langues officielles, la Journée internationale de la langue maternelle, qui se tient chaque année le 21 février, et la Journée internationale de la traduction, qui se tient chaque année le 30 septembre, et en y participant activement.

Le secrétaire général a présenté, en mars 2017, son rapport biennal 71/757<sup>5</sup> sur le multilinguisme contenant de nombreuses propositions d'action visant à intégrer le multilinguisme dans ses activités, en tant que valeur fondamentale de l'Organisation, et à promouvoir une culture organisationnelle favorable au multilinguisme. Pour la première fois, les fonctions et responsabilités du coordinateur (« terms of reference ») y étaient précisées, et étaient par la suite endossées par l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale a examiné ledit rapport et adopté, en septembre 2017, sa résolution biennale sur le multilinguisme (résolution A/RES/71/328<sup>6</sup>), apportant son soutien à nombre de propositions du secrétaire général. En mai 2017, l'Assemblée générale avait aussi reconnu, par sa résolution A/RES/71/288, le 30 septembre comme Journée internationale de la traduction.

Le Secrétariat travaille actuellement à la mise en œuvre de l'ensemble de ces propositions et dispositions. Certaines de ces propositions et dispositions sont d'ores et déjà appliquées ou en phase de finalisation, telles que la mise sur pied d'une matrice exhaustive des mandats et recommandations pertinents et sa diffusion au sein du Secrétariat ; la mise en ligne de pages intranet dédiées à la question du multilinguisme ; l'inclusion dans les contrats de mission des hauts fonctionnaires des Nations unies d'un indicateur de performance dédié au multilinguisme ; ou encore un mécanisme de coordination des activités culturelles liées aux langues au sein du Secrétariat.

<sup>5</sup> <https://undocs.org/fr/A/71/757>

<sup>6</sup> <https://undocs.org/fr/A/71/L.86>

D'autres initiatives sont encore en cours, telles que :

- l'élaboration de lignes directrices visant à accompagner les managers dans la définition des exigences linguistiques dans les avis de vacance de poste ;
- la préparation d'indicateurs précis, visant à standardiser le recueil d'information et mieux informer les organes délibérants sur les avancées enregistrées et les lacunes à combler ;
- la préparation d'un document-cadre stratégique sur le multilinguisme ;
- un inventaire des compétences linguistiques du personnel du Secrétariat.

En outre, le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS), organe de coordination au sein du système des Nations unies, travaille actuellement à la mise sur pied d'une plate-forme dédiée permettant aux différentes entités du système de partager des informations relatives au multilinguisme.

## ONU – Genève

En 2017, l'ONUG a continué à promouvoir le multilinguisme en organisant des activités autour de journées linguistiques. L'ONUG a organisé une série de manifestations à l'occasion de la Journée de la langue anglaise, de la Journée de la langue arabe et de la Journée de la langue espagnole. En outre, les missions permanentes ont organisé des manifestations autour de la Journée de la langue française, de la Journée de la langue chinoise et de la Journée de la langue russe en collaboration avec le Comité des activités culturelles de l'ONUG. L'ONUG a également célébré, comme les années précédentes, la Journée de la langue maternelle.

## OMS

Lors de la 71e Assemblée mondiale de la santé (AMS) à Genève (21-26 mai 2018), une résolution (WHA71.15<sup>7</sup>) sur le multilinguisme a été adoptée. Initié par la Russie, l'Équateur et le Panama, ce texte « Multilinguisme : respect de l'égalité entre les langues officielles » déplore, entre autres, l'inégalité qui persiste entre les différentes langues officielles et de travail utilisées à l'OMS et re-

commande la nomination d'un administrateur chargé de soutenir et de contrôler l'application effective du multilinguisme au sein de l'Organisation.

L'adoption de cette résolution a été précédée par la présentation du rapport (A71/50<sup>8</sup>), « Multilinguisme : mise en œuvre du Plan d'action », du directeur général de l'OMS, M. Tedros A. Ghebreyesus, qui fait un état des lieux mitigé des progrès réalisés par l'Organisation sur ce plan.

La résolution a été coparrainée par de nombreux États parmi lesquels des francophones, dont la France et le Maroc, auxquels s'ajoute l'Algérie. Elle insiste sur l'importance du respect de la diversité culturelle et linguistique dans l'amélioration des politiques de santé dans le monde, et milite pour un accès équitable à l'information et à la coopération scientifique et technique. Soutenant le respect du multilinguisme et de la parité complète entre les langues officielles de l'OMS comme sous-bassements de l'universalité de l'organisation, elle demande au directeur général de l'OMS la mise en œuvre de mesures adéquates permettant à tous les services linguistiques de faire face efficacement à leurs obligations.

Le directeur général est également prié de désigner un administrateur comme coordonnateur du multilinguisme dont le rôle sera notamment de « superviser et de faciliter l'application générale du multilinguisme ».

Il est par ailleurs préconisé de prendre les dispositions nécessaires afin que l'accent soit mis, dans les descriptions de poste, sur la nécessité de posséder « des compétences linguistiques, en particulier la maîtrise de l'une des langues de travail du Secrétariat ».

La présentation de son rapport par le directeur général de l'OMS, trois jours avant l'adoption de la résolution ci-dessus mentionnée, a fait l'état des lieux des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action, comme demandé dans la résolution WHA61.12 « Multilinguisme : Plan d'action » de mai 2008.

Dans ce rapport, l'OMS se félicite des efforts poursuivis en faveur de la réduction de l'écart entre l'anglais et les cinq autres langues officielles, et donne certains chiffres pas vraiment rassurants. Ainsi, pour la période de 2016 à 2017 : 9 739 pages web ont été ajoutées en anglais ; 2 181 en français ; 1 371 en arabe ; 1 918 en chinois ; 1 828 en espagnol et 1 747 en russe.

<sup>7</sup>. [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA71/A71\\_R15-fr.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA71/A71_R15-fr.pdf)

<sup>8</sup>. [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA71/A71\\_50-fr.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA71/A71_50-fr.pdf)

Le document met également en exergue la pratique du multilinguisme dans la publication des principales revues ou bulletins d'information de l'OMS, à l'instar du Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé. Pourtant, dans ce document, le contenu intégral est en anglais et les lecteurs des langues française, arabe, chinoise, espagnole et russe doivent se contenter d'un résumé.

Enfin, Tedros A. Ghebreyesus informe dans son rapport du versement de fonds par la Fédération de Russie « ... pour appuyer un deuxième projet visant à améliorer la qualité et accroître la quantité des produits d'information technique et scientifique de l'OMS disponible en russe et pour élargir leur diffusion auprès des publics russophones... ».

## COMMISSION POUR LE PACIFIQUE SUD (CPS)

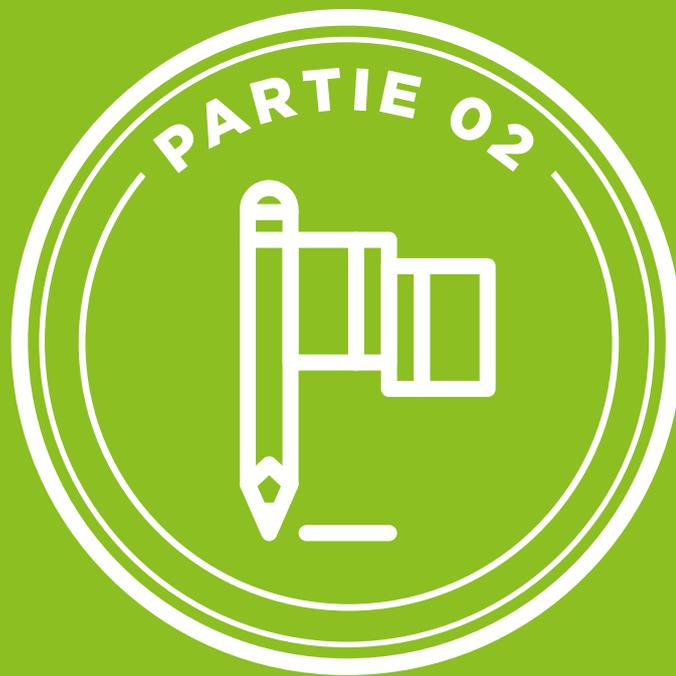
La CPS est la seule vraie organisation bilingue du Pacifique et elle est attentive à ce bilinguisme. Début 2018, elle a mis en place une politique de pratique du bilinguisme au sujet de la communication de la CPS.

Même si la CPS doit répondre à des contraintes budgétaires fortes, le montant du budget consacré à l'interprétation et à la traduction a pu être maintenu, ce qui fait que sa part dans le budget ordinaire (hors projets et programmes) total est passée de 4,5 % en 2014 à 6,9 % en 2018.

Depuis le début de l'année 2018, la CPS a développé un système pour mieux couvrir les coûts des services supports. La traduction et l'interprétation en font partie. Concernant la politique de recrutement, tous les postes à recrutement international sont publiés dans les deux langues : français et anglais, et il est mentionné dans les fiches de poste du personnel d'encadrement, y compris des chefs de certains projets, que la maîtrise du français est souhaitable.

Enfin, lors de la réunion du Comité des représentants des gouvernements et administrations réunis fin juin 2018 à Nouméa, la valorisation du multilinguisme a été réaffirmée.





## La mise en œuvre de la résolution d'Antananarivo

## CHAPITRE 1

# LES INITIATIVES PRISES PAR LES ÉTATS ET GOUVERNEMENTS

Cette partie<sup>9</sup> s'attachera à examiner dans quelle mesure les États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF se sont employés à mettre en œuvre la résolution sur la mise en œuvre du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*, adoptée lors de la 32e Conférence ministérielle de la Francophonie à Antananarivo (Madagascar) en novembre 2016. Chaque initiative sera décrite à partir des recommandations formulées dans la résolution.

En préambule, il convient de signaler la préparation, en cours<sup>10</sup>, d'une réunion informelle des ministres représentant les 17 pays<sup>11</sup> membres de l'Union européenne (UE)

et membres ou observateurs à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui doit se tenir en marge de la 35e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, le 9 octobre 2018, à Erevan (Arménie). Cette réunion fait suite à une proposition formulée par la Fédération Wallonie-Bruxelles lors du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) du 6 avril 2018. Elle est destinée à favoriser une concertation en vue d'une mobilisation pour une stratégie favorable au multilinguisme et à la langue française à l'Union européenne.



### Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« Veiller à ce que [les] représentants [des pays] reçoivent des instructions sur l'usage du français dans les enceintes multilatérales chaque fois que le recours à leur langue officielle ou nationale n'est pas possible et en fonction des situations décrites dans le Vade-mecum. »*

#### Andorre

L'importante et croissante implication et participation de la principauté d'Andorre dans les instances internationales, que ce soit les Nations unies, l'Unesco ou le Conseil de l'Europe, pour ne citer que ces exemples, offre l'occasion aux représentants andorrans d'utiliser le français lors des interventions et des négociations internationales. La langue de travail de l'Andorre dans les organisations internationales est traditionnellement

le français. Les délégations dépêchées à l'extérieur utilisent le français avant toute autre langue. Il est important de souligner que le Parlement andorran a approuvé, le 22 juin 1995, un Accord relatif à l'usage du français par l'Andorre dans le cadre de l'ONU. La langue de travail de l'Andorre dans les organisations internationales continue d'être le français. Les négociations de l'Accord d'Association avec l'Union européenne se déroulent en langue française.

<sup>9</sup> Rédigée d'après les réponses fournies par les États et gouvernements à l'OIF.

<sup>10</sup> Septembre 2018.

<sup>11</sup> Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie. La Fédération Wallonie-Bruxelles, membre à part entière de l'OIF est également impliquée.

D'autre part, l'Andorre est membre du Conseil économique et social des Nations unies depuis 2017 (jusqu'en 2019). Les agents de l'administration impliqués dans ce dossier ont une bonne maîtrise du français, ce qui leur permet de participer de façon active aux travaux de l'ECOSOC.

### Arménie

Les représentations de la République d'Arménie auprès des organisations internationales et régionales (ONU New York, Genève, Unesco, Conseil de l'Europe) ont continué à s'appuyer sur les directives du ministère des Affaires étrangères de la République d'Arménie adressées au mois de novembre 2013, qui leur recommandaient de s'exprimer, autant que possible, en français lors des réunions, de participer aux réunions des groupes d'ambassadeurs francophones et de se joindre aux démarches de ces groupes lorsque la diversité linguistique n'est pas respectée et pour promouvoir le multilinguisme.

### Autriche

Les représentants autrichiens au sein de l'UE, d'enceintes régionales et multilatérales (système de l'ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, etc.), sont à même de choisir le français pour tout type de communication, de négociation ou d'intervention. L'Autriche a confirmé son engagement en faveur du multilinguisme, par exemple, en soutenant la résolution de l'ONU sur le multilinguisme.

### Canada

Le programme des langues officielles d'Affaires mondiales Canada effectue un travail auprès des chefs de missions au sein des 179 missions canadiennes à l'étranger afin de les sensibiliser au respect des deux langues officielles du Canada.

### Canada-Québec

La question du français dans la vie internationale est portée à un très haut niveau par le Québec, notamment au sein des instances de la Francophonie. La ministre des Relations internationales et de la Francophonie a rappelé, lors de sa participation à la 32<sup>e</sup> Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) en novembre 2016, à Antananarivo, l'importance de la promotion et du rayonnement de la langue française sur la scène internationale. Dans le cadre du 10<sup>e</sup> anniversaire du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*, et du débat de la CMF portant sur le sujet, la ministre a réitéré l'engagement du Québec à cet égard

et lancé un appel à l'action auprès des membres. Il a été mentionné que le français est une langue internationale d'envergure qui, par sa vitalité et son rayonnement, peut contribuer de façon active au développement des affaires. Le Québec réitère régulièrement, notamment lors des réunions du groupe de travail de l'OIF sur le français dans la vie internationale, l'importance de s'exprimer en français ou d'exiger une interprétation dans toutes les organisations internationales qui ont le français comme langue officielle ou de travail.

Les représentants du gouvernement du Québec défendent l'usage de la langue française en s'exprimant exclusivement dans cette langue au sein des organisations internationales qui ont le français comme langue officielle, langue de travail, ou quand un service d'interprétation simultanée est offert en français. Les représentants québécois sont occasionnellement appelés à intervenir dans les diverses instances de l'Organisation des Nations unies, au sein des délégations canadiennes. Soulignons par exemple les interventions réalisées lors des travaux, réunions et conférences de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) ainsi que devant les comités relatifs aux droits de la personne aux Nations unies, lors des comparutions du Canada. Pour chaque occasion précitée, les interventions et correspondances officielles sont uniquement effectuées en français.

### Chypre

Les représentants de la fonction publique sont encouragés à utiliser le français dans les instances internationales, cependant la plupart étant anglophones et diplômés des universités anglophones, ils ont recours à la langue anglaise. De plus, la langue anglaise est utilisée systématiquement par les représentants des États participant aux enceintes multilatérales. Les fonctionnaires formés dans des universités francophones utilisent le français et/ou l'anglais selon le cas et les circonstances. Les représentants chypriotes francophones ont l'occasion d'échanger en français aussi bien au sein des instances européennes ou internationales qu'au niveau bilatéral. Cependant, l'échange en français pendant les réunions de travail des différents comités, groupes de travail ou conférences est difficile, même pour ceux qui parlent couramment le français, car dans la plupart des cas l'anglais reste la langue la plus usitée. En outre, les documents utilisés pendant les réunions de travail / conférences sont rédigés par des fonctionnaires non francophones, ce qui rend difficile par la suite l'intervention en français du représentant.

### Congo

Très souvent, les représentants congolais font usage de la langue française dans les enceintes multilatérales. Aucune autre langue officielle n'est utilisée. De même, au niveau des organisations, des négociations, des réunions intergouvernementales, la République du Congo n'a pas d'autre langue de travail que la langue française.

### Fédération Wallonie-Bruxelles

Adoption par le Parlement de la FWB, en janvier 2018, d'une résolution relative à la promotion de l'usage du français dans les institutions européennes et à la revalorisation du multilinguisme à la suite du Brexit (« ... le Parlement de la FWB demande au gouvernement de la FWB d'inviter ses autorités politiques, administratives et membres de sa diplomatie à privilégier l'usage du français lorsqu'ils doivent intervenir par des prises de parole et de communication dans des contextes multilingues... »).

### France

La Délégation aux affaires francophones du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a élaboré, à l'attention des agents représentant la France dans des organisations internationales et régionales et en lien avec ces derniers, un guide unique de mise en œuvre du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* de l'Organisation internationale de la Francophonie, adopté le 26 septembre 2006 au Sommet de Bucarest, et du vade-mecum du Secrétariat général des affaires européennes sur le français dans les institutions européennes dans sa version actualisée en 2017. Ce dernier précise, de façon très concrète, les règles applicables et la conduite à tenir à partir des bonnes pratiques et expériences passées.

### Monaco

Des instructions ont été données et une copie du *Vade-mecum* transmise à l'ensemble des ambassadeurs et chefs de mission de la principauté de Monaco, ainsi qu'à tous les départements ministériels du gouvernement princier, afin que tous attirent spécialement l'attention de leurs diplomates et fonctionnaires amenés à participer à des événements internationaux sur la nécessité d'en respecter les prescriptions. La langue française est privilégiée lors des prises de parole, des rédactions de notes verbales, de communiqués et correspondances diplomatiques par les représentants monégasques. Ils veillent également auprès des services de traduction et d'interprétation de ces institutions à ce que toutes les documentations et les publications émanant du gouvernement monégasque soient disponibles en français.

Les représentants monégasques se sont exprimés uniquement en langue française lors des réunions du Comité préparatoire sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (2016 et 2017).

Lors des conférences internationales en principauté, les échanges ont lieu en français ou en traduction française, tout comme les contenus diffusés relatifs à ces conférences.

### Nouvelle-Calédonie

Les organisations internationales et régionales présentes dans le Pacifique dans lesquelles le français est langue officielle / de travail sont l'Unesco, la Communauté du Pacifique et la Commission économique et sociale pour l'Asie-Pacifique.

Par ailleurs, le français est partiellement utilisé au sein du Programme régional océanien de l'environnement (traduction partielle des documents), du Groupe mélanésien fer de lance (anglais et français, traduction/interprétation partielle des documents).

Pour le forum des îles du Pacifique, qui n'utilise pas le français, une traduction/interprétation est proposée par la Nouvelle-Calédonie.

### Serbie

Les représentants de la République de Serbie s'efforcent, quand ils le peuvent, d'employer la langue française au sein des organisations internationales à l'oral, s'il s'agit de prise de parole ou d'un discours lors d'une réunion ou d'une conférence internationale, à l'écrit quand il faut soumettre une note verbale, un non-papier, un autre document en français.

Notamment dans les organisations suivantes : ONU, Unesco, OIV (Organisation internationale du vin et de la vigne) BIE (Bureau international des expositions), EUTELSAT Igo, ITEF (Forum international des transports) l'Institut du froid...

### Slovénie

Dans la plupart de ses déplacements officiels, le ministre des Affaires étrangères utilise la langue française. Si possible, les conférences internationales organisées par le ministère des Affaires étrangères se déroulent en plusieurs langues ; ainsi la conférence internationale « Journée de l'Afrique », qui se tient annuellement à Ljubljana, se déroule traditionnellement en slovène, en français et en anglais.

Par ailleurs, les représentations permanentes de la Slo-  
vénie auprès des organisations internationales consi-  
dèrent que le principe de multilinguisme est globale-  
ment respecté, notamment à l'ONU où le français est l'une  
des six langues officielles. Toutefois, les réunions infor-  
melles se déroulent souvent en anglais, sauf si des pays  
financent une traduction vers le français.

Aux réunions de coordination entre les États membres  
de l'UE, le français est présent dans la plupart des cas.  
Selon les informations de la représentation permanente  
de la Slovénie auprès de l'Office des Nations unies et des  
organisations internationales à Genève, le français est ré-  
gulièrement utilisé comme langue de travail au cours des  
réunions des États membres (parallèlement à l'anglais).

### Suisse

La Suisse est attachée au multilinguisme et à l'usage de  
la langue française dans les instances internationales.  
Elle s'engage pour que le français soit utilisé de manière  
régulière dans les négociations internationales, notam-  
ment au sein de la Genève internationale.

### Togo

Le gouvernement togolais exhorte les diplomates to-  
golais à faire l'usage du français dans les organisations  
internationales. Les interventions à tous les niveaux sont  
faites en langue française. Le Togo soutient toujours  
l'idée de l'usage exclusif du français dans les grandes  
instances.

### Synthèse

*Le choix de l'usage du français dans les enceintes  
multilatérales se fait de façon évidente pour les pays  
où le français est la seule langue officielle, mais il est  
également encouragé par les pays officiellement bi-  
lingues comme le Canada.*

*Le Vade-mecum, dans sa version originale ou dans  
un guide de mise en œuvre (France), reste le docu-  
ment de référence sur ce point, et est parfois trans-  
mis à l'ensemble des représentants (Monaco) pour  
jouer un rôle de sensibilisation et de guide dans les  
pratiques et les exigences à avoir.*

*Les pays ayant plusieurs langues officielles font par-  
fois le choix du français comme langue de travail :  
c'est notamment le cas de la principauté d'Andorre  
depuis 1995. L'importante et croissante implication  
et participation de la principauté d'Andorre dans*

*les instances internationales offrent l'occasion aux  
représentants andorrans de continuer à utiliser le  
français lors des interventions et des négociations  
internationales.*

*Ces directives se font le plus souvent dans un cadre  
de promotion du multilinguisme, que ce soit par les  
actions du GAF (Arménie), par l'adhésion à la réso-  
lution de l'ONU sur le multilinguisme (Autriche), ou  
par un plaidoyer renforcé (comme de la part de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles à la suite du Brexit).*

*L'anglais est encore utilisé largement dans des cas  
où la formation en français des représentants fait  
défaut (Chypre). Il peut aussi être utilisé parallèle-  
ment au français ou en alternance selon les organi-  
sations (Nouvelle-Calédonie, Slovénie).*



### Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« ... sur la vigilance à exercer au sein des organisations pour que celles-ci respectent le régime linguistique qu'elles se sont donné dans leur fonctionnement quotidien et lors des négociations internationales, des réunions intergouvernementales officielles ainsi que dans les procédures de recrutement. »*

#### Andorre

Le groupe des ambassadeurs francophones à l'Unesco se rapproche régulièrement du Secrétariat et rappelle les exigences et les instructions concernant le multilinguisme.

Les délégations dépêchées à l'extérieur, lorsqu'elles reçoivent des courriels et des notes d'informations (ex. : les notes ivoire à l'Unesco) en anglais, ne manquent pas de réclamer la version française.

#### Canada

Le Canada reconnaît l'importance des défis liés à l'usage de la langue française dans les organisations internationales et le bien-fondé des démarches entreprises par l'OIF pour inverser la tendance. Ainsi, le Canada a appuyé les démarches de la représentation de l'OIF à Genève, concernant une mesure que le Centre de documents de l'ONUG souhaitait adopter et qui aurait potentiellement restreint l'accès aux documents dans les langues de travail de l'ONU autre que l'anglais et entraîné la réduction du budget de la traduction.

#### Canada-Québec

Le Québec s'est informé à plusieurs reprises de l'état d'avancement du plaidoyer politique auprès des Nations unies pour l'adaptation de la campagne « HeForShe » en français. Des clarifications ont également été demandées à la suite de l'annonce d'ONU Climat, le 26 février 2018, concernant l'interruption du service d'actualités en français du Secrétariat des Nations unies sur les changements climatiques. Le Québec a mentionné sa préoccupation à l'égard de cette annonce et réitéré l'importance du maintien de la disponibilité de l'information en langue française au sein des organisations internationales.

#### Fédération Wallonie-Bruxelles

La vigilance de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles auprès de l'UE (intégrée à la RP de la Belgique auprès de l'UE) s'exerce en concertation avec les représentations permanentes de pays membres de l'UE et de la Francophonie (France, Luxembourg...) pour, notamment, sensibiliser l'UE à utiliser davantage le français dans sa communication externe (plus de traductions en français sur les différents sites Internet, appels d'offres...).

#### France

Les délégations françaises ont instruction de s'assurer auprès des secrétariats des organisations, préalablement à la tenue de réunions formelles, de l'existence d'une interprétation simultanée des interventions ; de demander systématiquement que les interventions ne soient pas uniquement en anglais, mais aussi en français (au moins en partie), quitte à ce que les délégations francophones proposent elles-mêmes les traductions.

À Bruxelles, le 25 avril 2018, l'ambassadeur de France auprès de l'UE a quitté une réunion du Comité des représentants permanents de l'Union européenne consacrée aux futures modalités de travail destinées à préparer le prochain cadre financier pluriannuel (CFP). Il entendait ainsi exprimer son mécontentement pour la façon dont le régime linguistique était géré. En effet, les futures réunions d'experts sur les budgets 2021-2027 sont programmées sans interprétation, ce qui revient à consacrer l'usage unique de l'anglais.

## Slovénie

Les représentants slovènes soutiennent les efforts visant une application stricte du principe de multilinguisme. Ils soutiennent également l'utilisation du français, particulièrement la présentation des documents en langue française dans des délais requis. Ils soutiennent également les manifestations promouvant le multilinguisme et la langue française, comme la Journée internationale de la Francophonie, organisées dans certaines organisations internationales. Ils souhaiteraient d'ailleurs qu'elles se

multiplient dans toutes les organisations afin de renforcer la visibilité du français et sa plus large utilisation par les États membres.

## Togo

Les autorités préconisent le renforcement de la qualité des services d'interprétariat et de traduction à travers entre autres le recrutement de stagiaires.

### Synthèse

*De nombreux pays francophones ou partiellement francophones ont réitéré leur engagement sur la question du multilinguisme dans les organisations internationales.*

*Une vigilance à ce sujet est de mise, et s'opère à différents niveaux. L'Andorre, l'Arménie, la France ou le gouvernement du Québec ne manquent pas de faire des rappels aux organisations quand tout type de documents, courriels et notes d'informations compris, n'est pas diffusé dans une version française. Pour beaucoup, ce point passe en effet surtout par une vigilance renforcée sur une traduction en français et dans les délais impartis de tous les documents de travail.*

*Pour les délégations françaises, les recommandations du Vade-mecum passent aussi par une vérification en amont de l'existence d'une interprétation simultanée des interventions lors des réunions formelles, avec l'exigence que les interventions ne se fassent pas uniquement en anglais, mais aussi en français (au moins en partie), quitte à ce que les délégations francophones proposent elles-mêmes les traductions.*

*Si certains pays ne constatent pas de dysfonctionnements particuliers à ce sujet dans les organisations (Niger), d'autres témoignent d'une certaine difficulté à appuyer l'usage du français dans un milieu qui reste très anglophone (Chypre).*



### Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« Encourager l'adoption et (...) veiller à la mise en œuvre de mesures nationales en faveur de l'apprentissage du français dans les systèmes scolaires ; »*

## Andorre

La structure éducative de la principauté d'Andorre est régie par la présence sur son territoire de trois systèmes éducatifs publics et gratuits : l'andorran, le français et l'espagnol qui se partagent de façon équilibrée, de la maternelle au baccalauréat, les élèves du pays (11 000 élèves environ). Pour l'année scolaire 2016-2017, le système andorran a accueilli 4 333 élèves, le système espagnol 3 081 élèves et le système français 3 604

élèves. Le système andorran introduit l'étude et l'utilisation du français dès la maternelle. Pour le système espagnol, le français est introduit plus tard comme langue étrangère, mais pas pour tous les élèves. Le cursus universitaire (une université en Andorre avec quelques filières) est en catalan. Des cours peuvent être donnés en français si le professeur est de langue française.

### Arménie

Le volet éducatif du plan d'action du Pacte linguistique (en avril 2016, le ministre des Affaires étrangères d'Arménie et la secrétaire générale de la Francophonie ont signé un avenant au « Pacte linguistique entre l'Arménie et la Francophonie » prolongeant pour une nouvelle période de trois ans le Pacte linguistique signé en 2012 lors du Sommet de Kinshasa) accorde une importance particulière au renforcement de la place du français dans le système éducatif, notamment par l'extension progressive de la mise en place du français en tant que 3<sup>e</sup> langue étrangère, par la consolidation du programme de l'enseignement du français renforcé ainsi que par le renforcement de la formation des professeurs arméniens de français.

### Autriche

Dans les AHS (écoles secondaires d'enseignement général), le français est choisi comme langue vivante 2 par une majorité d'élèves. Ce choix se reflète également dans les chiffres des élèves qui présentent le français aux écrits de l'examen de fin d'études. En 2017, ce sont 12,1 % des élèves qui ont présenté le français aux écrits. Les résultats sont excellents. Concernant le cycle de six ans, environ 2/3 des élèves ont eu leur examen avec la mention « Bien » ou « Très bien ».

Durant l'année scolaire 2017/2018, cinq AHS autrichiennes ont postulé pour la première fois pour obtenir le LabelFranceÉducation. Il s'agit d'écoles au sein desquelles l'enseignement du français est proposé de manière particulièrement approfondie, l'enseignement dans d'autres matières se faisant en partie aussi en français. Cette initiative continuera d'être encouragée au cours des années à venir.

La participation au prix des Lycéens ainsi qu'au concours vidéo Karambolage est vivement appréciée dans les écoles. On constate que les productions des élèves gagnent en qualité chaque année. L'Institut français à Vienne est dans ce domaine d'un grand soutien pour les AHS.

Le français est la deuxième langue vivante étrangère dans les BHS (établissements secondaires d'enseignement technique et professionnel de niveau avancé) pour les 15-19 ans. Le français est aujourd'hui enseigné dans plus de la moitié de tous les BHS d'Autriche. Les cours durent cinq ans et conduisent au niveau B1 du Cadre européen commun de référence (CECR).

### Canada

Au Canada, les droits linguistiques en milieu minoritaire des élèves francophones résidant à l'extérieur du Québec

(et des élèves anglophones vivant au Québec) sont protégés par la Charte canadienne des droits et libertés. Cette Charte définit les conditions en vertu desquelles les Canadiens ont le droit d'avoir accès à une instruction publique dans la langue de la minorité (donc en anglais au Québec, et en français dans le reste du Canada).

Le gouvernement fédéral accorde des contributions couvrant une partie des dépenses encourues par les provinces et territoires pour offrir des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la seconde langue officielle. Au cours des dernières années, la participation des jeunes Canadiens anglophones hors Québec à des programmes d'immersion française a connu une croissance considérable.

### Canada–Nouveau-Brunswick

L'organisation de la conférence ministérielle de la CONFEMEN, en mai 2018, à Bathurst au Nouveau-Brunswick, a contribué à encourager et à soutenir l'apprentissage du français dans les systèmes scolaires nationaux, et donc à concourir aux objectifs sous-jacents du *Vade-mecum*.

### Canada–Québec

Concernant l'apprentissage du français dans les systèmes scolaires, la grande majorité des établissements qui forment le réseau public québécois de l'éducation offre un enseignement en français. Afin de favoriser leur intégration à une société majoritairement francophone, les enfants d'immigrants qui choisissent de vivre au Québec sont tenus de fréquenter l'école française jusqu'au terme de leurs études secondaires. De plus, depuis quelques années, les collèges et les universités francophones du Québec se sont donné des stratégies d'amélioration de la qualité du français de leurs étudiants. Par ailleurs, la Charte de la langue française exige des collèges et universités du Québec qu'ils se dotent d'une politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française.

Dans le cas des établissements offrant un enseignement en français à la majorité de leurs étudiants, cette politique porte sur le français comme langue d'enseignement, langue de communication de l'administration et langue de travail ainsi que sur la qualité du français et sa maîtrise par les étudiants et par le personnel.

### Chypre

Le français est la seconde langue étrangère obligatoirement enseignée dans l'enseignement secondaire depuis 1963 : seconde langue étrangère obligatoire au collège (trois ans), seconde langue étrangère obligatoire en première année du lycée, optionnelle en seconde et en terminale.

Le ministère de l'Éducation avait envisagé d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement du français et son maintien obligatoire dans les deux dernières classes du lycée dans les écoles publiques, mais les réactions négatives de certains syndicats d'enseignants, d'associations et d'ambassades de pays représentant d'autres langues étrangères enseignées dans les lycées n'ont pas permis de poursuivre dans cette voie.

Les autorités de Chypre suggèrent d'envisager la mise en place de programmes qui favoriseront l'apprentissage du français dès le très jeune âge (voire l'école maternelle) et se félicitent de l'ouverture, en 2012, de l'école franco-chypriote, mais aimeraient que la coopération francophone se renforce pour, par exemple, offrir des cours de français gratuits aux enfants qui le désirent en dehors des heures scolaires, dans les instituts français.

### Congo

Au Congo, dans tous les systèmes scolaires, l'apprentissage se fait en français.

### Fédération Wallonie-Bruxelles

La Fédération Wallonie-Bruxelles, dont le système éducatif est en français, favorise l'apprentissage du français à destination des non-francophones par différentes actions :

- octroi d'une quarantaine de bourses d'été destinées à de futurs professeurs de français langue étrangère ainsi qu'à des étudiants en provenance de certains pays de coopération désireux de renforcer leur connaissance du français et de la culture francophone de Belgique (collaboration avec ULiège et UCL) ;
- octroi de bourses (25) à des étudiants inscrits à l'ESFAM<sup>12</sup>, en provenance des pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté des États indépendants membres de la Francophonie ;
- octroi de bourses (40) à des étudiants inscrits à l'université Senghor à Alexandrie (Égypte), originaires de pays prioritaires de coopération de WBI et membres de la Francophonie ;
- soutien au réseau des attaché(e)s de liaison académique et culturelle (ALAC) dont l'une des principales missions est d'enseigner le français langue étrangère et la littérature francophone de Belgique dans des universités étrangères, partenaires de WBI ;

- contribution volontaire aux programmes d'apprentissage du français de TV5MONDE.

### France

Dans le cadre du plan pour la promotion du français et du plurilinguisme du président de la République, la France s'est engagée à « Mobiliser des moyens inédits pour l'éducation dans les pays francophones ». L'Agence française de développement (AFD) augmente significativement les moyens consacrés à l'éducation dans les pays francophones : 52 M€ 2017, 300 M€ 2018 et 400 M€ 2019. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères soutient les actions des postes diplomatiques dans le domaine de la coopération éducative à l'aide des Fonds de solidarité prioritaire (FSP), instruments de financement de projets structurants dans le domaine de l'enseignement du et en français, et contribue à la structuration et au développement de réseaux nationaux de filières bilingues francophones de qualité à travers le LabelFrancEducation. On compte aujourd'hui 209 filières ou établissements labellisés dans 44 pays ; leur nombre devrait être porté à 500 d'ici 2022 dans 53 pays. Les Instituts français et les Alliances françaises accompagnent ces actions dans leur composante linguistique et assurent la certification des compétences des apprenants et des enseignants en langue française.

### Lettonie

Conformément à la loi sur la langue officielle, toute autre langue que la langue nationale (le letton) dispose d'un statut de langue étrangère. Chaque élève et étudiant a la possibilité de choisir une, deux ou trois langues étrangères. Pour l'année scolaire 2016-2017, le nombre total d'élèves qui ont choisi le français était de 4 836.

### Maurice

L'apprentissage du français occupe une place importante dans le système éducatif national. Le français est en effet une matière obligatoire dans le cursus scolaire du primaire et dans celui du premier cycle du secondaire. La langue française est ainsi enseignée dans tous les établissements scolaires publics et privés subventionnés pour une durée de deux années au minimum.

L'enseignement du français s'inscrit dans un programme et un calendrier bien défini sur un pied d'égalité avec l'anglais. Ainsi, au primaire, l'apprentissage du français, fondé sur les objectifs définis dans le « National Curriculum Framework » et le « French Teaching and Learning

<sup>12</sup> École supérieure de la Francophonie pour l'administration et le management basée à Sofia (Bulgarie).

Syllabus » (octobre 2015), requiert l'acquisition des compétences en compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale.

Au premier cycle du secondaire, après cinq années d'études obligatoires, de nombreux élèves poursuivent des études de français pendant les deux années supplémentaires qui les mènent au bac. On soulignera un taux de réussite d'environ 79 % en français aux examens de fin de cycle primaire, de 81 % à la fin du 1er cycle du secondaire tandis que ce taux est d'environ 97 % aux examens du bac. En comparaison avec les autres matières, le taux de réussite en français figure parmi les plus élevés.

Par ailleurs, le DELF<sup>13</sup> scolaire, niveau B2, a été introduit dans le système mauricien depuis 2010 et les élèves peuvent passer cette épreuve pour faire valider leurs compétences en français. Chaque année, plus de 90 % des inscrits sont reçus à l'épreuve du Delf scolaire.

### Moldavie

Le 25 novembre 2017, la Moldavie a signé le Memorandum de partenariat entre l'OIF et les ministères chargés de l'Éducation et de la Recherche de quatre pays : Albanie, Arménie, République de Moldavie et Roumanie, qui s'inscrit dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022. Ce Memorandum vise à établir un mécanisme de coopération entre l'OIF et les pays signataires pour le renforcement des compétences en français, notamment par le biais de matériels pédagogiques innovants, le développement de l'environnement scolaire francophone et le renforcement des échanges académiques entre les États. Actuellement, 124 000 élèves moldaves étudient le français comme première langue étrangère, soit 39 % du nombre total des élèves.

### Monténégro

Le français est l'une des langues enseignées dans le système scolaire. La majorité des diplomates monténégrins manifestent un grand intérêt pour l'apprentissage de la langue française, en tant qu'outil utile pour participer à des réunions et des rencontres internationales.

### Niger

Le Niger soutient fermement l'apprentissage du français dans le système scolaire.

### Sénégal

Au Sénégal, le français reste la langue officielle de l'administration et de l'éducation formelle comme langue d'enseignement et discipline. À ce titre, la langue française conserve toutes les prérogatives qui lui sont reconnues dans la Constitution.

### Serbie

La Serbie a signé, le 20 octobre 2017, la Convention de coopération sur l'enseignement du français et l'enseignement bilingue francophone, qui associe le ministère de l'Éducation, des Sciences et du Développement technologique de la République de Serbie, l'ambassade de France à Belgrade et l'Institut français de Belgrade. Cet accord établit le cadre de l'enseignement du français dans les écoles primaires et secondaires en Serbie, pour le suivi de l'enseignement bilingue et pour l'amélioration du système de l'examen du DELF dans les établissements scolaires.

De même, l'accord prévoit un cadre pour la promotion du français dans les écoles primaires et secondaires, pour la formation continue des enseignants d'autres matières qui enseignent partiellement en français et pour l'engagement de lecteurs de français dans les établissements scolaires.

Aujourd'hui, plus de 110 000 élèves apprennent le français, dans des écoles primaires et secondaires. En Serbie, sur huit écoles bilingues au total, quatre ont reçu le « Label FranceÉducation ». Une école française « l'École française de Belgrade » a été fondée récemment en tant qu'établissement conventionné, membre du réseau AEFÉ (Agence pour l'enseignement français à l'étranger), homologuée par le ministère de l'Éducation nationale français où environ 400 élèves sont inscrits pour l'année 2017-2018 au niveau primaire et secondaire. Pour l'année 2018, un nouvel enseignement bilingue a été prévu à l'École de l'hôtellerie et du tourisme de Belgrade.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, à la rentrée 2017-2018, environ un millier d'étudiants sont inscrits dans les quatre départements de langue française des universités de Belgrade, Novi Sad, Kragujevac et Niš. Par ailleurs, plusieurs étudiants suivent des programmes de master en français : le master d'Études européennes de l'université de Nancy en France et le master Politique culturelle et management, proposé par le Département de l'Unesco et l'université de Lyon.

13. Diplôme d'études en langue française.

Depuis novembre 2016, cinq enseignants serbes participent à la formation à distance JEDA (jeunes enseignants débutants en action) mise en place par le bureau régional de l'OIF pour les pays de l'Europe centrale et orientale à travers le CREFECO en partenariat avec l'université de Rouen. Il s'agit d'une formation de 106 heures proposées sur une durée de 7 mois en classes virtuelles.

### Slovénie

Au cours de l'année 2016-2017, l'enseignement du français en tant que 2<sup>e</sup> langue étrangère était assuré par 38 établissements scolaires secondaires pour 1 774 élèves. En tant que 3<sup>e</sup> langue étrangère, le français est enseigné par 16 établissements pour 477 élèves. Trois écoles assuraient l'enseignement du français comme langue étrangère non obligatoire (33 élèves). En 2016-2017, un total de 2 284 élèves a donc participé aux classes de français. Parmi les 74 012 élèves inscrits dans l'enseignement secondaire, en 2016-2017, en Slovénie, 3,1 % ont donc fréquenté des classes de français.

### Suisse

L'apprentissage des langues nationales à l'école, dont le français, est une question qui relève de la compétence cantonale. La Confédération n'intervient que si l'apprentissage du français ou d'une autre langue nationale n'est plus assuré dans un canton. Ce n'a jamais été le cas pour le moment.

### Uruguay

Une déclaration conjointe entre le gouvernement de la République orientale de l'Uruguay et le gouvernement de la République française sur la coopération bilatérale sur l'enseignement de la langue française a été signée en 2015.

Dans l'enseignement public, les effectifs des apprenants de français au collège et au lycée étaient de 5 838 élèves en 2017. Dans le supérieur, le programme d'enseignement du français à l'université de la République, via la faculté d'Humanités et des sciences de l'Éducation, comptait, en 2017, 457 étudiants, issus de toutes les disciplines d'études supérieures. Par ailleurs, l'université de la République a intégré l'Agence universitaire de la Francophonie.

### Synthèse

*En France et pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, la promotion de l'apprentissage du français dans les systèmes scolaires se retrouve surtout dans l'action portée à l'étranger dans le monde francophone, par des augmentations de moyens financiers, des labellisations d'établissements et l'octroi de bourses de mobilité et de formation. Pour d'autres États, l'enseignement en langue française est un fait, qu'elle soit seule langue d'enseignement ou que plusieurs systèmes cohabitent (Andorre, Canada, Canada-Québec, Congo, Sénégal, Suisse).*

*En Autriche, à Chypre, au Monténégro, en Lettonie et en Slovénie, le français maintient sa place en tant que deuxième ou troisième langue étrangère, sans que des mesures particulières aient été prises ces deux dernières années.*

*La question de l'enseignement du français a toutefois pu faire l'objet d'une coopération bilatérale ou multilatérale dans certains États : Arménie, Moldavie, Serbie et Uruguay.*

*Ainsi, en Arménie, le volet éducatif du plan d'action du Pacte linguistique accorde une importance particulière au renforcement de la place du français dans le système éducatif. De même, la Moldavie a signé un Mémorandum de partenariat entre l'OIF et les ministères chargés de l'Éducation et de la Recherche de quatre pays, et la Serbie a signé une Convention de coopération sur l'enseignement du français et l'enseignement bilingue francophone.*



## Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« ... la valorisation des compétences en français dans le recrutement des diplomates et dans la progression de leur carrière... »*

### Andorre

Les avis de recrutement des agents du ministère des Affaires étrangères imposent le catalan, le français, l'anglais, l'espagnol, lus, écrits et parlés. Des épreuves d'évaluation sont organisées. La connaissance d'autres langues étrangères est une valeur ajoutée lors de la sélection finale si deux candidats sont ex æquo.

Pour ce qui est des autres ministères de la Fonction publique, la connaissance des langues telles que le français et l'anglais est exigée lors du recrutement de personnes susceptibles de travailler dans certains ministères (par exemple, du Tourisme). De façon générale, les avis de recrutement n'imposent pas la connaissance du français, chaque poste présentant un cahier des charges qui lui est propre. La connaissance, ou le niveau de connaissance exigé pour chaque poste, est donc différent et dépend des implications de chaque poste.

En ce qui concerne les carrières diplomatiques, le français est indispensable. Au sein de l'administration andorrane, la connaissance des langues étrangères, en général, et du français en particulier, est un élément qui est apprécié et qui est pris en considération au moment de l'attribution des tâches.

### Arménie

Le ministère des Affaires étrangères s'efforce, autant que possible, d'affecter des diplomates francophones dans les différentes représentations de l'Arménie auprès des organisations internationales.

### Autriche

Le service diplomatique d'Autriche (le concours d'entrée au service diplomatique s'intitule examen préalable) exige une très bonne connaissance de la langue française.

### Canada

Tous les employés recrutés par Affaires mondiales Canada (AMC) qui sont affectés à l'étranger doivent avoir

un profil linguistique leur permettant d'utiliser l'anglais et le français à un niveau intermédiaire ou supérieur. AMC offre, à travers un programme de langues officielles, de la formation pour le maintien des acquis en français et en anglais. De plus, tous les candidats aux postes de direction doivent avoir réussi les tests d'évaluation en langue seconde (anglais ou français) au niveau intermédiaire.

### Chypre

Lors du recrutement des diplomates, une très bonne connaissance de l'anglais est requise. La connaissance d'une deuxième langue étrangère, et surtout du français, est considérée comme un avantage complémentaire.

Pour les autres fonctionnaires, selon le poste, une bonne connaissance de l'anglais est requise, mais, pour certains postes, la connaissance de l'une des trois langues parmi l'anglais, le français et l'allemand est demandée à égalité. Mais c'est l'anglais qui l'emporte.

### Congo

Dans toute l'administration congolaise, la langue française est l'unique langue utilisée dans la sélection, la nomination auprès des organisations internationales ainsi que dans la rédaction des rapports.

### Fédération Wallonie-Bruxelles

Le français est la langue du concours de recrutement des futurs délégués généraux de WB.

### France

La France insiste pour que les moyens consacrés prioritairement à la formation des diplomates dans le cadre des Initiatives francophones nationales (IFN, voir page 73) ne soient pas diminués dans le cadre de la programmation 2019-2022 de l'OIF en cours. Elle réaffirme le rôle important de ses Instituts français et de ses Alliances françaises en tant qu'opérateur des programmes de formation linguistique de l'OIF.

### Lettonie

La Lettonie en tant qu'État observateur de l'OIF s'efforce de renforcer l'apprentissage du français pour les fonctionnaires et diplomates susceptibles de l'utiliser dans le cadre des organisations internationales. Néanmoins, actuellement, la connaissance de l'anglais par les diplomates et fonctionnaires lettons est encore la plus répandue. Des connaissances en français sont importantes pour les diplomates et les fonctionnaires lettons qui établissent de nouveaux contacts et communiquent par écrit et à l'oral avec les collègues francophones d'autres pays. Le ministère des Affaires étrangères de la Lettonie attache une grande importance à la connaissance des langues étrangères, y compris le français, dans le recrutement des diplomates. Au sein du service diplomatique letton, le service des ressources humaines encourage vivement tous les diplomates chargés des dossiers des organisations internationales à apprendre plus d'une langue officielle de l'ONU.

Une maîtrise effective d'au moins deux langues de travail, y compris le français, est un critère déterminant pour l'avancement dans la carrière des diplomates et représentants auprès des organisations internationales. La Lettonie continue à élever le niveau de connaissance de la langue française dans l'administration publique lettone et à améliorer ainsi les qualifications professionnelles des fonctionnaires et diplomates lettons, pour que la langue française puisse effectivement être une langue de travail dans les organisations internationales, et aussi pour contribuer au renforcement de l'importance de la langue française dans l'environnement international.

### Maurice

Le recrutement dans le cadre diplomatique est effectué au niveau du deuxième secrétaire selon les exigences de qualification mentionnées dans les « schémas de service », qui prévoient expressément la détention d'un diplôme d'une « institution reconnue », qui peut être en français. De plus, les candidats doivent avoir une bonne maîtrise de l'anglais et du français.

### Monaco

En matière de recrutement de fonctionnaires internationaux, le gouvernement princier s'assure de la prise en compte d'une représentation équilibrée des langues de travail officielles au sein des divers organes des Organisations. La principauté soutient autant que faire se peut l'accession des candidats francophones au sein des comités élus dans les organisations internationales.

### Niger

Le Niger met en œuvre une politique dynamique de placement des cadres nigériens, tous francophones, dans les organisations internationales.

### Slovénie

Pour le moment, l'enseignement du français ne se reflète pas de manière systémique sur les carrières des employés, même s'ils sont nombreux à vouloir acquérir une compétence en français. Le ministère de l'Administration publique est en train de préparer un modèle de compétences pour plusieurs groupes de postes qui – après une mise en œuvre pilote – sera introduit au niveau de l'administration d'État. Ce plan permettra une centralisation de toutes les formations linguistiques.

### Synthèse

*Le recrutement de diplomates francophones influe grandement sur le déploiement de l'usage de la langue française dans les organisations internationales. Les procédures et conditions de sélection varient selon les États et gouvernements.*

*Pour l'Andorre, l'Autriche, le Canada, le Congo, la Fédération Wallonie-Bruxelles et Maurice, la maîtrise du français – pour certains, en plus de l'anglais et d'autres langues – est une condition sine qua non lors du recrutement. Pour des pays comme Chypre, la Lettonie et Monaco, une connaissance de plusieurs langues étrangères, dont le français, est obligatoire*

*pour le recrutement. Le choix du français, en particulier, peut être conseillé pour certains postes, ou venir appuyer un dossier de candidature.*

*Ce déploiement passe aussi par une logique de placement des diplomates francophones à des postes stratégiques dans les organisations internationales. Cette logique est notamment suivie par l'Arménie, Monaco et le Niger. Enfin, pour un État comme la Slovénie, ce processus est en cours mais la valorisation des compétences linguistiques ne se reflète pas encore sur la carrière des employés.*



## Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« ... la formation continue en français des diplomates et fonctionnaires sur les questions internationales... »*

### Andorre

En cohérence avec le Plan annuel de formation que le MAE mène à terme chaque année en collaboration avec l'OIF (Initiative francophone nationale), au moins un séminaire thématique est donné en français et rendu obligatoire pour tous les membres du ministère. Le niveau minimum exigé en langue française est le niveau B1, mais la plupart des diplomates et membres du MAE andorran maîtrisent bien mieux le français (niveau C2). Ces formations thématiques ainsi que les séjours en immersion linguistique, prévus pour l'IFN 2019-2022, représentent une valeur ajoutée pour les agents de l'administration andorrane. À titre d'exemple, on peut citer plusieurs séminaires techniques organisés en 2016 et 2017 :

- le cadre juridique de l'Union européenne : l'ordre juridique (mai 2016) ;
- diplomatie économique (octobre 2016) ;
- négociations internationales « De la connaissance de soi à la rencontre des autres ». Représentation et techniques de négociation dans un contexte multiculturel international (octobre 2017).

D'autres séminaires étaient prévus pour l'année 2018 :

- négociations internationales – Niveau 2 ;
- connaissance de la législation européenne concernant la passation de marchés publics.

La négociation de l'Accord d'Association avec l'Union européenne, qui se déroule depuis 2015, est l'une des priorités de la politique extérieure du gouvernement andorran. Les négociations se déroulent toujours en langue française et, par conséquent, il est essentiel que tous les agents de l'administration impliqués aient une connaissance aisée et technique de la langue française.

### Arménie

L'Arménie participe à l'Initiative francophone nationale (IFN). Ce programme permet aux fonctionnaires de l'administration arménienne chargés des dossiers interna-

tionaux de renforcer leur capacité d'expression orale et écrite en français et favorise l'utilisation de la langue française dans la gestion de ces dossiers ainsi que lors des différentes réunions et conférences au niveau international. Près de deux cents fonctionnaires arméniens de diverses administrations ont participé, entre 2016 et 2018, à ces formations en français.

### Autriche

L'Académie d'Administration d'Autriche offre aux employés du service public en général, et en particulier aux membres du service diplomatique, des cours de français dans le cadre de leur évolution de carrière.

L'Autriche assume au second semestre 2018, pour la troisième fois, la présidence du Conseil de l'Union européenne. Pour l'Académie d'Administration, en sa qualité de prestataire de cours préparatoires, les précédentes présidences autrichiennes du Conseil de l'UE en 1998 et 2006 ont confirmé que les connaissances linguistiques sont une compétence clé. Cela ne concerne pas seulement les présidents de groupes du Conseil, mais bien tous les membres de l'équipe de la présidence. C'est pour cette raison que l'Académie d'Administration autrichienne a développé une offre vaste, axée spécifiquement sur les compétences requises en termes de communication. En ce qui concerne le français, l'éventail de l'offre de l'Académie d'Administration va de la conversation informelle au français des négociations à l'analyse de documents européens rédigés en langue française.

L'École des hautes études internationales de Vienne est la seule académie diplomatique hors région francophone qui compte le français parmi ses langues de travail. L'École est un pôle d'excellence pour l'enseignement du français des relations internationales pour les futurs dirigeants dans le monde diplomatique et économique. Cette mission pour le rayonnement de la langue et de la culture française en Autriche – avec une demande très forte – est étroitement liée aux excellentes relations de l'École avec l'Organisation internationale de la Francophonie et aux subventions accordées par l'OIF.

L'École des hautes études internationales de Vienne offre une formation postuniversitaire préparant les diplômé(e)s des universités à des carrières internationales dans les domaines de l'administration publique et de l'économie, ainsi qu'à des fonctions de direction dans les organisations internationales et de l'Union européenne. L'École agit comme plate-forme d'échanges sur des thématiques internationales pour des experts du monde francophone. L'École s'est convertie en 2017 en centre agréé du DFP RI / Diplôme de français professionnel en relations internationales de la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France.

### Canada-Québec

Depuis 2000, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) soutient un programme de stages qui permet annuellement à une vingtaine de jeunes de vivre une expérience de travail dans une organisation internationale gouvernementale. Ces stagiaires québécois bénéficient d'une allocation financière du gouvernement du Québec afin de réaliser un séjour d'environ six mois dans une organisation. Leurs compétences linguistiques, leur polyvalence et leur capacité à traduire des documents officiels vers le français sont largement reconnues par les organisations internationales qui les accueillent.

La présence de jeunes professionnels québécois renforce l'usage de la langue française au sein de ces forums multilatéraux. Le programme a financé 22 stages pour l'année 2016-2017 et 21 en 2017-2018. Ces stages ont été réalisés au sein de plusieurs organisations, telles que l'OIF, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements membres de la Francophonie (CONFEMEN), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Unesco.

### Chypre

La République de Chypre participe au programme de l'OIF « Usages et rayonnement du français » et a déposé une nouvelle demande pour 2019-2022 afin de poursuivre l'effort de formation de ses fonctionnaires et diplomates.

Il faut admettre que la mise en œuvre du *Vade-mecum* reste difficile, car elle demande non seulement des changements à l'intérieur du système de la fonction publique et l'établissement d'une certaine culture, d'un certain état d'esprit, mais également des changements dans le système éducatif et dans la réglementation des directives de recrutement au sein de la fonction publique. Pour un État comme Chypre, prendre des initiatives et

des décisions politiques visant un tel objectif n'est pas évident en raison des contraintes, financières, structurelles, et des exigences de cohérence et de suivi dans les décisions prises.

### Fédération Wallonie-Bruxelles

La FWB apporte son soutien à différentes initiatives favorables à la formation de fonctionnaires et diplomates à la langue française :

- soutien au programme « Usages et rayonnement du français » via les contributions (statutaire et volontaire) de la FWB à l'OIF ;
- octroi, chaque année, d'une quinzaine de bourses d'été sur le français dans les relations internationales destinées à des diplomates et cadres administratifs en provenance de certains pays de coopération (en collaboration avec l'université de Mons) ;
- stages dans les services publics de la FWB et de la Wallonie qui s'adressent à des fonctionnaires de certains pays de coopération pour développer la dynamique des réseaux, intégrer des modes de gestion des affaires publiques différentes du pays d'origine tout en améliorant les compétences linguistiques ;
- stages en FWB (institutions publiques) destinés à des fonctionnaires et cadres administratifs de pays africains de coopération (comme la RDC).

### France

Au sein des institutions européennes tout particulièrement, la priorité est de faire du français une langue plus professionnelle. Depuis 2016, l'Alliance française de Bruxelles-Europe participe à la formation en français du personnel des institutions, des organes et agences de l'Union européenne à Bruxelles et à Luxembourg.

La France appuie toutes les initiatives prises au sein des organisations pour favoriser l'apprentissage des langues par leur personnel et par les fonctionnaires des États et gouvernements membres dont le français n'est pas langue officielle. Elle veille à ce que le budget ordinaire des organisations internationales intègre de telles actions.

### Lettonie

L'apprentissage du français fait partie intégrante des engagements que la Lettonie a pris en devenant pays observateur de l'OIF. Le français est l'une des langues officielles et/ou de travail au sein de plusieurs organisations internationales et régionales dont la Lettonie est membre. La langue française est un outil important de

communication pour le développement des relations bilatérales. Une bonne maîtrise du français permet d'assurer une représentation plus efficace des intérêts de la Lettonie et de l'UE auprès d'autres pays et au sein d'organisations internationales.

La Lettonie attache une grande importance au renforcement des compétences, y compris linguistiques, des personnes travaillant dans l'administration publique. Comme il n'existe pas de longues traditions d'apprentissage de français en Lettonie, il est important de créer une base stable de personnes pouvant utiliser le français comme langue de travail.

L'École d'administration d'État (EAP) organise des activités d'information destinées aux responsables des ministères et de l'administration d'État et aux représentants des services du personnel. Depuis septembre 2015, l'EAP assure l'organisation administrative des cours de français. Les formations sont organisées en deux sessions (au printemps et à l'automne), la durée de chaque session étant de 50 heures. Dans le cadre de ce programme, tous les ans, environ 300 fonctionnaires lettons qui travaillent dans le domaine des relations internationales participent à des formations linguistiques. De plus, un séminaire thématique portant sur les sujets d'actualité dans l'administration publique et les relations internationales est mis en place annuellement. En 2016, la Lettonie a tenu un séminaire régional de deux jours sur les défis actuels des fonds structurels de l'Union européenne pour la période 2014-2020. Le séminaire a réuni des participants de l'OIF, de la Lettonie, du Luxembourg, de la Hongrie et de la Roumanie.

En avril 2017, pour la première fois, ont été remis les diplômes d'honneur de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'EAP pour distinguer trois participants qui se sont particulièrement impliqués dans l'apprentissage de la langue française, afin de les encourager à utiliser activement cette langue dans le cadre de leur fonction. L'opération a été renouvelée en 2018.

### Maurice

En ce qui concerne le perfectionnement continu des officiers, ils sont désignés pour suivre des cours de formation à l'étranger. Parmi les institutions de formation qui octroie des bourses d'études aux diplomates mauriciens, on trouve l'École nationale d'administration (ENA) où les cours sont dispensés en français.

### Moldavie

Le ministère des Affaires étrangères et de l'intégration européenne (MAEIE) de la République de Moldavie est en train d'élaborer des programmes en français, avec

l'appui de l'OIF et d'autres partenaires intéressés, pour la formation continue des diplomates et des fonctionnaires sur les questions internationales dans le cadre de l'Institut diplomatique auprès du MAEIE qui devrait ouvrir ses portes en 2019.

### Monténégro

En 2016, l'Administration des ressources humaines, avec le soutien de l'Institut français et de l'École nationale d'administration (France), a organisé trois formations : « L'action publique pour la promotion des diversités et la lutte contre la discrimination dans l'administration », « Le cycle intersectoriel pour l'administration », et « La planification stratégique des formations ». D'autres formations ont été proposées en 2017 et 2018.

Les formations linguistiques, professionnelles ou spécialisées préparent les fonctionnaires à gérer les réunions de négociation, et à correspondre en français avec les représentants de l'OIF et ceux des pays francophones.

### Niger

Une politique de formation des diplomates et fonctionnaires est mise en œuvre au niveau de l'université et de l'École nationale d'administration et de magistrature.

### Nouvelle-Calédonie

Le Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC) propose une formation en français sur objectif spécifique (FOS Diplomatie) destinée aux futurs diplomates de la République du Vanuatu. Cette formation, élaborée en partenariat avec l'Institut de formation à l'administration publique de Nouvelle-Calédonie (IFAP NC) permet non seulement de renforcer les compétences langagières professionnelles de ces fonctionnaires majoritairement anglophones, mais également de leur donner des outils adaptés à leur environnement grâce à plusieurs modules en relations internationales, négociation et géopolitiques du Pacifique Sud.

### Sénégal

La formation des diplomates s'effectue en français ainsi que la production des documents pertinents destinés aux organisations internationales.

Par ailleurs, l'École nationale d'administration (ENA) du Sénégal noue des partenariats avec des institutions francophones de même nature, notamment l'ENAP du Québec.

### Serbie

À travers différents programmes de formation réalisés grâce à l'OIF (Mémoire sur l'Initiative francophone nationale pour la période 2016-2018), un grand nombre de fonctionnaires ont acquis des compétences en français qui prennent une place de plus en plus importante dans la diplomatie serbe. Les plans annuels de formations linguistiques sous l'égide de l'OIF sont un vecteur important de promotion de la francophonie. La formation des fonctionnaires de Serbie à la langue française a commencé en 2002 et, jusqu'en 2009, elle a été prise en charge par le service de coopération de l'ambassade de France. Ensuite cofinancé par l'OIF, le programme a permis de former plus de 1 000 fonctionnaires durant ces 15 dernières années, parmi lesquels, au moins 400 ont un niveau B1 (ou supérieur) en français et sont donc autonomes dans leur communication professionnelle.

### Slovénie

Jusqu'ici, l'enseignement du français dans l'administration se fait sur une base volontaire. La coopération entre la Slovénie et l'OIF, instaurée depuis de longues années et reflétant les efforts des autorités pour assurer un enseignement du français continu, y joue un rôle primordial. Parmi les priorités à moyen terme figurent les préparatifs de la présidence du Conseil de l'Union européenne pour laquelle les compétences en français sont de plus en plus importantes. Dans le contexte des préparatifs, la participation des employés au cours de français sera intensifiée. Les autorités estiment que cet effort sera maintenu après la présidence de 2021.

### Uruguay

Il existe un accord entre l'Institut Artigas du service extérieur (ministère des Affaires étrangères de l'Uruguay) et l'Alliance française de Montevideo pour l'apprentissage du français au profit des diplomates uruguayens, à tous les niveaux.

### Synthèse

*La formation en français des diplomates et fonctionnaires sur les questions internationales prend plusieurs formes selon les États et gouvernements concernés.*

*En Autriche, en Lettonie, au Niger et au Sénégal, ces problématiques sont intégrées à la formation initiale des diplomates à travers divers établissements nationaux : l'Académie d'Administration d'Autriche et l'École des hautes études internationales de Vienne, l'École d'administration d'État de Lettonie, l'École nationale d'administration et de magistrature du Niger et l'École nationale d'administration du Sénégal. Cette formation peut aussi donner lieu à des mobilités via des stages au sein d'organisations internationales (Québec) ou des formations à l'étranger (Maurice). De nombreux pays disent bénéficier de leur coopération avec l'OIF – notamment par le programme « Usages et rayonnement du français » – pour la formation de leurs diplomates et fonctionnaires (Andorre, Arménie, Chypre, Serbie, Slovénie...).*

*En Uruguay, il existe un accord entre l'Institut Artigas du service extérieur et l'Alliance française de Montevideo pour l'apprentissage du français par les diplomates.*

*La France appuie toutes les initiatives prises au sein des organisations pour favoriser l'apprentissage des langues par leur personnel et par les fonctionnaires des États et gouvernements membres dont le français n'est pas langue officielle. Elle veille à ce que le budget ordinaire des organisations internationales intègre de telles actions. De son côté, la Fédération Wallonie-Bruxelles est également un acteur important dans la promotion de l'apprentissage du français pour un usage international (soutient aux programmes de l'OIF, octroie des bourses de formation, accueil de stagiaires dans ses services publics et ses institutions...).*



## Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« ... la sélection et la nomination auprès des organisations internationales d'experts, de fonctionnaires et de diplomates francophones... »*

### Andorre

En ce qui concerne l'OIF, le Conseil de l'Europe, l'Unesco, l'Union européenne et les Nations unies, pour ne citer que quelques exemples, tous les diplomates nommés auprès de ces organisations internationales sont obligatoirement francophones, notamment les ambassadeurs/ représentants permanents du chef du gouvernement, qui sont même trilingues catalan-français-espagnol.

### Canada

Le Canada a appuyé la candidature du francophone Gilbert F. Houngbo, qui possède la nationalité togolaise et canadienne, au Fonds international de développement agricole (FIDA) dont il est devenu, le 1er avril 2017, le sixième président.

L'action la plus frappante au cours de l'année écoulée a concerné la succession de Mme Bokova pour le poste de directrice générale de l'Unesco. Le groupe francophone, dont fait partie le Canada, a interviewé tous les candidats exclusivement en français et sans interprétation ; exercice auquel plusieurs candidats n'ont pas pu se prêter. La candidate française Audrey Azoulay a été élue.

Le Canada a participé activement à la campagne pour la nomination de la juge canadienne bilingue, Kimberley Prost, à la Cour pénale internationale (CPI). Le Canada avait préparé son dossier en anglais et en français. Le Canada a également appuyé la candidature de la francophone Reine Alapini-Gansou, du Bénin. Mmes Prost et Alapini-Gansou font partie des six nouveaux juges à la CPI assermentés en mars 2018.

### Canada-Québec

Le gouvernement du Québec procède à la nomination d'experts, de diplomates ou de fonctionnaires francophones auprès d'organisations internationales. À cet effet, soulignons la mise à disposition par le Québec, depuis 2017, d'une chargée de mission auprès de l'administrateur de l'OIF en matière d'égalité femmes-hommes. De plus, un expert québécois des questions de préven-

tion de la radicalisation est mis à disposition au siège de l'Unesco.

### Chypre

La République de Chypre fait des efforts afin que ses représentants auprès des différentes instances internationales soient francophones, même si d'autres facteurs importants interviennent dans les nominations.

### Fédération Wallonie-Bruxelles

La Délégation Wallonie-Bruxelles auprès de l'UE constitue une interface institutionnelle entre les représentants des gouvernements, les administrations de Wallonie-Bruxelles et ceux de l'UE. Par ailleurs, plusieurs agents de WBI sont détachés auprès de l'UE dans le cadre du programme « Experts nationaux détachés » (ENB).

### France

La France veille à ce que les appels à candidatures, émanant d'organisations où le français est langue de travail, prévoient l'obligation de maîtriser la langue française. La France promeut toute forme d'intervention collective avec le groupe des ambassadeurs francophones (GAF) pour faire appliquer de manière rigoureuse le multilinguisme comme critère de recrutement et de promotion au sein des organisations internationales ou régionales, sur des postes spécifiques et pour l'établissement des listes de réserve. Dans ce cadre, elle met en particulier l'accent sur la nécessité d'imposer le plurilinguisme comme critère essentiel dans les fiches de postes, sur la capacité des jurys à recruter en français, et sur la préparation en français des concours.

### Lettonie

La Lettonie est un État membre de l'Union européenne (UE), de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), des Nations unies (ONU) et d'autres organisations internationales et régionales dans lesquelles le

français est une langue officielle et/ou de travail. La présidence lettone du Conseil de l'UE au 1er semestre 2015 confirme le succès de la coopération entre la Lettonie et l'OIF dans le domaine de la formation au français : en 2015, 195 fonctionnaires et diplomates lettons ont étudié le français et ils ont appliqué ces connaissances pour assurer une bonne présidence lettone. La Lettonie est également active au Conseil de l'Europe, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et dans d'autres organisations où la langue française est utilisée quotidiennement. À noter, en 2023, la présidence lettone du Conseil de l'Europe. En outre, en 2021, la Lettonie organisera la réunion annuelle du réseau parlementaire de l'OCDE.

Actuellement, les représentants de la Lettonie sont actifs dans les institutions telles que la Commission de statistique de l'ONU (2016-2019), la Commission de la science et de la technologie au service du développement de l'ONU (2007-2018), le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication de l'Unesco (2016-2020), le Comité intergouvernemental de l'Unesco pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2017-2021). En outre, la Lettonie a présenté sa candidature aux élections des membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (2026-2027), à celles de la Commission de l'ONU pour le développement de la science et de la technologie (2019-2022), du Conseil économique et social de l'ONU (2020-2022) et de la Commission de la condition de la femme de l'ONU (2021-2025).

Environ 250 diplomates et 30 fonctionnaires et experts lettons utilisent activement la langue française comme langue de travail dans le cadre de leurs activités professionnelles auprès des organisations internationales. La connaissance du français est essentielle pour avoir la recommandation de la part du service des ressources humaines du ministère des Affaires étrangères pour les candidats aux concours de recrutement des fonctionnaires internationaux dans les organisations internationales, y compris au service européen d'action extérieure.

### Slovénie

Dans la sélection de fonctionnaires et de diplomates détachés auprès des organisations internationales, le français joue déjà un rôle important que les autorités souhaiteraient renforcer dans le futur. Actuellement, le ministère des Affaires étrangères exige des connaissances en français pour les postes de diplomates dans cinq représentations diplomatiques ou consulaires.

### Suisse

Le recrutement et la nomination des fonctionnaires internationaux veillent à respecter une répartition équitable entre les différentes minorités nationales de la Suisse. C'est dans ce contexte que sont promues les candidatures francophones aux côtés des italophones et germanophones.

### Synthèse

*La sélection et la nomination auprès des organisations internationales d'experts, de fonctionnaires et de diplomates francophones sont mises en œuvre de façon explicite en Andorre, au Canada, en Lettonie et en Slovénie. Plusieurs pays, comme le Canada et la France, et plus généralement les groupes d'ambassadeurs francophones, veillent à la nomination de francophones aux plus hauts postes des orga-*

*nisations internationales, comme ce fut le cas avec l'audition par le GAF des candidats à la succession d'Irina Bokova pour le poste de directrice générale de l'Unesco. Enfin, en assurant la présence d'experts ou de fonctionnaires francophones, la Fédération Wallonie-Bruxelles renforce l'usage du français dans les organisations internationales.*



## Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« ... la production originale en français des rapports et autres documents destinés à ces organisations... »*

### Andorre

En ce qui concerne l'OIF, le Conseil de l'Europe, l'Unesco, l'Union européenne ou encore le BIE (Bureau international des expositions), tous les rapports et autres documents destinés à ces organisations sont produits directement en français par les diplomates et fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères.

### Canada

Deux exemples significatifs ont été retenus par le Canada pour illustrer ses efforts en matière de production de documents en français.

Organisations internationales à Rome – À travers sa mission permanente à Rome, le Canada a contribué à la traduction française du rapport du panel d'experts de haut niveau du Comité sur la sécurité alimentaire sur la nutrition et les systèmes alimentaires ; il a traduit en français des documents clés de l'Alliance mondiale sur le thème de l'agriculture intelligente face au climat ; et a servi d'interprète non officiel pour des missions francophones africaines lors de réunions du Gender Network à Rome.

Unesco – Les rapports officiels soumis par le Canada à l'Unesco sont normalement fournis en français et en anglais. C'est le cas, par exemple, du rapport quadriennal du Canada en vertu de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

### Canada-Québec

Le gouvernement du Québec soutient les travaux de deux observatoires qui contribuent à la diffusion de données et d'analyses en langue française, soit l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) et l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ). Les études de ces observatoires ont notamment pour objectif d'orienter et d'alimenter les réflexions des acteurs de la Francophonie. Le gouvernement du Québec a aussi récemment accordé une

subvention à Montréal International, pour la création d'un réseau international francophone en faveur de la protection et de l'avancement des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT). L'un des objectifs de ce réseau est de permettre une meilleure accessibilité et circulation de l'information en français. La langue française sera d'ailleurs utilisée comme moyen fédérateur d'affirmation des droits des personnes LGBT.

### Chypre

Malgré les efforts faits par la République de Chypre quant au respect du multilinguisme, son application s'avère en réalité très compliquée. La production originale de documents en français est rare, les langues de travail utilisées étant le grec et l'anglais.

Cela s'explique essentiellement par le manque de ressources humaines. En effet, pour les délégués des pays qui n'ont pas le français comme langue officielle ou de travail, et malgré la présence de ministres, de secrétaires généraux ou d'autres hauts fonctionnaires francophones, leurs collaborateurs ne connaissent pas le français et préparent les dossiers nécessaires pour leurs interventions en anglais ou en grec.

En ce qui concerne la traduction, le personnel approprié susceptible de traduire les interventions des délégués nationaux en français et ainsi leur donner l'occasion de s'exprimer au moins dans leur langue maternelle n'est pas assez nombreux pour couvrir tous les besoins.

Il est donc indispensable qu'une grande partie du personnel qui assiste les délégués et les intervenants aux instances internationales, de la secrétaire jusqu'au directeur, soit formée au/en français.

### France

Les représentants français s'assurent que les textes officiels et les comptes rendus sont disponibles simultanément dans chacune des langues officielles ou de travail des organisations. En cas de non-respect de cette obligation, la délégation française, soutenue par les délégations francophones, s'est engagée à émettre une protestation formelle ou une motion de procédure qui devra être enregistrée au procès-verbal de la réunion concernée.

### Monaco

Les diplomates monégasques ont pu bénéficier des publications francophones diffusées en amont des conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Ces documents incluaient le Guide du négociateur climat, le résumé à l'intention des décideurs et les notes de décryptages. Convaincu de la pertinence de ces documents, le gouvernement princier a souhaité, en 2017, y apporter un soutien financier.

### Niger

Le Niger s'attelle à la production originale en français des documents officiels.

### Serbie

La Serbie produit ses rapports en français dans toutes les organisations internationales où le français est la langue de travail.

### Slovénie

Dans les organisations internationales, les diplomates slovènes demandent la présentation des documents en langue française dans les délais requis.

### Suisse

La Suisse essaye de produire des documents en français dans la mesure du possible et quand les travaux le permettent.

### Synthèse

*La principauté d'Andorre, le Canada, la France, Monaco, le Niger, la Serbie, et la Suisse produisent, à des degrés divers, leurs rapports et autres documents en français et financent parfois des traductions.*

*Le gouvernement du Québec soutient également les travaux de deux observatoires qui contribuent à la diffusion de données et d'analyses en langue française,*

*soit l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) et l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ). La France souhaite un respect strict du multilinguisme et demande expressément à ce que les textes officiels et les comptes rendus soient disponibles simultanément dans chacune des langues officielles ou de travail de l'organisation.*



## Extrait de la résolution d'Antananarivo

« ... la participation active de leurs représentants à la réflexion et aux concertations menées au sein des Groupes d'ambassadeurs francophones sur les sujets qui figurent à l'agenda de ces organisations... »

### Andorre

Les ambassades et les représentations permanentes de l'Andorre participent aux réunions des Groupes des ambassadeurs francophones (GAF), en particulier à Paris au sein de l'OIF et de l'Unesco et au niveau bilatéral ainsi qu'à Bruxelles, à New York, à Madrid, à Genève et à Lisbonne. Ils s'associent aussi aux activités réalisées à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie.

À Strasbourg, les représentants permanents participent également aux rencontres informelles et aux activités des ambassadeurs francophones du Conseil de l'Europe.

### Arménie

Le représentant permanent de l'Arménie auprès de l'ONU à New York participe régulièrement et activement aux travaux du Groupe des ambassadeurs francophones, ainsi qu'aux différentes discussions et tables rondes avec les délégations francophones.

Il en est de même pour la représentation permanente de l'Arménie auprès de l'ONU à Genève.

Le représentant permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe est membre du Groupe des ambassadeurs francophones et il participe toujours à ses réunions.

Enfin, la Délégation de l'Arménie auprès de l'Unesco est vice-présidente du Groupe francophone de l'Unesco et participe à ses travaux.

S'agissant des initiatives visant à promouvoir la Francophonie au sein des organisations internationales, les représentations permanentes de l'Arménie participent activement aux manifestations organisées à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie. Ainsi, les délégations de l'Arménie auprès de l'Unesco ainsi que la représentation permanente de l'Arménie au Conseil de l'Europe prennent part aux activités culturelles et événements organisés dans ce cadre.

Récemment, les représentations permanentes de l'Arménie et de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de l'ONU à Genève ont conjointement organisé, le 13 mars 2018, un grand concert auquel ont participé Charles AZNAVOUR, Tigran HAMASYAN, André MANOUKIAN et le quartet Toumanyanyan 1 dans la salle des Assemblées de l'Office des Nations unies à Genève. Le concert a été dédié à l'Arménie, pays hôte du XVIIe Sommet de la Francophonie.

### Canada

À titre d'exemple, le Canada participe aux réunions informelles des représentants permanents francophones auprès des agences de l'ONU à Rome organisées par la France, ainsi qu'aux réunions du Groupe des ambassadeurs francophones à Rome.

La mission du Canada auprès de l'OSCE participe, trois à quatre fois par an, aux conférences stratégiques organisées par les présidents du Groupe des ambassadeurs francophones à Vienne.

La mission du Canada auprès de l'Unesco participe à toutes les réunions du Groupe des ambassadeurs francophones de l'Unesco.

### Canada-Québec

À travers son réseau diplomatique, le gouvernement du Québec est représenté au sein des Groupes d'ambassadeurs francophones où certains chefs de poste siègent. À titre d'exemple de l'implication du Québec, l'ancienne déléguée générale du Québec à Tokyo a présidé le Conseil pour la promotion de la Francophonie du Japon de 2016 à 2017. Rappelons également que l'ancien délégué général du Québec et représentant personnel de la Première ministre du Québec auprès de l'OIF avait initié et collaboré, en 2014, à la création du Groupe des ambassadeurs francophones de France (GAF-France).

### Chypre

Les représentants chypriotes francophones, ou un représentant francophone de la délégation chypriote, participent activement aux réunions des GAF, à Bruxelles, à New York, à Genève, à Pékin, à Sofia, à Ottawa, à Copenhague, à Doha, à La Haye, à Kiev et à Mexico.

Toutes les représentations diplomatiques de la République de Chypre participent également aux manifestations organisées pendant le mois de mars pour la célébration de la Journée internationale de la Francophonie dans les pays où elles sont accréditées.

### Congo

La République du Congo soutient les Groupes d'ambassadeurs francophones afin que l'OIF, l'APF et les opérateurs de la Francophonie puissent donner une nouvelle impulsion non seulement pour la formation en français, mais aussi pour encourager le multilinguisme.

### Fédération Wallonie-Bruxelles

Les délégués Wallonie-Bruxelles sont présents au sein des GAF et GADIF.

### France

La France promeut toute forme d'intervention collective avec le Groupe des ambassadeurs francophones (GAF) en vue de promouvoir tout débat public en français sur les questions d'intérêt général pour les organisations. Dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères organise chaque année une réunion de concertation francophone de niveau ministériel avec l'ensemble de ses collègues francophones au sein de la représentation française.

### Lettonie

Au siège de l'ONU à New York et à l'Office des Nations unies à Genève les membres des représentations permanentes de la République de Lettonie participent à des réunions régulières organisées par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) au niveau des ambassadeurs et des experts. Ils sont considérés comme des espaces précieux pour la mise en réseaux et l'échange d'information.

### Maurice

L'ambassadeur de la République de Maurice en France est membre du Bureau du Groupe francophone de l'Unesco qui se réunit de façon régulière pour discuter des questions relatives au mandat et aux priorités de

l'Unesco (diversité des expressions culturelles, objectifs de développement durable [ODD] 4 sur l'éducation, protection des biens culturels en cas de conflit armé, égalité homme-femme, promotion et usage de la langue française dans le monde...).

L'ambassadeur est également membre du Groupe des ambassadeurs francophones de France (GAF-F) qui se réunit à intervalles réguliers pour discuter des actions concrètes sur le rayonnement de la Francophonie sur l'ensemble du territoire français.

### Monaco

Les ambassadeurs et chefs de mission de la principauté de Monaco prennent part aux réunions des GAF dans de nombreux pays et au sein des principales organisations internationales (Nations unies, Unesco, Union européenne). En décembre 2017, la mission permanente de Monaco à Genève a soutenu la démarche entreprise par le GAF, laquelle visait à sensibiliser le directeur général de l'Office des Nations unies de Genève et le haut-commissaire aux droits de l'homme à la nécessité de maintenir la traduction de documents à l'état de projets liés aux organes de traité.

### Monténégro

Les représentants monténégrins qui sont francophones participent activement aux réunions des GAF (notamment à l'Unesco).

### Sénégal

Les ambassadeurs sénégalais sont des membres actifs des Groupes d'ambassadeurs francophones dans le monde. Ils participent notamment à la célébration de la Journée internationale de la Francophonie, se mobilisent dans toutes les réunions de concertation en marge des sessions des Nations unies, et, en général, contribuent à la mise en exergue de toute initiative visant à la promotion du français et des valeurs de la Francophonie.

L'ambassadeur du Sénégal en France préside le Groupe des ambassadeurs francophones de France (GAF-F).

Au Sénégal même, le Groupe des amis de la Francophonie (GAF), qui réunit les ambassadeurs francophones accrédités au Sénégal, les institutions de la Francophonie qui ont leur siège à Dakar, l'État du Sénégal à travers le ministère chargé de la Francophonie et le bureau du représentant personnel, mène, chaque année, à l'occasion de la Quinzaine de la Francophonie, des actions de promotion de la langue française et des valeurs de la Francophonie.

## Serbie

La Serbie participe aux Groupes des ambassadeurs francophones existant dans différents pays et organisations internationales. Par ailleurs, un Groupe des ambassadeurs francophones vient d'être créé à Zagreb, en mars 2018 (en vertu des recommandations du Sommet de Montreux), qui regroupe les représentants des États membres et observateurs de l'OIF.

Les ambassadeurs serbes participent régulièrement aux réunions des GAF, notamment dans les pays et organisations suivants :

- en France, l'ambassadeur de Serbie à Paris participe au Groupe des ambassadeurs francophones de France (GAF-F) depuis sa création en 2014 (les réunions ont lieu 2-3 fois par an). À l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars, le GAF organise des manifestations dans une des villes françaises : Limoges en septembre 2014, Paris en mars 2015 et Nantes en mars 2016 ;
- la délégation de Serbie auprès de l'Unesco à Paris participe régulièrement aux réunions du Groupe des ambassadeurs francophones de l'Unesco. Les réunions du groupe sont consacrées aux examens des activités d'intérêt pour l'Unesco, telles les réunions statutaires des conventions dans le domaine de la culture et de la conférence générale, à l'organisation d'autres événements et au suivi des questions financières et administratives ;

- le représentant permanent de Serbie auprès des Nations unies participe régulièrement aux rencontres du Groupe des ambassadeurs francophones auprès de l'ONU qui ont lieu une fois par mois ;

- l'ambassadeur de Serbie au Canada participe régulièrement, depuis 2015, au travail du groupe des chefs de missions francophones à Ottawa ;

- l'ambassadeur de Serbie en Suisse participe au travail du groupe des chefs de missions francophones à Berne. Les activités sont organisées deux à trois fois par an.

## Slovénie

Le ministère des Affaires étrangères recommande régulièrement aux ambassades et aux représentations permanentes auprès des organisations internationales de participer aux activités des GAF, aux événements marquant la Journée internationale de la Francophonie et à d'autres initiatives de l'OIF.

## Suisse

Les représentations suisses à l'étranger sont actives au sein des Groupes des ambassadeurs francophones dont l'objectif est également un meilleur usage du français dans les échanges diplomatiques.

## Synthèse

*Tous les États et gouvernements interrogés déclarent participer aux réunions des GAF dans plusieurs pays et organisations. Ils prennent tous part à la Journée*

*internationale de la Francophonie et aux initiatives pour la promotion du français plus largement.*



### Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« Intégrer les enjeux linguistiques à tous les niveaux de la politique et de la stratégie nationales (...) auprès des organisations internationales :*

*– en faisant preuve d'exigence vis-à-vis des administrations des organisations quant au respect de leur régime linguistique ;*

*– en veillant à l'attribution, à travers les ressources existantes au sein des organisations internationales concernées, de moyens financiers et humains propres à la mise en œuvre du multilinguisme, notamment au service d'une traduction et d'une interprétation de qualité ;*

*– en développant un plaidoyer en faveur du multilinguisme dans les interventions officielles ; en soutenant les initiatives visant la promotion du multilinguisme au sein de ces organisations, notamment l'adoption de résolutions en la matière. »*

#### Andorre

La veille s'exerce auprès des secrétariats et des directions générales, notamment par l'action des Groupes d'ambassadeurs francophones. Les résolutions en matière de multilinguisme sont toujours soutenues. Des efforts sont à faire par la suite dans le suivi de l'application de ces résolutions.

La principauté d'Andorre utilise, dans ses différents plaidoyers, différentes langues (catalan, français, espagnol), reflet de la caractéristique essentielle de sa culture et de son système éducatif.

#### Arménie

Les représentants de la République d'Arménie auprès des organisations internationales et régionales, notamment l'Organisation des Nations unies à New York et à Genève, à l'Unesco et au Conseil de l'Europe, sont attentifs à ce que la langue française, qui est l'une des langues officielles de ces organisations, puisse bénéficier des droits liés à ce statut.

Ils attachent de l'importance à soutenir les initiatives visant la promotion du multilinguisme.

Ainsi, la représentation permanente de l'Arménie auprès de l'ONU à New York s'est portée coauteur du projet de résolution A/71/L.86 et Add 1 sur le « multilinguisme » qui a été adoptée, le 11 septembre 2017, sous la référence A/RES/71/328, par l'Assemblée générale des Nations unies. Le représentant permanent de l'Arménie a été le coprésident du groupe de travail « multilinguisme »

des ambassadeurs francophones au sein de l'Office de l'ONU à Genève proposant des initiatives favorisant et encourageant l'usage de la langue française, ainsi que le renforcement du plurilinguisme.

#### Autriche

L'Autriche soutient depuis toujours le multilinguisme au sein des enceintes régionales et internationales, comme dans le cadre de délibérations et de l'adoption de résolutions pertinentes à l'Assemblée générale des Nations unies. L'Autriche a ainsi de nouveau coparrainé, en 2017, dans le cadre de la 71e Assemblée générale, la résolution sur le multilinguisme qui est examinée et adoptée tous les deux ans en séance plénière de l'Assemblée générale.

La mission permanente de l'Autriche auprès des Nations unies à New York a nommé un point focal pour la Francophonie et participe régulièrement, à tous niveaux, en tant qu'observateur, aux réunions et événements organisés par la représentation permanente de l'OIF.

L'Autriche est l'un des membres les plus actifs au sein du Comité des conférences des Nations unies et soutient dans ce cadre tous les aspects soulignant l'importance du multilinguisme, entre autres en ce qui concerne la documentation et les publications de l'ONU. En 2017, l'Autriche était à la tête des négociateurs européens au sein de la cinquième Commission de l'Assemblée générale pour la résolution relative au « Plan des conférences » qui est négociée sur la base du rapport du Comité des conférences.

## Canada

Étant l'une des deux langues officielles du Canada, le français est régulièrement utilisé par le Canada dans le cadre de sa participation au sein de plusieurs enceintes multilatérales. C'est notamment le cas au sein de l'Unesco, de l'OTAN, de la CPI et de l'OIAC. Par exemple, les discours officiels de la cheffe de mission canadienne à La Haye sont bilingues, notamment lors des diverses assemblées générales ou conseils exécutifs auxquels elle participe.

Les membres du Groupe des ambassadeurs francophones à La Haye, auquel le Canada participe, ont signé une lettre dans laquelle ils s'engagent à promouvoir l'utilisation du français dans les organisations internationales. Le Canada a été particulièrement actif dans l'opposition à la suppression d'un troisième interprète francophone au sein de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qui n'a finalement pas eu lieu.

Lors de l'Assemblée générale de l'ONU, le Canada a appuyé la résolution 71/328 du 11 septembre 2017 sur le multilinguisme qui considère notamment que « le multilinguisme, valeur fondamentale de l'Organisation des Nations unies, concourt à la réalisation des objectifs des Nations unies énoncés à l'article 1 de la Charte des Nations unies et contribue à la promotion des droits de l'homme ».

Le Canada explore avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome diverses options pour accroître la collaboration en lien avec la Francophonie, par exemple l'accueil de réunions de l'Assemblée parlementaire francophone. Par ailleurs, le Canada a facilité la tenue d'un colloque sur la sécurité alimentaire et la nutrition, dont une partie du contenu était en français.

## Canada-Québec

Le gouvernement du Québec privilégie l'emploi de la langue française dans ses communications officielles avec les organisations internationales situées sur son territoire.

Plus globalement, le Québec s'inquiète de la croissance de l'unilinguisme dans la vie internationale, notamment lors d'événements sportifs internationaux. L'appui à la promotion et au rayonnement de la langue française dans le monde et au sein des organisations internationales est l'une des priorités identifiées dans la politique internationale du Québec. En effet, il est notamment mentionné que le Québec « demeure résolument engagé pour que la langue française continue d'animer l'essentiel des relations professionnelles et d'affaires et des échanges culturels avec les sociétés des pays membres de l'OIF ». À cet égard, le gouvernement du Québec soutient différentes

initiatives pour promouvoir l'utilisation de la langue française dans les organisations internationales. Certaines de ces initiatives favorisent la mobilité de jeunes Québécois dans ces instances, dont le programme de stages du MRIF au sein d'organisations internationales gouvernementales, ainsi que l'envoi de jeunes traducteurs et interprètes en langue française lors des Jeux olympiques. Le Québec organise des conférences internationales et des forums multilatéraux ayant le français comme langue officielle ou de travail. Par exemple, en 2016, le gouvernement du Québec a organisé, en partenariat avec l'Unesco, une conférence sur le thème « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble ». Plus récemment, lors de la conférence des régions partenaires, qui s'est déroulée en mai 2018 sur le thème « La transition énergétique : vers une économie sobre en carbone », une traduction simultanée en français a été offerte pour l'ensemble du programme lorsque les interventions étaient effectuées dans une autre langue que le français.

L'attachement du Québec au français inspire également certains homologues à intégrer des pratiques favorables à l'utilisation de la langue française lors de rencontres internationales. À titre d'exemple, le président de la Commission européenne a affirmé, lors d'une conférence de presse en amont du Sommet du G7, son souhait de pouvoir s'exprimer en français pendant la durée de l'événement, reconnaissant l'importance de cette langue.

## Fédération Wallonie-Bruxelles

Une vigilance permanente est exercée par la délégation générale Wallonie-Bruxelles auprès de la Commission de l'UE en concertation avec le représentant permanent belge et les représentations permanentes des pays membres de l'UE et de la Francophonie.

Lors du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) du 6 avril 2018, la FWB a proposé de réunir, en marge du Sommet d'Erevan, les 17 ministres de l'UE membres et observateurs auprès de l'OIF afin de les sensibiliser et d'élaborer une stratégie commune en faveur d'une revalorisation du français au sein de l'UE.

Par ailleurs, il faut noter l'adoption par le Parlement de la FWB, en janvier 2018, d'une résolution relative à la promotion de l'usage du français dans les institutions européennes et à la revalorisation du multilinguisme à la suite du Brexit.

## France

La France accorde une attention soutenue au recrutement de traducteurs et interprètes de qualité au sein des institutions internationales et nationales et des organi-

sateurs des grands événements sportifs internationaux. La France veille également à ce que les bibliothèques et centres de documentation des organisations disposent de documentations, de publications, y compris électroniques, et d'ouvrages en français.

### Lettonie

La Lettonie respecte les valeurs de la diversité linguistique. Les experts nationaux, diplomates et fonctionnaires lettons au sein des organisations internationales déclarent utiliser la langue lettone ou la langue officielle de l'organisation qu'ils maîtrisent le mieux.

Une approche et des connaissances multilingues en tant qu'instrument de paix, de démocratie et du partenariat entre les peuples, ainsi que de la réduction de la haine et de l'intolérance à l'échelle mondiale, sont des valeurs qui relient la Lettonie et l'OIF.

Dans cette perspective, Lettonie et France expriment la volonté de promouvoir la pratique du multilinguisme et du français à l'ONU, l'OCDE, l'OSCE, le Conseil de l'Europe et les institutions de l'UE. Cette ambition figure dans le Plan d'action de la Déclaration politique sur le partenariat stratégique franco-letton, signé le 21 février 2012, ainsi que dans le Plan d'action 2018-2022 signé à Paris, le 9 avril 2018.

### Niger

Le Niger est engagé à défendre le multilinguisme qui constitue un support à la diversité culturelle. À cet égard, la culture et la diversité culturelle constituent des axes importants du Programme de renaissance culturelle actuellement mis en œuvre et partie importante du Plan de développement économique et social 2017-2021.

### Sénégal

À l'occasion du lancement officiel de la Quinzaine de la Francophonie 2018 au Sénégal, le ministre sénégalais chargé de la Francophonie a souligné, dans son allocution, la place importante que doit avoir le multilinguisme en Francophonie. Ce discours a été prononcé devant les membres du GAF, les représentants des institutions nationales et de la société civile.

### Slovénie

En Slovénie, les droits linguistiques des minorités italienne et hongroise sont garantis par les dispositions constitutionnelles et législatives. Plus précisément, le Plan d'action d'enseignement linguistique adopté par le gouvernement slovène intègre la nécessité pour la Fonction publique d'attacher une importance croissante aux

compétences linguistiques, et au multilinguisme (parallèlement au maintien et au développement de la langue maternelle) qui est reconnu non seulement comme une valeur, mais comme un impératif.

La Slovénie soutient régulièrement l'adoption de documents au sein des organisations internationales qui appellent au multilinguisme et au respect de la diversité culturelle ; plusieurs ambassadeurs et représentants permanents slovènes organisent des événements destinés à leurs homologues francophones.

Par ailleurs, la Slovénie soutient les initiatives pour la mise en œuvre du multilinguisme, notamment en ce qui concerne la traduction et l'interprétation de haute qualité. Ainsi, en 2017, un séminaire destiné aux traducteurs de français a été organisé à Ljubljana dans le cadre de la coopération avec l'OIF. Au mois de juin 2016, le ministère des Affaires étrangères, conjointement avec la Fondation Anna Lindh et l'université euro-méditerranéenne EMUNI, a organisé une conférence internationale à Piran en Slovénie, intitulée « Traduction pour le dialogue », avec comme thème principal le rôle primordial de la traduction dans le contexte des défis contemporains sociaux et culturels dans le pourtour méditerranéen.

Enfin, au deuxième semestre de 2021, la Slovénie assumera la présidence au Conseil de l'Union européenne et s'efforcera, d'ici là, d'encourager les employés à acquérir les compétences en français leur permettant de communiquer régulièrement et de mener des discussions techniques dans le cadre de leurs tâches officielles.

### Suisse

La Suisse est attachée au multilinguisme dans les instances internationales. Celui-ci étant vécu sur son territoire de manière quotidienne, elle attache de l'importance à sa défense au sein des instances internationales et qu'un plaidoyer soit mené. Le multilinguisme est l'une des garanties permettant de vivre en harmonie. Selon les services, des moyens financiers sont débloqués pour financer les traductions en français/anglais/allemand de certaines conférences organisées par des organisations internationales.

### Togo

Les représentants togolais s'efforcent de pratiquer le multilinguisme dans les allocutions officielles et créent les conditions d'un renforcement du multilinguisme en participant à des programmes de formation dans diverses langues.

## Uruguay

Les délégués de l'Uruguay s'impliquent directement dans la promotion du multilinguisme auprès des instances et dirigeants des organisations internationales. Ainsi, l'Uruguay a participé à la rencontre entre le Groupe des ambassadeurs francophones de New York et le secrétaire général des Nations unies, Antonio Gutierrez, et à la présentation du document intitulé « Contribution francophone à la discussion sur les réformes des Nations unies » qui comprend une section sur le multilinguisme (cf. annexe 3 p104).

Les représentants uruguayens ont également pris part à plusieurs réunions de travail organisées par la représentation permanente de l'OIF auprès de Nations

unies à New York et aux négociations de la résolution A/RES/71/328 sur le multilinguisme approuvée par l'Assemblée générale, le 11 septembre 2017.

De plus, l'Uruguay a soutenu l'intervention du Groupe des amis de l'espagnol (GAE), dont la présidence est actuellement exercée par la mission permanente du Paraguay, dans le cadre de la 40e session du Comité de l'information des Nations unies, le 1er mai 2018. Le GAE et le GAF doivent d'ailleurs se réunir prochainement pour évoquer des thèmes d'intérêt commun, notamment liés au multilinguisme.

## Synthèse

*Outre le plaidoyer pour le multilinguisme qu'exercent la plupart des pays, la prise en compte des enjeux linguistiques dans la politique internationale se concentre sur la manière de renforcer la capacité des organisations à en assurer les conditions effectives. Ainsi, du rôle qu'ont joué les délégations francophones dans l'adoption de la résolution sur le multilinguisme par l'Assemblée générale des Nations unies ou dans les discussions en cours sur la réforme des Nations unies à travers la « Contribution francophone à la discussion sur les réformes des Nations unies ».*

*La veille sur ce point s'exerce à différents niveaux : à travers le travail des GAF, au niveau gouvernemental (Andorre, Autriche, Canada, Canada-Québec, Lettonie, Niger, Slovaquie, Suisse, Togo...), par la vigilance exercée par les délégués de certains États et gouver-*

*nements (Arménie, Fédération Wallonie-Bruxelles...), par l'intervention directe auprès des secrétariats des organisations internationales (Canada, France, Uruguay...) sur les questions de traduction, d'interprétation et de recrutement, ou par l'organisation de rencontres internationales assurant la présence du français ou promouvant le multilinguisme (Canada, Monaco, Sénégal, Slovaquie...).*

*Un plaidoyer en faveur du multilinguisme est développé de facto par les États ou gouvernements où plusieurs langues officielles cohabitent, et donc où le multilinguisme est vécu de manière quotidienne (Andorre, Canada, Suisse...) et par les pays qui appartiennent à d'autres espaces linguistiques et favorisent leur concertation avec la Francophonie (Uruguay).*

## CHAPITRE 2

LES INITIATIVES DE  
LA FRANCOPHONIE

Les actions seront examinées en suivant les recommandations exprimées dans la résolution sur la mise en œuvre du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*<sup>14</sup> (Antananarivo, Madagascar, novembre 2016) à l'intention de

l'OIF, de l'APF et des opérateurs de la Francophonie. La résolution se concluant par une adresse à Mme la Secrétaire générale de la Francophonie, nous présenterons d'abord ce volet.

**Extrait de la résolution d'Antananarivo**

*« Demandons plus particulièrement à la Secrétaire générale de la Francophonie ainsi qu'aux Instances :  
– d'engager un dialogue international de haut niveau sur le multilinguisme dans les relations  
internationales en y associant les représentants des autres espaces linguistiques. »*

**L'action de la secrétaire générale de la Francophonie**

Au cours de ces deux dernières années, la secrétaire générale a intensifié le dialogue avec le Commonwealth ainsi qu'avec les espaces linguistiques hispanophone et lusophone. Un temps fort de ce rapprochement a eu lieu à New York, les 30 et 31 mai 2018 : la secrétaire générale, aux côtés de Rebeca Grynspan, secrétaire générale ibéro-américaine, et de Maria do Carmo Silveira, secrétaire exécutive de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), a rendu visible au plus haut

niveau des Nations unies la mobilisation, amorcée par la Francophonie, autour de l'appel « Pour un humanisme universel » (cf. encadré ci-dessous et annexe 2) et du Plan d'action qui s'est ensuivi. L'un des objectifs de cette mobilisation conjointe des plus hautes responsables des organisations géolinguistiques francophone, hispanophone et lusophone était de valoriser le multilinguisme comme condition essentielle à une meilleure structuration du partenariat avec les Nations unies.

<sup>14</sup>. Cf. annexe 1

## L'appel « Pour un humanisme universel »

Michaëlle Jean, secrétaire générale de la Francophonie, Rebeca Grynspan, secrétaire générale ibéro-américaine (SEGIB), Patricia Scotland, secrétaire générale du Commonwealth et Maria do Carmo Silveira, secrétaire exécutive de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) ont lancé ensemble, à Montréal, lors du Forum économique international des Amériques (juin 2017), dans leurs langues respectives, pour une valorisation du multilinguisme, l'appel « Pour un humanisme universel ». Une mondialisation de l'économie, équitable et durable, une croissance solidaire et inclusive, une démocratie mondiale, garante des valeurs universelles et respectueuse de la diversité : tels sont les éléments centraux de l'appel à l'action de ces quatre dirigeantes.

Se référant à l'Agenda 2030 pour le Développement durable des Nations unies, les dirigeantes de quatre des grands espaces linguistiques et cultu-

rels du monde plaident pour une mondialisation qui permette de parachever les progrès accomplis ces dernières années dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, l'égalité femmes-hommes ou le respect de l'environnement. Leur appel fait le pari du renforcement de la coordination et de la coopération entre ces quatre organisations de premier plan qui sont, pour la première fois, toutes dirigées par des femmes.

Ensemble, la Communauté ibéro-américaine, le Commonwealth, la CPLP et l'OIF représentent 167 États, gouvernements et territoires, 4 milliards et demi d'hommes et de femmes sur les cinq continents, soit 61 % de la population mondiale. Parmi leurs membres figurent des peuples autochtones, 30 des 39 petits États insulaires en développement, 37 des 48 pays les moins avancés de la planète, de nombreux pays émergents, 3 pays membres du G7, 10 pays membres du G20.

Le 30 mai 2018, la secrétaire générale de la Francophonie et les dirigeantes des deux autres organisations ont participé à un dialogue avec les jeunes, organisé par le président de la 72e session de l'Assemblée générale, Miroslav Lajčák, au cours duquel elles ont pris la parole dans les trois langues. Devant de nombreux jeunes présents dans la salle de l'ECOSOC, elles ont réaffirmé leur engagement pour un humanisme universel faisant écho à l'Appel de Montréal. Michaëlle Jean a encouragé les jeunes à continuer à investir, à inventer, à innover tout en leur rappelant qu'ils incarnent l'idéal de cet humanisme universel qui réaffirme que le monde n'est pas uniforme, mais riche en diversité culturelle et linguistique.

Les quatre dirigeantes ont aussi accordé un entretien conjoint, en trois langues, à la radio des Nations unies. Michaëlle Jean, Maria do Carmo Silveira et Rebeca Grynspan se sont également retrouvées à Madrid en mars 2018 dans le cadre du dialogue des « Trois espaces linguistiques », l'occasion pour elles de rendre publique une déclaration mettant en avant le rôle essentiel de la langue et de la culture pour la formation, la mobilité et l'emploi, facteurs essentiels de la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement des Nations unies.





## Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« – de renforcer le plaidoyer pour le respect du régime multilingue des organisations dans les discours officiels auprès de celles-ci ainsi que dans les ordres du jour des rencontres avec leurs hauts responsables. »*

Dans son plaidoyer pour un multilatéralisme toujours plus vigoureux et plus inclusif, la secrétaire générale n'a eu de cesse de rappeler que le multilinguisme doit être considéré comme une composante essentielle de la démocratie internationale.

Ce rappel a figuré en bonne place dans les discours prononcés par Michaëlle Jean dans les différentes enceintes internationales où elle s'est exprimée. Quelques exemples :

[Extraits de discours de la SG :

### **Conférence de l'ONU sur les opérations de maintien de la paix, tenue le 15 novembre 2017 à Vancouver :**

*« Former davantage les personnels militaires, civils et policiers en fonction des contextes culturels et linguistiques. Les former donc en français lorsqu'ils interviennent en environnement francophone.*

*Il est indispensable qu'ils soient capables de recueillir des informations, des témoignages, et de communiquer en français avec les autorités et les populations locales. Avec aussi une connaissance des réalités historiques, politiques, socio-économiques.*

*Il y va du climat de confiance, mais aussi du niveau de sécurité et de la performance des opérations, notamment dans leur dimension civile, surtout au moment où les stratégies terroristes reposent précisément sur la volonté de ces groupes criminels d'infiltrer et de se fondre au sein des populations locales.*

*D'où nos actions pour augmenter la participation de contingents francophones aux opérations de maintien de la paix, tout en développant, dans le même temps, les capacités linguistiques des troupes non francophones. »*

### **Rencontre « Multilatéralisme, vitalité du multilinguisme et renouveau des partenariats : quelles contributions des espaces linguistiques et géographiques ? » au siège des Nations unies à New York, le 31 mai 2018. Cette rencontre a réuni 26 États membres ou observateurs qui ont échangé en quatre langues (français, espagnol, portugais et anglais) :**

*« C'est bien de déni de démocratie dont il s'agit quand on refuse à certains le droit de s'informer, de négocier, de faire valoir leurs positions dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux.*

*C'est bien de déni de démocratie dont il s'agit quand la pensée unique prend le pas sur la diversité des approches, des nuances et des expériences que chaque langue véhicule.*

*Il nous faut plus que jamais agir ensemble, avec audace, imagination, intelligence, pour que dans le cadre de la réforme, le multilinguisme soit renforcé »*  
fin des extraits de discours.]

La question du respect du multilinguisme a été abordée par la secrétaire générale au cours de ses audiences avec les plus hauts responsables d'organisations internationales, en particulier avec le secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres (mars 2017 et mars 2018) ; le président du Parlement européen, M. Antonio Tajani (mars 2017) ; le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Miroslav Lajčák ; le président de la Commission africaine, Moussa Faki Mahamat (avril 2018) ; le directeur général de l'Office des Nations unies à Genève, Michael Møller (mai 2018) ; la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina Mohammed (mai 2018, cf. encadré).

La secrétaire générale de la Francophonie, entourée de ses homologues Rebeca Grynspan, secrétaire générale ibéro-américaine et Maria do Carmo Silveira, secrétaire exécutive de la CPLP ont rencontré, le 31 mai 2018, Mme Amina Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations unies.

Questions abordées au cours de cette rencontre :

- ① La nécessité d'investir davantage pour une mise en œuvre effective du multilinguisme ;
- ② La proposition de l'OIF d'appuyer la capacité du secrétaire général des Nations unies pour le multilinguisme ;

③ La préoccupation de la Francophonie quant aux propositions du Secrétariat pour le choix d'implantation des centres administratifs de l'ONU dans des sites dont aucun ne se trouve en terrain de langue officielle française, alors même que le français est l'une des deux langues de travail du Secrétariat général ;

④ L'urgence de mettre en place de nouveaux mécanismes de partenariat entre l'ONU et ces trois organisations dotées d'un statut d'observateur qui permettraient une démarche plus cohérente et concertée pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

La secrétaire générale a également écrit à plusieurs reprises à ses interlocuteurs de haut niveau pour les sensibiliser à des questions liées au multilinguisme. Dans ce cadre, le 24 mai 2018, elle a adressé un courrier au secrétaire général des Nations unies pour rappeler la nécessité que les futures implantations des centres de gestion prévus par la réforme de l'ONU en cours d'élaboration garantissent une prestation de services en français, langue de travail du Secrétariat des Nations unies au même titre que l'anglais. La secrétaire générale a mené un large plaidoyer sur le multilinguisme dans les médias :

[Citation Dépêche de l'AFP du 13 mars 2018] :

« Ce qui pose problème, c'est d'assister au recul du respect de l'obligation de tenir compte du français comme langue officielle et de travail dans les organisations internationales », précise, lors d'un entretien avec l'AFP, Michaëlle Jean, qui s'en est entretenue mardi avec le patron de l'ONU, le francophile António Guterres.

Pour faire des économies, l'ONU aurait récemment décidé de ne plus avoir à l'avenir de vidéos sur Internet en plusieurs langues des réunions publiques hors Conseil de sécurité, selon des sources concordantes. Elles ne seront accessibles qu'en anglais, imposant, pour retrouver des séances, de n'avoir recours sur des moteurs de recherche qu'à des mots-clés dans la langue de Shakespeare.

« Avec le secrétaire général de l'ONU, nous tentons de rattraper cette situation », ajoute la patronne de l'OIF. [...]

« Ce qui est mis en péril, c'est la démocratie internationale », poursuit Michaëlle Jean. « La démocratie internationale et une langue unique, ce n'est pas compatible. C'est un déficit de participation, de perspectives. Dès lors que les documents ne sont produits qu'en anglais, beaucoup de pays se trouvent désavantagés » fin de la citation.]

Le plaidoyer pour le multilinguisme a été porté devant les États et gouvernements membres dans les différentes réunions des instances, dont la conférence ministérielle et le Conseil permanent de la Francophonie (CPF). Ainsi, lors de la 104e session du CPF, tenue le 3 juillet 2018, la secrétaire générale a lancé un appel pour que des capitales francophones, en particulier africaines, informent les Nations unies de leur souhait d'abriter l'un des nouveaux centres de gestion de l'ONU (cf. encadré ci-dessus).

C'est aussi à cette réunion du CPF que la secrétaire générale, rappelant la décision prise lors de la dernière session, a suscité la mise en place d'une cellule de travail informelle pour préparer une réunion des 17 ministres membres de l'Union européenne et membres ou observateurs de l'OIF, afin de traiter la question du recul du français dans l'Union européenne à un haut niveau politique en marge de la conférence ministérielle d'Erevan des 8 et 9 octobre 2018.

Un processus de dialogue renforcé avec le Comité international olympique (CIO) est également en cours pour encourager le développement de dispositifs multilingues lors des Jeux olympiques. C'est le sens de l'action menée par le Grand Témoin de la Francophonie, Fleur Pellerin, et la secrétaire générale elle-même aux Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang (cf. p.78).

Cet engagement de la secrétaire générale a permis de nombreux succès pour le multilinguisme. Ainsi, la traduction des documents préparatoires pour le suivi des conventions internationales en matière de droits de l'homme sera maintenue et l'Office des Nations unies à Genève pour que la connaissance du français figure parmi les critères de recrutement des nouveaux fonctionnaires de cette institution.

## Les actions de l'OIF et de ses représentations permanentes

## Les directions de programmes



## Extrait de la résolution d'Antananarivo

- « – de coordonner et de renforcer auprès des États et organisations internationales partenaires l'offre de formation au et en français dans le domaine des relations internationales ;
- de diversifier et d'augmenter les ressources consacrées à l'enseignement et à l'apprentissage, notamment celles favorables à l'intercompréhension, particulièrement par le développement d'outils sur supports numériques ;
- d'appuyer le développement de formations de qualité en traduction et interprétation, notamment dans les pays du Sud ;
- de poursuivre et de développer la production d'outils et de supports d'information sur les enjeux liés au multilinguisme et à la diversité linguistique dans les relations internationales »

Dans le cadre du programme « Usages et rayonnement du français » piloté par la Direction « Langue française, culture et diversité » (DLFCD), l'OIF accompagne, via les Initiatives francophones nationales et d'établissement, ses États membres partenaires dans le développement de parcours de formation au et en français à destination des diplomates et fonctionnaires des administrations centrales et des organisations internationales africaines partenaires (UA, CEDEAO, etc.) ainsi que les traducteurs et interprètes de conférence.

La Direction des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique (DAPG) de l'OIF contribue également à renforcer les capacités en français et la place de cette langue dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations unies et des actions de prévention.

*Formations linguistiques et techniques*

À Addis-Abeba et Arusha (cf. p90), environ 400 agents non francophones **d'organisations internationales africaines** ont pu bénéficier de cours de français professionnel et français des relations internationales et 64 agents francophones de l'Union africaine et des représentations permanentes ont bénéficié de formations techniques en français.

97 % des répondants au questionnaire de satisfaction de juin 2017 se déclarent satisfaits à très satisfaits, et 100 % souhaitent poursuivre leur formation.

Sur la période 2015-2018, **grâce aux Initiatives francophones nationales (IFN) et aux Initiatives francophones d'établissement (IFE)**, l'OIF a accompagné **17 pays et 4 établissements régionaux de formation**<sup>15</sup> dans le renforcement de leurs capacités pour le développement de compétences professionnelles en français.

À la suite de deux appels à projets publiés par l'OIF en 2015, les IFN 2015-2018 impliquent onze pays : Albanie, Arménie, Bulgarie, Croatie, Égypte, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie) ; et les IFN 2016-2018, six pays : Andorre, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Monténégro, Serbie, Slovaquie. Les IFN accompagnent des pays ciblés pour développer les capacités plurilingues de leurs représentants. Par des actions de renforcement des capacités des acteurs de la scène internationale, elles favorisent une pratique accrue de la langue française. Ces Initiatives sont financées, selon les cas, par l'État partenaire, les bénéficiaires directs des actions et l'OIF. L'OIF finance les formations linguistiques dans la limite de 50 % du coût total pour les États observateurs de l'OIF et de 75 % pour les États membres de plein droit.

<sup>15</sup> <https://www.francophonie.org/L-OIF-signe-avec-17-pays-des.html>

Sur la période 2015-2017, plus de 2 500 diplomates et fonctionnaires ont bénéficié de l'appui de l'OIF pour le renforcement de leurs compétences professionnelles en langue française. 50 % des bénéficiaires attestent au moins du niveau B1<sup>16</sup>, 30 % se situent à un niveau supérieur (B2, C1 et C2). Avec pour objectif le renforcement des compétences professionnelles en langue française des cadres et experts des fonctions publiques des États partenaires dans la perspective de leur participation à des réunions et négociations internationales, les IFN sont complétées par les Initiatives francophones d'établissement (IFE) ou assimilées.

Ceux-ci impliquent six à huit établissements : Académie diplomatique de Vienne, Académie diplomatique du Vietnam, Institut des affaires étrangères du Laos, Institut d'études et d'administration publique de Maastricht, Collège d'Europe de Bruges, École nationale d'administration française. Ils visent plus spécifiquement la formation des futurs diplomates et fonctionnaires. Dans le cadre de ces Initiatives, plusieurs actions sont développées après étude des besoins des administrations cibles :

- formations au français de la diplomatie et des relations internationales dans les capitales nationales, à Bruxelles et, complémentaires, en immersion en France ou en Belgique pour certains hauts responsables (ministres, secrétaires généraux, directeurs généraux) ;
- formations techniques qui sont aussi souvent que possible développées sous forme de séminaires régionaux : sur des thématiques francophones stratégiques (ex. : défi de la Francophonie et du multiculturalisme, la diplomatie parlementaire, Union européenne et politique de voisinage Sud, le retour des frontières en Europe...).

De plus, six séminaires régionaux ont été organisés dans le cadre des IFN et IFE et ont principalement porté sur le partage d'expérience de la présidence slovaque du Conseil de l'UE (cf. encadré), la diplomatie économique, ou le « retour des frontières » en Europe.

#### **Séminaire régional « Retour d'expérience slovaque d'une aventure pas comme les autres : six mois dans le siège de la présidence du Conseil de l'Union européenne » 19-21 juin 2016 – Bratislava (Slovaquie)**

Dans le cadre de son Initiative francophone nationale, la Slovaquie a tenu à partager, du 19 au 21 juin 2017, son « aventure pas comme les autres » à la présidence du Conseil de l'Union européenne. Cette rencontre a réuni les 22 fonctionnaires et cadres des pays européens membres et partenaires de l'OIF dont la plupart étaient dans la phase de préparation du défi de la présidence tournante du Conseil. C'est un moment clé pour un État membre de l'Union européenne : il constitue un défi pour l'administration d'un État membre, dont les capacités à impulser une dynamique constructive, à diriger des négociations et à élaborer des compromis sont autant de qualités nécessaires au succès d'un tel exercice. Conscients que, pour remplir la mission qui leur incombera prochainement, il est indispensable de disposer d'une excellente préparation, d'une coordination sans faille – y compris de l'imprévisible – afin de gérer et de mettre en œuvre les multiples facettes de ce rouage

incontournable du processus décisionnel européen, les participants ont su profiter de cette occasion pour échanger avec les experts et renforcer leurs compétences professionnelles comme leur maîtrise de la langue française.

Organisé par le ministère des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque et avec l'accompagnement technique de l'IEAP/EIPA de Maastricht, ce séminaire fut l'occasion d'analyser, en détail, le cas de la présidence slovaque. Grâce aux témoignages aussi vivants que critiques de fonctionnaires slovaques impliqués dans la présidence à différentes étapes et niveaux (gestion logistique et diplomatique, présidence de groupe de travail, renforcement des compétences des personnels, négociations, etc.), les participants ont pu vivre les moments les plus délicats de cette présidence slovaque et les nombreux défis relevés.

<sup>16</sup> Niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

### Ressources et outils

La plate-forme d'apprentissage hybride en français des relations internationales pour les organisations internationales africaines, coordonnées par la DLFCD (OIF) est en cours de modernisation pour permettre sa large diffusion sur le continent. Elle propose actuellement des cours du niveau A1 au niveau B1.

La certification « Diplôme de français professionnel relations internationales » permet de valider, en ligne, ses compétences langagières-professionnelles aux niveaux B1, B2 et C1 du CECRL.

Créé à la demande de l'OIF dans l'objectif de valoriser l'usage de la langue française au sein des administrations publiques et des organisations internationales, ce diplôme a été réalisé par la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France avec la collaboration pédagogique de l'Académie diplomatique de Vienne. Elle permet une validation des compétences langagières des acteurs des relations internationales et facilite leur reconnaissance dans leurs carrières. Ces certifications, qui se passent en ligne, s'inscrivent dans une démarche actionnelle et sont en adéquation avec les réalités professionnelles : le candidat doit réaliser, dans chaque activité du diplôme, une tâche de communication professionnelle définie par un contexte (situation professionnelle) et un ou plusieurs objectifs de communication. Pour réaliser cette tâche, il doit mobiliser, de manière stratégique, ses compétences de réception, de médiation, de production et/ou d'interaction. Il ne s'agit plus de lire/écouter pour comprendre, mais de comprendre (ce qu'on lit/écoute) pour agir.

Cette certification répond aux besoins en formation et en certification en français professionnel des diplomates, fonctionnaires internationaux, journalistes, dont le français est souvent la première ou la deuxième langue de travail.

L'OIF a eu le plaisir de collaborer avec Hachette FLE pour la réédition d'Objectif diplomatie 1 (niveaux A1 vers A2), préfacée par la secrétaire générale de la Francophonie, Mme Michaëlle Jean. Cette édition a été conçue pour favoriser la progression de l'apprenant lui permettant, entre autres, de se préparer au diplôme de français professionnel « Français des relations internationales » B1. Son utilisation a été vivement recommandée dans les formations au français de la diplomatie et des relations internationales.

Toutes les qualités de l'ancienne édition ont été conservées.

- Une méthode axée sur le « savoir-être » dans une perspective interculturelle et sur la découverte des institutions européennes et internationales, des villes européennes et des médias de la Francophonie.
- Un scénario professionnel par dossier pour réinvestir ses acquis.
- Le guide pédagogique est disponible uniquement en téléchargement sur <https://www.hachettefle.com/>

Ce manuel est un précieux outil complémentaire aux supports développés par ailleurs avec TV5MONDE (cf. plates-formes Apprendre et Enseigner en français) et disponibles gratuitement, notamment les séries : Apprendre, exercices A1 « Objectif Diplomatie<sup>17</sup> », Enseigner, fiches pédagogiques « Français des relations internationales<sup>18</sup> » et Mieux se comprendre<sup>19</sup> (sensibilisation à la communication interculturelle et interpersonnelle) B1.

<sup>17</sup>. <http://apprendre.tv5monde.com/fr/niveaux/a1-debutant?tid=436-objectif-diplomatie>

<sup>18</sup>. <http://enseigner.tv5monde.com/collection/francais-des-relations-internationales>

<sup>19</sup>. <http://apprendre.tv5monde.com/fr/niveaux/b1-intermediaire?tid=437-quest-ce-que-la-communication>

### « En avant ! » : pour enseigner le français en milieu militaire

« En avant ! » est une méthode d'apprentissage du français sur objectifs spécifiques : elle vise à répondre aux besoins particuliers des personnels des forces armées, tant en termes de pédagogie que de vocabulaire au sein d'un environnement militaire. Il existe deux formats de cette méthode, accessibles gratuitement en ligne : une version interactive<sup>20</sup> « grand public » et une version encadrée téléchargeable<sup>21</sup>, qui s'adresse aux enseignants de français langue étrangère (FLE).



Développée par la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, en partenariat avec l'OIF (Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique -DAPG), elle s'adressait, à sa création en 2011, spécifiquement aux militaires du continent africain et de l'Océan Indien amenés à participer à une opération de maintien de la paix en territoire francophone.

Avec l'objectif de répondre aux besoins pédagogiques en français du personnel militaire déployé en zone francophone dans le cadre des opérations de paix, cette méthode a évolué progressivement avec le développement de versions internationales (nouveaux tomes) qui répondent aux besoins d'autres pays du monde entier potentiellement contributeurs.

Cette méthode est conçue sur trois niveaux à travers les objectifs du DELF (A1, A2, B1). Trois tomes sont prévus, correspondant aux niveaux A1 à B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues. D'un niveau à l'autre, l'apprenant développe les compétences essentielles à l'apprentissage d'une langue à des fins professionnelles et para-professionnelles.

### Le Guide sur la police de proximité<sup>22</sup>, un concept appliqué à la Francophonie

Le Réseau international francophone de formation policière (FRANCOPOL), l'un des 16 réseaux institutionnels de la Francophonie, a publié, le 23 mars 2016, un guide intitulé « La police de proximité, un concept appliqué à la Francophonie ». Cet ouvrage a été élaboré grâce au soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (DAPG). Ce guide est le premier d'une collection d'ouvrages publiés en langue française, créée par FRANCOPOL pour permettre de diffuser, le plus largement possible, des connaissances et expériences sur le milieu policier.

Élaboré par des experts belge, burundais, canadien, français et haïtien, son objectif est d'apporter un éclairage sur les principes et concepts fondateurs de la police de proximité, et de présenter les meilleures pratiques observées en la matière au sein des organisations policières, dans l'espace francophone. Cet ouvrage met l'accent sur des questions clés, telles que le développement d'une relation de confiance entre policiers et citoyens, la gouvernance démocratique et le respect des droits de l'homme, ou encore la prévention des conflits et des actes de criminalité.

<sup>20</sup>. <http://reffop.francophonie.org/francais-et-omp/decouvrez-la-version-interactive-de-la-methode>

<sup>21</sup>. Pour créer un compte utilisateur <http://reffop.francophonie.org/user/register>

<sup>22</sup>. [http://reffop.francophonie.org/system/files/documents%20utiles/francopol\\_guide\\_policeproximite\\_2015.pdf](http://reffop.francophonie.org/system/files/documents%20utiles/francopol_guide_policeproximite_2015.pdf)

### Médiation linguistique

**Le Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence**<sup>23</sup> (REFTIC) est né des besoins identifiés au sein des organisations partenaires de la Francophonie en traducteurs et interprètes qualifiés. Instrument de promotion de la diversité linguistique, le REFTIC, forum de collaboration internationale, est composé de traducteurs et d'interprètes de conférence, ainsi que d'experts dans le domaine de la traduction et de l'interprétation de conférence ayant le français dans leur combinaison linguistique.

Ce réseau, créé en 2014 sous l'impulsion de la DLFCO, vise à renforcer les capacités des traducteurs et interprètes francophones déjà sur le marché et à les « labelliser » ainsi qu'à soutenir les jeunes ressortissants de pays membres et observateurs de l'OIF en leur offrant la possibilité de suivre des études de traduction et d'interprétation dans des filières d'excellence afin qu'ils trouvent à l'avenir leur place au sein des organisations partenaires de l'OIF et qu'ils contribuent à promouvoir la diversité linguistique. Le réseau REFTIC compte aujourd'hui 55 membres, âgés de 26 à 60 ans, ressortissants de pays membres et non membres de l'OIF.

La plupart des membres du REFTIC sont diplômés de l'École supérieure de traducteurs et d'interprètes (ASTI) de l'université de Buea (Cameroun) et d'universités européennes (ESIT de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, faculté de traduction et d'interprétation de Genève, université de Mons, Belgique) et d'autres universités de leurs pays d'origine.

Le REFTIC est habilité à répondre aussi bien en interne qu'en externe à des demandes de traduction et d'interprétation multilingues. Ainsi, l'ensemble des directions de l'OIF peut puiser dans la base de données du REFTIC pour identifier des traducteurs et interprètes à même de répondre à leurs besoins (par exemple, brochures publiées par la direction de la communication, cérémonies officielles telles que la remise du prix Ibn Khaldoun Senghor, etc.). Sollicité par des partenaires extérieurs, le REFTIC a été mobilisé pour répondre à des besoins liés à l'organisation de conférences internationales telles que les Journées consacrées aux défis du développement en Afrique (en 2016 et 2017) à Ljubljana (Slovénie).

Depuis 2014, chaque année, le REFTIC organise des ateliers de formation/accréditation, et d'échanges d'expériences permettant à de nouveaux membres de rejoindre le réseau et de trouver leur place au sein des organisations régionales et internationales :

- avril 2016, atelier d'une semaine sur la traduction et la révision à la Banque africaine de développement ;
- mars et juillet 2017, ateliers portant respectivement sur la traduction et l'interprétation de conférence ;
- mai 2018, atelier de formation de formateurs sur la traduction spécialisée arabe-français à l'université Al-Azhar en Égypte.

Enfin, afin de promouvoir la diversité linguistique au sein des organisations régionales et internationales par le biais de travaux de traduction et d'interprétation de qualité, l'OIF développe des programmes de bourses d'études en master de traduction et d'interprétation dans deux établissements partenaires du continent africain : l'université Gaston-Berger de Saint-Louis du Sénégal et l'École supérieure de traducteurs et d'interprètes de l'université de Buea, au Cameroun. Tous les deux ans, l'OIF organise, en coopération avec ces établissements, des épreuves de traduction et d'interprétation auxquelles peuvent participer de jeunes ressortissants des pays membres de la Francophonie.

Les meilleurs candidats se voient offrir la possibilité, en tant que boursiers de l'OIF, de suivre une formation de qualité et reconnue dans l'un des établissements partenaires, mentionnés ci-dessus. Sont éligibles à ces épreuves les titulaires d'une licence en langues, linguistique, ou toute discipline en lien avec les questions de l'actualité internationale (relations internationales, sciences politiques, droit, économie...), ayant le français dans leurs combinaisons linguistiques et la maîtrise d'au moins deux langues de communication. En 2017, ce sont 16 étudiants, ressortissants du Cameroun, du Gabon, du Mali, du Sénégal, et du Togo, qui ont bénéficié de ce programme de bourse et ont obtenu leur master. Cette réussite leur a ouvert les portes de l'emploi si bien que certains ont obtenu des postes dans des organisations internationales (ONU, OIM) et des administrations nationales (Parlement sénégalais, par exemple).

<sup>23</sup>. <http://reftic.francophonie.org/>

### *Le soutien de l'OIF à la Francophonie sportive et olympique*

Depuis Athènes, en 2004, le secrétaire général de la Francophonie désigne lors de chaque édition des Jeux olympiques et paralympiques une éminente personnalité comme « Grand Témoin de la Francophonie ». Il a pour principale mission d'observer l'usage du français pendant toute la durée et dans tout l'environnement des Jeux pour en faire un rapport détaillé adressé au secrétaire général de la Francophonie et rendu public. Les interventions de ce Grand Témoin se sont multipliées dans les faits aussi bien sur le plan diplomatique que sur le plan de la visibilité de l'action francophone et du renforcement de la coopération avec le Mouvement olympique francophone et international.

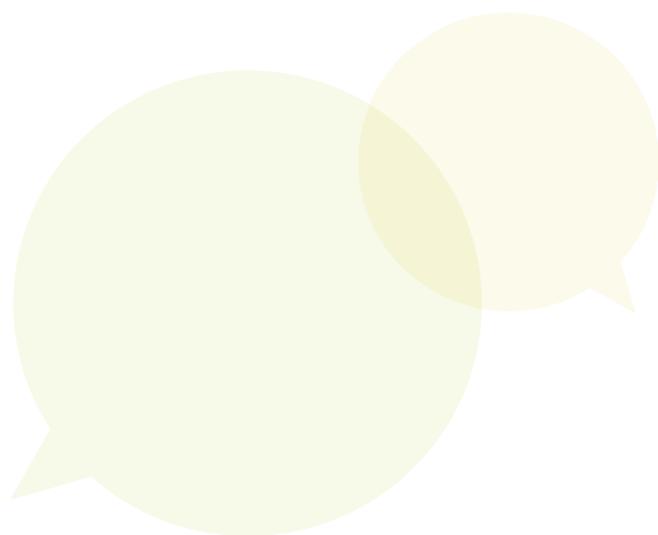
Pour les Jeux d'hiver 2018 de Pyeongchang (Corée), la secrétaire générale de la Francophonie avait nommé Fleur Pellerin, ancienne ministre de la Culture française. Outre ce volet politique et diplomatique, la Francophonie coordonne une présence renforcée du français et des francophones durant les JO. Ainsi, avec le soutien, entre autres, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du gouvernement du Québec et du gouvernement français, dix médiateurs linguistiques ont été formés et recrutés pour les JO.

De plus, sept jeunes reporters francophones ont fait le voyage depuis l'Asie du Sud-Est (Vietnam et Cambodge), le Pacifique (Nouvelle-Calédonie) et l'Afrique (Sénégal). Dix interprètes coréens avaient également été accueillis

et formés en France dans le cadre du soutien de l'OIF au Comité coréen d'organisation des JO (COJOP). Enfin, une programmation culturelle et artistique a permis à des artistes francophones de renom ainsi qu'à d'anciens lauréats des Jeux de la Francophonie de présenter leur spectacle dans plusieurs maisons olympiques francophones, en partenariat avec l'ambassade de France à Séoul et l'Institut français.

Enfin, attachée à approfondir la coopération engagée en 2010 avec l'Association francophone de comités nationaux olympiques (AFCNO), Michaëlle Jean a reçu, le 17 juillet 2018, au siège de l'OIF, Denis Masegla, secrétaire général de l'AFCNO et président du Comité olympique et sportif français (CNOSF). Depuis la création, en 2010, de l'AFCNO, la collaboration avec la Francophonie a permis d'appuyer la création et le développement du média *Francs Jeux*<sup>24</sup>, celle d'une quinzaine d'associations francophones dans les fédérations sportives internationales, l'accompagnement de la candidature de Paris2024, l'organisation de plusieurs formations d'entraîneurs sportifs francophones à l'INSEP et au CNOSF, l'envoi de jeunes volontaires francophones dans des comités nationaux olympiques et l'accompagnement des grands témoins de la Francophonie aux Jeux olympiques de Londres, Sotchi, Rio et Pyeongchang.

L'AFCNO a rejoint la conférence des ONG et OING de la Francophonie, dont la prochaine conférence s'est tenue à Erevan (Arménie) du 12 au 14 septembre 2018, et se prépare à signer un nouvel accord de partenariat avec l'OIF.



<sup>24</sup>. [www.francsjeux.com](http://www.francsjeux.com)

## Les représentations permanentes (RP) de l'OIF<sup>25</sup>



### Extrait de la résolution d'Antananarivo

- « – de poursuivre le soutien aux Groupes d'ambassadeurs francophones et de favoriser la concertation et l'échange d'informations entre ces groupes placés auprès des organisations internationales ;
- de veiller au respect de l'usage du français dans les organisations internationales, de concert avec les Groupes d'ambassadeurs francophones ;
- de renforcer les capacités d'observation et de suivi de la situation du français dans les organisations internationales, en lien avec les Groupes d'ambassadeurs francophones ;
- d'encourager les Groupes d'ambassadeurs francophones à coopérer avec les représentants des autres espaces linguistiques pour veiller au respect du multilinguisme. »

### Représentation permanente à New York (RPNY)

L'action de la représentation permanente de l'OIF à New York (RPNY) est conduite en liaison étroite avec le Groupe des ambassadeurs francophones (GAF), constitué des différentes missions permanentes francophones accréditées auprès des Nations unies. La RPNY assure la coordination de ce Groupe.

Sans préjudice des dispositions internes régissant l'activité et la représentation internationale des États membres, le Groupe des ambassadeurs francophones à New York est composé des ambassadeurs, représentants permanents des États membres, associés et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), auprès des Nations unies à New York. Le Groupe francophone inscrit ses actions dans le respect des objectifs et des principes de la Charte des Nations unies. Se joignent aux rencontres du Groupe, selon l'ordre du jour des réunions, la Délégation générale du Québec et le Consulat général du Kosovo.

Le Groupe francophone crée et anime une tribune d'informations, de contacts et d'échanges entre les missions diplomatiques francophones, l'Organisation des Nations unies, les Groupes régionaux et linguistiques constitués au sein des Nations unies et tout partenaire pouvant contribuer au renforcement des idéaux de la Francophonie.

Le GAF de New York existe depuis 1986. De janvier 2017 à janvier 2018, la présidence du GAF a été assurée par l'ambassadeur Zina Andrianarivelo Razafy, représentant permanent de Madagascar auprès des Nations unies. Depuis le mois de février 2018, l'ambassadeur Ion Jinga, représentant permanent de la Roumanie auprès des Nations unies, préside le Groupe, qui est composé de 80 membres.

Le GAF est structuré de la manière suivante : présidence, 1<sup>re</sup> vice-présidence, vice-présidence chargée des relations avec l'Assemblée générale, vice-présidence chargée des relations avec le Conseil de sécurité, vice-présidence chargée des relations avec l'ECOSOC, vice-présidence chargée de la coordination du réseau de veille « multilinguisme », vice-présidence chargée de la coordination du réseau de veille « opérations de maintien de la paix – Commission de consolidation de la paix », vice-présidence chargée de la coordination du réseau de veille « État de droit, démocratie et droits de l'homme », vice-présidence chargée de la coordination du réseau de veille « Objectifs de développement durable (ODD) », vice-présidence chargée de l'accompagnement des activités et événements culturels. Le Secrétariat et la coordination sont assurés par la représentation permanente de la Francophonie auprès des Nations unies.

<sup>25</sup>. Partie rédigée sur la base des contributions directes des représentations permanentes de l'OIF.

**1 Outre le plaidoyer en faveur du multilinguisme évoqué à chacune des rencontres entre la secrétaire générale de la Francophonie et le secrétaire général des Nations unies, le GAF, conjointement avec la représentation permanente de l'OIF auprès des Nations unies, a remis le 7 mars 2018 au secrétaire général des Nations unies une « contribution francophone à la discussion sur les réformes des Nations unies » (cf. annexe 3).**

Le GAF a tenu, en effet, le 7 mars 2018, une réunion extraordinaire avec le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, António Guterres, sur les enjeux des réformes onusiennes, y compris la prise en compte effective du multilinguisme dans ce cadre. Ces réformes en préparation intéressent trois piliers, « paix et sécurité », « repositionnement du système de développement » et « gestion ». L'objectif de cette rencontre était de partager la contribution francophone sur les réformes engagées par l'ONU.

Cette contribution souligne la convergence du plaidoyer francophone en faveur du multilinguisme avec les objectifs des réformes, qu'il s'agisse de la recherche d'une plus grande efficacité et performance de l'action internationale, du défi de la confiance dans le système des Nations unies et avec les pays hôtes de missions onusiennes, ou encore de l'objectif central de décentralisation.

À travers ce texte, l'OIF et le GAF ont exprimé leur volonté de contribuer à l'agenda des réformes de manière stratégique, constructive et concrète, soulignant par ailleurs l'opportunité de cet agenda afin de promouvoir une plus grande équité culturelle et linguistique, garante d'une meilleure efficacité de l'action de l'ONU sur le terrain, mais également d'une crédibilité renforcée de la démocratie internationale et des valeurs universelles qu'elle défend.

Les principaux éléments mis en avant par le GAF et la RPNY ont consisté en quatre propositions concrètes.

- ① Refonder la prise en compte du multilinguisme dans la chaîne du processus de recrutement aux Nations unies.
- ② Promouvoir le développement local à travers des marchés des Nations unies véritablement compétitifs.
- ③ Assurer une réelle cohérence entre le choix d'implantation des nouveaux Dispositifs globaux de prestation de services centralisée – Global Service Delivery Model (GSDM) – et les besoins en compétences sur le terrain, et garantir la complémentarité linguistique des différents centres sélectionnés.

- ④ Parvenir à la production régulière de contenus dans les différentes langues des Nations unies.

Attentif aux préoccupations soulevées par les ambassadeurs francophones, le secrétaire général a réaffirmé son engagement à promouvoir le multilinguisme au sein de l'ONU, notamment à travers la formulation d'indicateurs spécifiques dans les lettres de mission des principaux responsables onusiens, ou encore la publication en plusieurs langues des appels d'offres pour ce qui est des achats et des marchés. Il a également informé le Groupe de l'élaboration en cours d'une politique intégrée du multilinguisme aux Nations unies, de même que de la nouvelle politique de ressources humaines appelée, elle aussi, à mieux prendre en compte la diversité linguistique.

**2 Mobilisation du GAF et de la représentation permanente de l'OIF sur le choix d'implantation des nouveaux Dispositifs globaux de prestation de services centralisée**

Parmi les éléments centraux de la réforme en discussion, l'initiative de l'ONU connue sous le nom « Dispositifs globaux de prestation de services centralisée » – « Global Service Delivery Model (GSDM) » – vise à améliorer la prestation des services d'appui administratif permettant à l'ONU d'exécuter efficacement les tâches qui lui sont confiées, suivant les principes suivants : souci du client et adaptabilité ; recherche de l'excellence ; gestion efficace de la performance organisationnelle ; simplification, spécialisation et consolidation du modèle futur. Les services partagés couvrent quatre domaines :

- a) administration des ressources humaines et états de paie ;
- b) paiements ;
- c) voyages, remboursement des frais de voyage et paiement des billets ;
- d) passation de marchés.

Ces *Dispositifs* auront la responsabilité d'un grand nombre de fonctions et de tâches administratives liées, notamment, au déploiement des missions sur le terrain et seront composés, en très grande majorité, d'un personnel recruté localement.

Sachant que 65 % du personnel des Nations unies travaillent dans des environnements francophones et que trois des plus importantes opérations de maintien de la paix sont déployées dans des pays francophones (MINUSCA, MINUSMA et MONUSCO), il est fondamental que les nouveaux *Dispositifs globaux de prestation de services centralisée* répondent à la demande d'offres et de services en français. Tout en reflétant les différents critères de sélection, le choix d'implantation de ces centres de services devrait être opéré en intégrant une

région francophone. Il s'agit de l'un des points principaux de la contribution présentée par le Groupe des ambassadeurs francophones et la représentation permanente de l'OIF à la discussion sur les réformes des Nations unies (cf. annexe 3).

Toutefois, malgré l'appel lancé dès mars 2018 par le Groupe francophone et l'engagement pris par le secrétaire général de veiller à tenir compte du besoin de garantir les compétences linguistiques idoines au sein de ces Dispositifs, la proposition qui a été soumise par le Secrétariat aux États membres, en mai 2018, a présenté :

- une évaluation des implantations possibles des centres sur la base d'une liste détaillée de critères de sélection ;
- une liste courte des implantations proposées pour les futurs centres : Budapest, Mexico City et Nairobi.

L'absence de capitale francophone dans cette première liste courte, alors que le français et l'anglais sont les deux langues de travail du Secrétariat, a soulevé de fortes inquiétudes pour la garantie effective du multilinguisme. En conséquence, la représentante permanente de l'OIF auprès des Nations unies, Mme Narjess Saidane, a eu un échange informel avec les membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) originaires de pays francophones (France, Sénégal, Suisse, Tchad) afin d'examiner les suites à donner à ces propositions.

De même, le Groupe des ambassadeurs francophones a tenu une réunion spéciale afin de définir les prochains axes de sa stratégie sur ce dossier et les actions concrètes à mener. En suivi de cet échange, le président du Groupe des ambassadeurs francophones et la représentante permanente de l'OIF ont saisi le secrétaire général des Nations unies, de même que le président du CCQAB des Nations unies, de leurs préoccupations. Cette préoccupation a en outre été partagée avec Mme la secrétaire générale adjointe, Catherine Pollard, en sa qualité de coordinatrice pour le multilinguisme.

Le rapport, produit par le CCQAB (A/72/7/Add.50) dans le contexte de l'examen de la proposition du Secrétariat par la 5<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale, a fait écho à ces préoccupations : il demande en effet que le Secrétariat présente une nouvelle proposition et souligne que cette *nouvelle proposition devrait prévoir la prestation de services adéquats aux fonctionnaires francophones, compte tenu du grand nombre de fonctionnaires présents dans les missions et autres structures implantées dans les pays francophones et du fait que le français est l'une des deux langues de travail du Secrétariat de l'ONU.*

Toutefois, le rapport du CCQAB demande par ailleurs au secrétaire général que la nouvelle proposition ne retienne que deux centres, dont au moins un en Afrique.

Dans ce contexte, la RPNY s'est attachée à poursuivre la mobilisation des délégations francophones, lors des discussions et négociations en 5<sup>e</sup> Commission. Ces inquiétudes ont en effet été abondamment partagées par les pays francophones lors des travaux de la 5<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale, chargée des questions administratives et budgétaires, tenus en juin 2018 et qui ont porté, pour partie, sur l'examen des propositions du Secrétariat quant à l'implantation des nouveaux *Dispositifs globaux de prestation de services décentralisée.*

Ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'ils ont directement contribué à l'**adoption d'une résolution de la 5<sup>e</sup> Commission, le 3 juillet 2018**, qui endosse la majorité des recommandations du CCQAB, en particulier celles relatives à l'importance de la prise en considération des compétences linguistiques en français, sans toutefois endosser la recommandation selon laquelle la prochaine proposition du Secrétariat général devra se limiter à deux sites. Cette nouvelle proposition du Secrétariat est attendue au plus tard en mars 2019.

En résumé, l'action de la Francophonie a ainsi permis plusieurs avancées.

- Les experts francophones au sein du CCQAB ont favorisé l'inclusion d'une demande de revue spécifique à cette question qui figure dans le rapport final. La question du français y est explicitement mentionnée, notamment au paragraphe 13 du rapport, qui souhaite plus de garanties quant à la délivrance nécessaire de services en langue française. Cela permettra aux États membres au sein de la cinquième commission de suivre cette question.
- Le CCQAB invite le Secrétariat général à revenir avec une proposition qui n'inclurait plus que deux centres au lieu de trois, « dont au moins un » se devrait d'être en Afrique. Ceci tenant compte du fait que 50 % du personnel concerné se situe en Afrique, et que la présence des centres au plus près des opérations et du personnel fait également sens financièrement, tel que confirmé au comité par le Secrétariat des Nations unies. Le rapport invite d'ailleurs le Secrétariat général à ne pas se limiter à la liste actuelle.
- Ce point avait été porté à l'attention de Mme Pollard, coordinatrice pour le multilinguisme, se fondant principalement sur le fait que la langue française était la seconde langue de travail et que le fait de se priver de manière structurelle de la capacité de dispenser des services en français constituait une anomalie à corriger.

- M. Hervé Ladsous, conseiller spécial de Mme la Secrétaire générale de la Francophonie, a rencontré plusieurs interlocuteurs au sein du Secrétariat, le 12 juin 2018, avec lesquels il a pu évoquer de nouveau cette question. Leur réponse laisse entendre que le Secrétariat a pris conscience de l'anomalie et du fait qu'une telle décision pourrait être contraire aux textes. Il a d'ailleurs été précisé que les propositions de lieux n'étaient pas encore validées.

### **3 Plaidoyer porté par la représentation permanente de l'OIF auprès des co-facilitateurs du « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières »**

Dans le cadre des négociations du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, sur la période de mars à juillet 2018, la représentation de l'OIF auprès des Nations unies a mis à disposition des États membres une traduction de courtoisie en français de l'avant-projet du Pacte mondial (*zero draft plus*), puis des versions subséquentes.

Le plaidoyer porté auprès des co-facilitateurs des négociations, les représentants permanents du Mexique et de la Suisse auprès des Nations unies, pour que l'avant-projet de Pacte soit rendu disponible en français dès sa première version, n'a en effet pas atteint l'objectif escompté. Les co-facilitateurs ont opté pour une version unique, en anglais, afin que les négociations ne soient pas ralenties par des débats d'ordre linguistique.

LA RPNY a, en outre, soutenu la production d'une note d'analyse des enjeux de l'avant-projet de Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, à l'attention des missions francophones, élaborée par le professeur François Crépeau.

### **4 Coopération avec Mme Catherine Pollard, secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (DGACM), coordinatrice pour le multilinguisme.**

Le 22 janvier 2018, la RPNY a adressé une correspondance à Mme Catherine Pollard, secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (DGACM) et coordinatrice pour le multilinguisme, afin de faire part de la pleine disponibilité de la représentation permanente de l'OIF auprès des Nations unies d'explorer les voies d'une collaboration renforcée au soutien de la coordination pour le multilinguisme à l'ONU, et ce, en liaison étroite avec le Groupe des ambassadeurs francophones.

Les échanges se sont poursuivis, en février 2018, lors d'une rencontre entre Mme Pollard et Mme Narjess Saidane, représentante permanente de l'OIF auprès des Nations unies. Cette rencontre a permis d'explorer les enjeux et les opportunités liés à la mise en œuvre de la dernière résolution de l'Assemblée générale sur le multilinguisme, ainsi que de préciser la contribution possible de l'OIF aux efforts déployés par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences afin d'ancrer le multilinguisme au sein du Secrétariat.

### **5 Prise de position de la Francophonie sur la stratégie de communication de l'ONU**

L'OIF, à travers sa RPNY, est intervenue, le 25 avril 2017, lors du Débat général dans le cadre de la 39<sup>e</sup> session du Comité de l'information. La Francophonie a saisi cette plate-forme afin de plaider en faveur du plein respect du multilinguisme, au sein des instances onusiennes et de rappeler que le multilinguisme, désormais consacré comme valeur fondamentale des Nations unies, est une responsabilité à la fois collective et individuelle, qui est la garantie d'une action internationale efficace. Il s'est agi également de souligner que les Journées consacrées à chacune des six langues officielles des Nations unies, ainsi que leur promotion sur Internet et les médias sociaux, constituent des opportunités majeures pour promouvoir l'importance du multilinguisme dans l'activité d'information de l'organisation. La Francophonie a également exprimé son intérêt pour le développement de collaborations dans le cadre de campagnes portées par les Nations unies et l'OIF, afin de renforcer les résultats et le rayonnement de chaque initiative. La Francophonie a aussi appelé l'attention du comité sur le fait que le plein respect de la diversité linguistique, qui est aussi une exigence des citoyens, appelle une vigilance quotidienne.

De même, l'OIF est intervenue le 19 octobre 2017, lors du Débat général de la 4<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, sur les questions relatives à l'information. Elle s'est fait l'écho de la déclaration présentée par le Burkina Faso, au nom du Groupe des ambassadeurs francophones, et a affirmé la nécessité d'une pleine mobilisation du Secrétariat et des États membres en faveur de l'information et de la communication et du plein respect du multilinguisme, dont l'importance a été réitérée par la résolution 71/328 adoptée en septembre 2017.

La Francophonie a insisté sur la nécessité d'un multilinguisme effectif. En premier lieu parce que le multilinguisme est remis en cause et qu'il est donc d'autant plus impératif que les populations, où qu'elles soient, aient accès à l'information, en préservant les moyens traditionnels de communication.

Ensuite, à l'aube des réformes importantes du système des Nations unies, les décisions qui se prendront à cet égard doivent compter sur l'appropriation de toutes et tous, ce qui ne saurait se faire si les échanges ne sont pas possibles dans les langues officielles des Nations unies, permettant à tous les États membres d'exprimer leur point de vue et d'apporter leur contribution.

L'année 2018 étant marquée par le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), la Francophonie a également souligné que la responsabilité d'une communication stratégique multilingue sur le sujet est essentielle, afin de permettre à toutes et tous de se retrouver dans les valeurs placées au cœur de la DUDH, à la base de l'existence du multilatéralisme, et qui demeurent déterminantes pour la mise en œuvre de l'agenda 2030. Par ailleurs, la Francophonie a précisé qu'il était crucial de ne pas seulement traduire des contenus dans les langues officielles, mais également de produire ces contenus dans d'autres langues, reflétant ainsi la diversité culturelle et d'opinions. Cette option est d'autant plus fondamentale pour le travail du Département de l'information lié à la sensibilisation du public et à la communication stratégique, conduit avec l'appui indispensable des Centres d'information des Nations unies (CINU).

En 2018, le Groupe des ambassadeurs francophones a accueilli, au cours de sa réunion du 19 avril, la secrétaire générale adjointe à la communication des Nations unies, Mme Alison Smale. Il s'agissait d'échanger sur les enjeux des réformes onusiennes, et notamment sur le repositionnement du Département de l'information et la prise en compte effective du multilinguisme dans les stratégies de communication de l'ONU.

Par la suite, l'OIF a pris part à la 40<sup>e</sup> session du Comité de l'information qui s'est tenue au siège des Nations unies à New York, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mai 2018. L'intervention de l'OIF a rejoint les préoccupations, quant à la mise en œuvre du multilinguisme, telles qu'exprimées par de nombreux intervenants au cours des discussions, notamment celles du Groupe des amis de l'espagnol et de la Communauté des pays de langue portugaise. Elle a rappelé que la Francophonie continue de penser que le multilinguisme se doit d'être au centre des débats sur l'information et la communication, et représente un élément clé de la réforme en cours, lancée par le secrétaire général des Nations unies.

Pour la première fois depuis le début de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2017, la RPNY a été conviée à l'un des petits-déjeuners de dialogue organisés par le président de l'AGNU, le 14 juin 2018, alors qu'ils ne sont en général pas ouverts aux observateurs.

## **6 Accompagnement des négociations de la résolution biennale de l'Assemblée générale des Nations unies sur la coopération entre l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, le 24 mai 2017, la résolution A/RES/71/289 sur la coopération entre l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) : <http://undocs.org/fr/A/RES/71/289>.

L'Assemblée générale a invité le secrétaire général à continuer de faire appel à l'OIF dans le cadre de l'action menée en faveur du multilinguisme, une valeur fondamentale de l'ONU, en ayant à l'esprit l'objectif tendant à éliminer les disparités entre l'emploi de l'anglais et des autres langues officielles, y compris dans les activités ayant trait aux relations publiques et à l'information, à la documentation, aux services linguistiques et aux services de conférences, à la gestion des ressources humaines et à la formation du personnel, ainsi que dans les activités touchées par ces disparités dans les bureaux extérieurs et les opérations de maintien et de consolidation de la paix.

L'Assemblée générale a aussi accueilli avec intérêt les rencontres de haut niveau tenues périodiquement entre le secrétaire général de l'ONU et la secrétaire générale de la Francophonie, et a prié le secrétaire général de l'ONU, agissant de concert avec la secrétaire générale de la Francophonie, d'encourager la tenue de réunions périodiques entre leurs représentants ainsi qu'avec les membres du Groupe des ambassadeurs francophones auprès du siège de l'Organisation des Nations unies afin de favoriser l'échange d'informations, la coordination des activités et la recherche de nouveaux domaines de coopération, la langue française servant de vecteur du développement.



## 7 Accompagnement des négociations de la résolution biennale de l'Assemblée générale des Nations unies sur le multilinguisme

La mission permanente du Burkina Faso, en coordination avec le GAF, a facilité les négociations sur la résolution biennale de l'Assemblée générale des Nations unies sur le multilinguisme.

Les Nations unies ont adopté, le 11 septembre 2017, la résolution sur le multilinguisme (A/RES/71/328<sup>26</sup>), dans le but de promouvoir, de protéger et de préserver la diversité des langues et des cultures dans le monde, ainsi que d'améliorer l'efficacité, les résultats et la transparence des activités onusiennes.

Elle consacre une nouvelle fois le multilinguisme comme « valeur fondamentale » des Nations unies. Le texte, dense et saluant l'impulsion donnée par la coordinatrice pour le multilinguisme, s'articule autour des chapitres prioritaires suivants :

- I. Le multilinguisme en général et le rôle du Secrétariat
- II. Le rôle du Département de l'information en matière de multilinguisme
- III. Les sites web et autres outils de communication en ligne
- IV. La documentation et les services de conférence
- V. La gestion des ressources humaines et la formation du personnel
- VI. Le personnel des services linguistiques
- VII. « Le multilinguisme au cœur des trois piliers de l'action de l'Organisation des Nations unies »

## 8 Organisation d'une discussion interactive à l'ONU sur le multilinguisme

Dans le cadre de la Journée de la langue française à l'ONU et de la journée internationale de la Francophonie, la RPNY, le GAF et le DGACM ont organisé, le 20 mars 2017 à la salle de l'ECOSOC au siège des Nations unies, une discussion interactive sur le thème « Le multilinguisme, une valeur fondamentale des Nations unies, un impératif d'efficacité ».

À l'occasion de cet événement, la RPNY a produit une vidéo, avec la participation de hauts représentants onusiens, afin de mobiliser et de sensibiliser sur l'utilisation de la langue française au sein des Nations unies. La vidéo, intitulée « Valoriser le multilinguisme à l'ONU », est disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=-oYFcnfRI5Y>.

## 9 Proposition de l'OIF de mettre à disposition du Secrétariat général des Nations unies une ressource additionnelle pour une meilleure intégration du multilinguisme à l'ONU

Cette proposition, qui s'inscrit dans le contexte des réformes à l'ONU, a été présentée par Mme la Secrétaire générale de la Francophonie à M. le Secrétaire général des Nations unies, le 13 mars 2018. L'accord de principe donné par le secrétaire général a permis à la RPNY de conduire diverses consultations aux fins de l'élaboration des termes de référence de l'expertise à laquelle il sera fait appel. Au terme de ce processus, conduit en étroite concertation avec le Bureau de la coordinatrice pour le multilinguisme des Nations unies et en consultation avec le Bureau de la gestion des ressources humaines des Nations unies, il aura été possible d'obtenir l'accord et le soutien du Cabinet du secrétaire général pour le déploiement de cette expertise, au cours du deuxième semestre 2018. Elle aura pour objectif principal d'identifier l'ensemble des leviers pour une réelle prise en compte du multilinguisme, dans les processus de recrutement aussi bien que dans les processus des achats, et de formuler des propositions à l'endroit du secrétaire général des Nations unies.

## 10 Recrutement francophone dans les missions pour les opérations de maintien de la paix (OMP)

L'OIF œuvre pour la progression du recrutement de francophones au sein des missions de terrain des Nations unies, et singulièrement dans les OMP. Dans ce cadre, on trouvera ci-dessous quelques-unes des activités principales organisées par la RPNY ou auxquelles elle a pris part :

- Séminaire sur le thème : « Le recrutement francophone et la parité dans les missions de terrain des Nations unies ».
  - La RPNY a organisé, le vendredi 14 juillet 2017, un séminaire sur le thème : « Le recrutement francophone et la parité dans les missions de terrain des Nations unies ». M. Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix a partagé quelques propos introductifs lors de cet événement. Les autres thèmes à l'agenda du séminaire étaient : « Processus de recrutement dans les missions de terrain et mobilisation francophone » ; « Nouvelles initiatives relatives à la sélection des hautes personnalités de terrain » ; et « Perspectives sur le recrutement des militaires et des policiers dans les missions de terrain et Initiatives pour le recrutement des femmes au sein des composantes militaires et de la police ».

<sup>26</sup>. [http://www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=A%2FRES%2F71%2F328](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A%2FRES%2F71%2F328)

- Table ronde « Quels prérequis pour contribuer à la génération de force des opérations de paix de demain ? »
  - L'OIF, en collaboration avec l'Observatoire Boutros Ghali du maintien de la paix, a organisé, les 4 et 5 octobre 2017, une table ronde sur le thème « Quels prérequis pour contribuer à la génération de force des opérations de paix de demain ? » Les intervenants lors de cette table ronde étaient M. Jean-Pierre La-croix, secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et M. Atul Khare, secrétaire général adjoint du Département de l'appui aux missions.
- Table ronde organisée par le Département de l'appui aux missions avec les pays contributeurs de troupes et de police sur le recrutement dans les missions.
  - La RPNY a pris part en juin 2017 puis en juin 2018 à la table ronde organisée par le Département de l'appui aux missions des Nations unies avec les pays contributeurs de troupes et de police. Les travaux ont souligné la qualité du partenariat développé avec l'OIF et les efforts grandissants du Département de l'appui aux missions visant à répondre au défi du recrutement de francophones dans les missions déployées en terrain francophone. Le multilinguisme devient un principe cardinal des efforts de sensibilisation menés par les équipes du Département de l'appui aux missions.

### 11 Concertation avec les représentants des autres groupes linguistiques

Les travaux préparatoires de la résolution sur le multilinguisme, adoptée en septembre 2017, ont été facilités par la mission permanente du Burkina Faso auprès des Nations unies, en concertation avec le Groupe des amis de l'espagnol, afin de garantir la prise en compte du multilinguisme dans tous les domaines d'action des Nations unies.

Par ailleurs, la RPNY a participé à un symposium organisé par le Groupe d'étude des langues aux Nations unies, en partenariat avec le Centre de recherche et de documentation sur des problématiques des langues du monde, le Universal Esperanto Association, le Centre de linguistique appliquée (Washington DC) et le Birkbeck College de l'université de Londres, sur le Multilinguisme dans les organisations internationales et dans la coopération internationale, les 10 et 11 mai 2018, à New York.

Le premier segment des discussions a porté sur la parité et le multilinguisme aux Nations unies avec les interventions des ambassadeurs de plusieurs espaces linguistiques, dont la Francophonie. Lors de son intervention, Mme Narjess Saidane, observatrice permanente de l'OIF auprès des Nations unies, a souligné la nécessité de considérer l'importance politique du multilinguisme, garant de l'engagement de tous dans la mise en œuvre efficace de l'agenda 2030. Elle a également mis en avant le besoin d'adopter une approche plus innovante au sein des organisations internationales, afin de permettre la production de contenus en différentes langues. Elle a enfin rappelé que le manque d'engagement en faveur du multilinguisme comportait un risque politique qu'il serait utile d'évaluer en termes de coûts.

Le thème du coût et de l'impact du multilinguisme sur l'économie a d'ailleurs été au centre des débats. Les problématiques discutées ont été, entre autres, les effets économiques des régimes linguistiques, avec une étude de cas de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et de l'Office européen des brevets ; ainsi que les responsabilités et les droits linguistiques. La première journée de cette conférence a pris fin avec la diffusion de la vidéo produite par l'Organisation internationale de la Francophonie, intitulée Multilinguisme : pourquoi et comment le promouvoir ? <https://www.youtube.com/watch?v=c7txbrB9OT8>.

D'une manière générale, la Francophonie, de concert avec les représentants des autres groupes linguistiques, soutient les réformes des Nations unies et veillera à l'évaluation des indicateurs établis par le secrétaire général. Dans le cadre des réunions qui s'organisent annuellement sur le multilinguisme aux Nations unies, la RPNY et le GAF prévoient d'organiser une réunion en concertation avec les autres groupes linguistiques.

### Représentation permanente à Genève (RPG, couvre aussi Vienne)

Sur les 84 membres de l'OIF<sup>27</sup> (54 membres de plein droit, 26 observateurs et 4 membres associés), 32 comptent le français comme langue officielle de leur pays.

Le Groupe des ambassadeurs francophones de Genève a été créé en 1986, à la suite du 1<sup>er</sup> Sommet de la Francophonie. La constitution du Groupe a donc précédé la création de la représentation permanente de l'OIF, alors Bureau de liaison dont la création date de 1991.

Il se compose des représentants et délégués d'États et de gouvernements membres ou observateurs de l'OIF, accrédités auprès d'un État ou d'une organisation internationale.

En 1999, le Groupe s'est doté d'un règlement intérieur, amendé en 2009 puis en 2016.

Ainsi à Genève, celui-ci dispose d'une gouvernance formelle. Le bureau du GAF, composé d'un président et de quatre vice-présidents, est élu par tous les membres en réunion plénière pour un mandat d'une année renouvelable. Le président actuel est M. Coly Seck, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent de la République du Sénégal auprès de l'Office des Nations unies et des autres organisations internationales à Genève.

Le Groupe des ambassadeurs francophones doit être considéré comme l'un des éléments importants de l'action politique et diplomatique multilatérale de la Francophonie, à la fois en termes d'influence sur des questions de diverses natures allant bien au-delà de la mobilisation autour de la seule problématique de la place du français au sein des organisations internationales et en tant que plateforme de concertation transrégionale.

Un plan d'action adopté en 2009 trace les grandes lignes des tâches qu'il s'est assignées et plusieurs membres du GAF constituent un Groupe de veille, d'alerte et d'intervention sur la question du français et du respect du plurilinguisme. Le GAF effectue aussi un suivi des engagements pris par les plus hauts responsables des institutions, et s'assure de la mise en œuvre effective d'engagements oraux et/ou de résolutions.

La représentation permanente de l'OIF à Genève a constitué un réseau de points focaux dans les organisations de la Genève internationale auprès des institutions suivantes : CCI, CEE-NU, CNUCED, HCDH, HCR, OMC, OMM, OMS, ONUG, OMPI, ONUSIDA, PNUD, UIT, UNIDO, UNITAR.

### Les actions en faveur du multilinguisme

Parmi les propositions destinées à favoriser l'usage du français, une importance toute particulière a été accordée au travail de traduction des textes, à l'état de projet, des organes de traité des droits de l'homme.

Face au projet de l'ONUG de mettre fin à la traduction en français des documents préparatoires des organes de traité, la RPG a réalisé une analyse juridique précise des obligations de l'ONU en matière de multilinguisme dans ce cadre.

La conclusion de cette analyse : la résolution 68/268<sup>28</sup> ne peut en aucun cas justifier que les projets de rapports ne soient pas traduits dans les trois langues officielles visées au paragraphe 30 de ladite résolution. Elle devrait faire l'objet d'une discussion et négociation au sein de l'Assemblée générale et d'une mention explicite dans une résolution.

Après une forte mobilisation du GAF, un courrier signé par le président du GAF, les quatre coprésidents des groupes « Droits de l'homme » et « Multilinguisme » et le représentant permanent de l'OIF a été adressé au directeur général de l'ONUG ainsi qu'au haut-commissaire aux droits de l'homme. Ce dernier a reçu une réponse favorable.

Ainsi, alors qu'il était prévu d'abandonner la traduction des textes en deux langues au profit de l'anglais seul, l'OIF s'est mobilisée afin de bloquer ce processus défavorable à la perpétuation du multilinguisme dans les instances internationales et a obtenu gain de cause pour deux ans.

<sup>27</sup>. Au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

<sup>28</sup>. La résolution 68/268 adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 9 avril 2014, relative au renforcement et à l'amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels en matière de droits de l'homme constitue le cadre décisionnel applicable, or l'obligation de traduire les projets de documents n'y est pas mentionnée.

### *La vigilance sur les moyens financiers et les ressources humaines*

L'une des premières actions consiste en une promotion soutenue et constante du multilinguisme comme critère de recrutement auprès des organisations partenaires de l'OIF, tout en se voulant elle-même porteuse d'un exemple en termes de respect du plurilinguisme.

Ainsi, dès sa prise de fonction en 2017, le représentant permanent de l'OIF, l'ambassadeur Henri Monceau, a organisé plusieurs visites auprès de différents chefs d'organisations internationales. Au cours de ces dernières, il a souligné l'attachement de l'OIF au respect du multilinguisme et appelé l'attention de ses interlocuteurs sur l'importance de ce dernier dans les critères de recrutement du personnel des organisations internationales. Les réunions du GAF, où sont, à de multiples occasions, reçus des responsables d'agence et d'organisations internationales, constituent également une tribune en faveur de la défense du multilinguisme (cf. ci-contre).

De même, les visites de travail à Vienne ont été l'occasion d'insister sur la défense du multilinguisme et sur l'utilisation du français en tant que gage de la diversité culturelle dans les organisations internationales. Cette question a notamment été présentée comme un enjeu de gouvernance démocratique mondiale.

Enfin, la représentation permanente de l'OIF à Genève et la représentation basée à New York se sont mobilisées conjointement afin que le travail préparatoire à la 5<sup>e</sup> Commission (ressources) prête une attention particulière à la défense du multilinguisme en termes d'allocation de ressources et moyens (cf. ci-contre et p. 80).

### *Veille sur le recrutement*

Voulant s'assurer du plein respect du plurilinguisme en tant que critère de recrutement au sein des différents départements de l'ONU de manière chiffrée, la RPG réalise des pointages réguliers sur le site INSPIRA. Ainsi, chaque semestre, est examiné le nombre d'ouvertures de postes exigeant le français comme langue de travail en plus de l'anglais ; celles qui mentionnent le français comme « désirable » seulement et enfin, celles qui font abstraction de l'exigence du français.

Force est de constater qu'entre Genève, Nairobi et Vienne, le français glisse lentement au second plan tandis que l'anglais se maintient comme langue de travail principale. Le français apparaît de plus en plus dans les annonces comme simplement « souhaitable » ou un « atout » et est rarement présenté comme une condition sine qua non au recrutement du candidat.

Ces données chiffrées ont notamment été utilisées lors d'un débat sur la défense du multilinguisme tenu au Club suisse de la Presse, au cours duquel l'ambassadeur Henri Monceau a mis en avant son inquiétude et sa volonté d'entreprendre des actions en faveur de la défense de la langue française dans les organisations internationales.

### *Des avancées attendues*

#### *1. Renforcement du français à l'Office des Nations unies à Genève (ONUG)*

Le directeur général de l'Office des Nations unies à Genève (ONUG), M. Michael Møller, a fait plusieurs annonces favorables au renforcement du multilinguisme et du français à l'ONUG, lors d'une réunion avec le Groupe des ambassadeurs francophones (GAF), le 26 juin 2018, un mois après une rencontre avec la secrétaire générale de la Francophonie. Après avoir notamment fait la promesse de préserver les capacités actuelles de traduction et d'interprétation en français du travail des Nations unies à Genève, le directeur général Møller a annoncé le développement des contenus en français sur le site Internet de l'ONUG. Et, il a surtout indiqué que tous les avis de recrutement au sein de l'ONUG seront désormais également publiés en français avant d'ajouter que des compétences linguistiques en français optimiseraient les chances pour être recruté à ces postes. Cette importante évolution positive répond à certaines préoccupations de la RPG qui avaient clairement été évoquées par la secrétaire générale de la Francophonie lors de sa rencontre avec M. Møller.

Le directeur général Møller s'est également prononcé en faveur d'un devoir d'exemplarité des hauts fonctionnaires de l'ONUG pour l'application du multilinguisme dans le cadre de réunions internes. La représentation permanente de l'OIF à Genève et à Vienne suivra la mise en place de tous ces engagements.

#### *2. Le projet de délocalisation des services administratifs de l'ONU*

Ce projet qui vise la délocalisation des services administratifs de tout le système onusien dans des centres administratifs appelés *dispositifs de prestation de services centralisée* (GSDM) a connu de récentes évolutions favorables au principe du multilinguisme. En effet, à la suite des consultations de la Commission consultative pour les questions budgétaires et administratives (CCQAB) et aux travaux de la Cinquième Commission, le projet initial qui envisageait quatre villes, puis trois (Budapest, Mexico City, Nairobi), dont aucune francophone, se trouve fortement remis en question. Concrètement, des interrogations se sont fait jour au sein de la Cinquième

Commission quant au processus de sélection des villes devant abriter ces centres administratifs.

Désormais, à la suite des évolutions susmentionnées, seules deux villes sont envisagées et l'une d'entre elles devra obligatoirement se trouver en Afrique. Par ailleurs, le choix des villes est de nouveau ouvert, indépendamment des conclusions de la précédente étude, et devra se faire, entre autres, avec la préoccupation de garantir l'application du multilinguisme.

Rappelons que ces centres administratifs, dont la mise en place entraînera dans un premier temps la suppression d'une quarantaine de postes à Genève, auront la responsabilité d'un grand nombre de fonctions et tâches administratives liées, notamment, au déploiement des missions sur le terrain (administration des ressources humaines et états de paie / paiements / voyages, remboursement des frais de voyage et paiement des billets / passation de marchés) et seront composés, en très grande majorité, d'un personnel recruté localement. Ils influenceront de façon très importante le travail des Nations unies et deux tiers de leurs opérations concerneront l'espace francophone.

L'OIF, à travers ses représentations permanentes auprès des Nations unies à Genève et à New York, a su appeler l'attention des États francophones sur les enjeux de cette réforme qui affaiblira le seul siège des Nations unies en territoire francophone (ONUG). La mobilisation sur cette question se poursuit à Genève et à New York.

### Coopération avec d'autres espaces linguistiques

À Genève, il n'existe pas d'espace d'échange formel, mais il se constitue régulièrement de nombreux espaces de discussions informels dans lesquels différents membres de l'OIF appartenant à d'autres groupes de langue se retrouvent afin d'échanger. On compte parmi eux le Mexique ou encore l'Uruguay, appartenant aux groupes francophones et hispanophones.

D'autre part, le Groupe des ambassadeurs francophones échange avec les autres groupes linguistiques au sein de groupes thématiques transrégionaux :

- Le groupe de travail « droit de l'homme » ;
- Le groupe de travail « commerce et développement » ;
- Le groupe de travail sur le multilinguisme.

Aucune action directe n'a encore été menée avec les représentants des autres groupes linguistiques pour faire respecter les principes du multilinguisme et de la diversité culturelle ainsi que le statut des langues de travail et des langues officielles du fait de l'absence

d'espace de concertation formel entre les groupes de langue. Toutefois, un séminaire commun aux différents groupes de langue sur le multilinguisme devrait se tenir prochainement.

### Représentation permanente à Addis-Abeba (RPUA)

Les chefs de missions diplomatiques des pays membres de la Francophonie et la représentation permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie ont constitué, le 20 novembre 1999 à Addis-Abeba, un Groupe de concertation et d'échange appelé « Groupe Consultatif des ambassadeurs francophones à Addis-Abeba » (GAF).

Le Groupe consultatif des ambassadeurs francophones à Addis-Abeba est constitué de 47 délégations (31 membres de plein droit, 2 membres associés, 14 pays observateurs).

Sur les 55 États membres de l'Union africaine (UA), 31 pays ont également adhéré à l'OIF : 29 pays membres de plein droit, 1 membre associé, 1 pays observateur. Le Maroc a réintégré l'UA en janvier 2017.

Le GAF est composé des chefs de mission des pays francophones accrédités à Addis-Abeba et du représentant permanent de l'OIF à Addis-Abeba. La représentation permanente auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba (RPUA) assure le secrétariat permanent du Groupe.

Le Groupe travaille en Assemblée plénière ou en Comité de coordination.

#### • Assemblée plénière

L'Assemblée plénière réunit l'ensemble des membres du GAF. Elle se réunit deux fois par an en session ordinaire et chaque fois que nécessaire, notamment dans le cadre des activités du programme annuel, ou en session extraordinaire, à la demande du président ou de l'un de ses membres.

#### • Comité de coordination

Le Comité de coordination regroupe 11 membres sur la base d'une répartition géographique des pays francophones dotés d'une mission diplomatique à Addis-Abeba :

- Afrique de l'Ouest : 2 membres
- Afrique centrale : 2 membres
- Afrique orientale et océan Indien : 2 membres
- Europe : 2 membres
- Afrique du Nord : 1 membre
- Amérique : 1 membre
- Organisation internationale de la Francophonie : secrétariat du Groupe.

Chaque région élit ses représentants au sein du Comité de coordination dont le mandat est de deux ans renouvelable. Le Comité élit en son sein son président et son vice-président. Le président du comité est toujours un ambassadeur africain membre du Comité des représentants permanents (COREP) de l'Union africaine. Le vice-président – un ambassadeur d'un pays d'Europe, d'Amérique ou d'Asie – le remplace en cas d'absence ou d'empêchement. La durée du mandat du président et du vice-président est d'un an renouvelable.

Le Comité de coordination se réunit en session ordinaire tous les 45 jours. Toutefois, à l'initiative du président ou de tout autre membre, il peut se réunir en session ad hoc. Le Comité de coordination a pour attributions :

- d'élaborer le programme annuel d'activité du groupe ;
- de le faire adopter par l'Assemblée ;
- de rendre compte de son exécution.

Le Comité de coordination est actuellement présidé par l'ambassadeur du Sénégal. L'ambassadeur de Belgique en est le vice-président. Les autres membres sont : l'Argentine (observateur), le Canada, le Congo, la France, Madagascar, le Maroc, la Mauritanie, le Rwanda et le Togo.

Le GAF à Addis-Abeba a pour objectifs de contribuer à renforcer la solidarité entre les membres et de constituer un forum d'échange et de concertation sur trois principaux volets.

#### 1. Volet politique et diplomatique :

- contribuer aux initiatives de facilitation, de médiation et de règlement des conflits impliquant ou concernant les pays francophones en vue d'accompagner et de contribuer à harmoniser, là où c'est possible, les efforts déployés par l'Organisation internationale de la Francophonie, la Commission de l'Union africaine et les autres organisations sous-régionales africaines ;
- encourager et soutenir les candidatures des ressortissants des pays francophones aux postes déclarés vacants au sein des organismes régionaux et continentaux par l'identification préalable de ces postes et l'harmonisation, si besoin est, des positions respectives, ce, sans préjudice, ni au statut des organisations respectives ni aux solidarités régionales et continentales ;
- organiser des concertations entre les délégations francophones en marge des rencontres continentales ou sous-régionales chaque fois que nécessaire sur les questions importantes et/ou nouvelles en vue de :

- s'assurer que les préoccupations des pays francophones sont prises en compte sans préjudice au statut de l'organisation,
- d'harmoniser les positions chaque fois que cela est possible,
- d'adopter une position commune, si nécessaire ;
- contribuer, conformément au statut des langues dans les organisations concernées, au respect du plurilinguisme au niveau des documents de travail préalablement envoyés aux pays membres (question de la traduction simultanée), des bases de données et autres documents d'information sur les activités des organisations concernées, y compris sur la Toile.

#### 2. Volet coopération :

- contribuer à la recherche de synergies et de convergences entre les actions des opérateurs de la Francophonie et celles de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique ;
- contribuer à la création et/ou à l'actualisation d'un cadre juridique approprié de coopération entre l'Organisation internationale de la Francophonie, la Commission de l'Union africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

#### 3. Volet communication et culture :

- contribuer à faire mieux connaître l'Organisation internationale de la Francophonie, les opérateurs du Sommet et leurs programmes ;
- contribuer au renforcement des idéaux préconisés par la Charte de la Francophonie relatifs entre autres à « l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention des conflits et au soutien à l'État de droit et aux droits de l'homme, à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations, au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle, au renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale... » dans le respect de la souveraineté des États, le respect de leurs langues et de leurs cultures, donc de promouvoir la diversité culturelle ;
- organiser en mars les festivités de la Journée internationale de la Francophonie, conformément aux directives de la secrétaire générale de la Francophonie, celles des opérateurs de la Francophonie et en coopération avec les associations francophones existantes ou en gestation à Addis-Abeba ;

- renforcer la présence culturelle et artistique des pays francophones à l'occasion des Conférences et Sommets de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

### Les actions en faveur du multilinguisme

Lors de la première réunion du GAF de l'année 2018, le constat dressé par plusieurs ambassadeurs et représentants portait sur les efforts à fournir pour assurer davantage la qualité de la traduction des documents en français, leur délai de dissémination ainsi que l'interprétariat. Dans la volonté de renforcer le respect du multilinguisme au sein de l'Union africaine, la Tunisie a proposé, à l'image de ce qui se passe à New York, un projet de résolution sur le multilinguisme lors d'une session ad hoc du Comité de coordination du GAF. Un groupe restreint du GAF a pu examiner ce projet et se penche actuellement sur l'élaboration d'une stratégie afin de faciliter son adoption au sein de l'Union africaine.

Dans le même temps, la RPUA poursuit aux côtés du GAF, son action de plaider auprès des services de l'UA, notamment le Département des conférences ainsi que le Département de l'administration et des ressources, et engage des concertations régulières avec le GAF en ce sens.

Il est également à noter que le mémorandum d'entente signé entre l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Union africaine accorde une place singulière à la langue française. En atteste le communiqué<sup>29</sup> conjoint établi entre les deux organisations lors de la visite officielle de Mme la Secrétaire générale au siège de l'UA dans l'attente de la révision de l'accord qui les lie.

En 2016, la RPUA a conduit deux activités importantes et favorables à la promotion du multilinguisme et de l'expertise francophone :

- l'organisation, le 29 novembre, avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), d'un atelier conjoint sur « Le rôle des incubateurs d'entreprises pour une croissance inclusive dans un marché africain unifié », et ce, dans le cadre de la « Semaine africaine du commerce », au siège de l'UA (du 28 novembre au 2 décembre). Cet atelier a réuni des représentants d'incubateurs et d'accélérateurs, du Maroc, de Maurice et du Sénégal, ainsi que des

représentants du Centre du commerce international (CCI/ITC) et de la CEA ;

- l'organisation, le 13 décembre, avec la Direction de l'administration et de la gestion des ressources humaines de la CUA, d'un séminaire sur « Les enjeux du multilinguisme ». Ce séminaire était l'occasion pour l'OIF de marquer le 10e anniversaire du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*, de présenter son 5° Document de suivi, ainsi que les programmes qu'elle déploie notamment au sein de la CUA. Il s'agissait aussi, pour l'ensemble des acteurs invités (GAF, représentants permanents des autres aires linguistiques, partenaires, représentants d'organisations internationales) de faire le point sur la pratique du multilinguisme sur la place d'Addis-Abeba, et d'examiner les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour l'améliorer.

### Formation et outils

Les actions menées dans cette optique s'articulent principalement autour du programme de renforcement du français dans le cadre de l'accord tripartite entre l'Organisation internationale de la Francophonie, l'ambassade de France et la Commission de l'Union africaine (CUA).

Ce programme se décline en trois grands axes :

1. la formation linguistique au français des personnels non francophones et la pérennisation du centre de formation de la CUA ;
2. la formation professionnelle en français des personnels francophones ;
3. la formation des acteurs de la médiation linguistique.

#### 1. Formation linguistique au français et pérennisation du centre de français

Afin de renforcer la pratique du français à l'Union africaine, le programme propose, pour les non-francophones :

- des cours collectifs d'octobre à juin sur 8-10 classes (A1 à B2) ouverts à l'ensemble des employés de l'Union africaine et des représentations permanentes ainsi qu'à ceux qui en relèvent ;
- des cours hybrides pour les employés ne pouvant assister aux cours collectifs ;
- des cours particuliers pour des hauts responsables ;
- des séjours en immersion.

<sup>29</sup>. <https://www.francophonie.org/CP-rencontre-president-commission-UA-secretaire-generale-francophonie-48813.html>

Dans le cadre de cette formation, le programme comptait 236 inscrits à la rentrée de septembre pour la session 2017-2018.

## 2. La formation professionnelle en français des personnels francophones

Depuis six ans, le programme coordonné par l'OIF soutient la formation continue des fonctionnaires francophones de la CUA et des diplomates des missions africaines francophones présentes à Addis-Abeba, par le biais de formations techniques dispensées par des opérateurs tels que l'ENA, l'UNITAR, l'université Senghor d'Alexandrie, l'Académie FranceMédiaMonde, le centre de réflexion Thinking Africa, etc.

42 personnes ont été formées en 2016 et 64 en 2017, soit une augmentation de 52 %.

## 3. La formation des acteurs de la médiation linguistique

Le programme a développé, depuis 2011, un partenariat entre l'ESIT (École supérieure d'interprétation et de traduction) et le Département des conférences de la CUA pour la formation continue de ses personnels. Dans le cadre de ce partenariat, de nombreuses formations en présentiel ont été mises en œuvre à Addis-Abeba de 2011 à 2016. Dans un esprit de pérennisation du programme et en commun accord avec la direction des Conférences, un séjour de formation de formateurs d'un mois à l'ESIT pour deux traducteurs a été organisé en 2015 pour permettre à la direction de former ses nouvelles recrues en interne et de renforcer ainsi sa capacité de travail.

En 2017, le programme s'est focalisé sur un collectif d'interprètes indépendants qui interviennent régulièrement dans les organisations internationales d'Addis-Abeba, et ce, en partenariat avec le Réseau francophone des traducteurs et interprètes de conférence (REFTIC. cf. p 77) coordonné par la Direction « Langue française, culture et diversité » de l'OIF. Deux interprètes ont pu être habilités par le REFTIC.

En partenariat avec l'Alliance française d'Arusha, l'OIF intervient également auprès des organes de l'UA basés à Arusha (Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Union panafricaine des postes, Bureau consultatif anti-corruption) dans le cadre d'un programme de renforcement de la langue française dans les organisations africaines. Une quarantaine d'agents sont formés via une plateforme d'apprentissage du français des relations internationales. Les hauts responsables peuvent bénéficier de cours particuliers.

## Représentation permanente à Bruxelles (RPUE, couvre aussi La Haye)

### Contexte

Le contexte bruxellois et de La Haye (donc européen/OTAN et onusien, à travers les nombreuses institutions juridiques et judiciaires implantées dans cette ville) – et dans une moindre mesure de Strasbourg, s'agissant du Parlement européen et du Conseil de l'Europe –, se caractérise au plan linguistique par une prédominance de l'usage de la langue anglaise, conséquence de la présence d'une communauté très cosmopolite d'expatriés, ayant recours à un idiome intercommunautaire, i.e. l'anglais, devenu lingua franca des échanges internationaux. Le français, qui se trouve être l'autre langue en présence, à Bruxelles (à 92 % dans la population), dans les institutions européennes, au titre de son statut de seconde langue de travail (l'usage de l'allemand étant devenu marginal), à La Haye, au titre de langue juridique et du droit continental, en dépit d'une tendance lourde à un recours de plus en plus marqué à un droit d'inspiration anglo-saxonne (lié à la présence de très nombreux cabinets de cette culture), est le plus impacté par cette situation. Les autres langues étant, elles, très minorées, sauf réunions officielles des principaux groupes de travail, y compris à l'UE, et en particulier à l'écrit, en première production.

Cet état de fait a été renseigné de manière très précise et consigné dans de nombreux rapports (OIF et DGLFLF), et repris sous leurs angles les plus sombres à l'envi par nombre d'acteurs et d'observateurs de la Construction européenne ou juristes versés dans le suivi des institutions européennes ou onusiennes basées à La Haye. Le fait est que les francophones adoptent souvent une attitude étrange, comme de complaisance, à communiquer sur la dégradation de la situation, sans, en contrepartie, développer un discours stratégique de remédiation, et, mieux, une dynamique de mobilisation et d'interpellation des autorités compétentes.

Sauf coup d'éclat français de temps en temps – Jacques Chirac quittant le Parlement européen devant le président (français) de la Banque centrale européenne (BCE), qui s'exprimait en anglais ; représentant permanent espagnol ou italien se fâchant du seul usage de l'anglais dans les salles de presse ; Espagne et Italie saisissant la Cour de justice à propos des appels à candidatures mentionnant des anglophones natifs ; représentant permanent français quittant une réunion du Conseil de l'UE sur le budget faute d'interprétation –, rares sont les saisines des autorités européennes par les États membres pour des objets linguistiques : les institutions européennes nous le disent elles-mêmes. Et seul, jusqu'alors, le Plan pluriannuel pour le français

dans l'Union européenne coordonné entre l'AIF/OIF, la France, la FWB et le Grand-Duché de 2003 à nos jours et quelques actions bilatérales françaises (cours de français pour les commissaires européens et les membres de leur cabinet) furent (et demeurent dans une certaine mesure) une réponse pensée, construite, articulée entre les grands opérateurs francophones, et systématiquement mise en œuvre pour y répondre.

Force est de constater que les représentants permanents des 17 États membres de l'OIF, également membres de l'UE, ne se sont jamais unis pour réclamer un usage renforcé du français, et même un respect du multilinguisme. Idem s'agissant des députés européens francophones, évalués à plus de 200 (de toutes nationalités et sensibilités politiques). Idem des correspondants de presse et journalistes. Idem des fonctionnaires européens, fédérés pourtant dans des associations nationales, ni les juristes si l'on considère La Haye (seul le GAF de La Haye – GAF-H – agit en ce sens).

Les références à la baisse de l'usage du français se poursuivent sans que les acteurs francophones se constituent en groupes de pression – pourtant omniprésents à Bruxelles et à La Haye –, et sans qu'ils interpellent les autorités concernées. Il faut espérer que le volontarisme formulé par le président français, dans ses discours, et notamment celui prononcé à l'Institut de France, débouche sur une action coordonnée avec l'OIF et les autres États francophones (en particulier, Belgique et Grand-Duché, mais non exclusivement ; on pense à la Roumanie) afin que la mobilisation soit perçue par les autorités européennes et qu'elle produise des inflexions sensibles de nature à modifier la tendance des rapports.

### Stratégie

La stratégie que la représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne met en œuvre repose précisément sur la sensibilisation, la mobilisation et la fédération, d'une part, des acteurs et observateurs de la Construction européenne (représentants permanents et ambassadeurs, députés européens, fonctionnaires européens, correspondants de presse et journalistes, influenceurs et acteurs économiques), à Bruxelles et Strasbourg, et des acteurs politiques et associatifs français et belges (députés de la Fédération WB, députés fédéraux, présidents de partis politiques, responsables d'opérateurs de la FWB, présidents d'associations).

Il s'agit notamment de structurer ces acteurs et observateurs dans des groupes, bureaux, cercles, associations, susceptibles d'offrir l'opportunité de mobilisations et d'interpellations collectives des autorités européennes à l'occasion de manquements avérés.

Il s'agit en particulier de mobiliser tous les députés francophones belges, au-delà des clivages politiques, pour que l'espace public à Bruxelles soit plus francophone (les panneaux d'affichage sont, dès l'aéroport et les gares, en anglais, mais aussi souvent en pleine ville), pour que les acteurs belges (économiques, par exemple) collaborent plus avec leurs homologues francophones (dont ceux européens, de l'Est), pour que la FWB et le Royaume de Belgique œuvrent au renforcement de l'usage du français dans les institutions européennes, pour que, par exemple, Bruxelles puisse accueillir un Sommet de la Francophonie (ce qui ne fut jamais le cas en dépit du statut de la Belgique de cofondateur de l'ACCT) et qui permettrait de donner à l'OIF une visibilité vis-à-vis de l'UE.

Il s'agit enfin de mettre en valeur le français dans des événements dédiés aux thèmes majeurs de l'agenda européen, dans un contexte où la majorité des laboratoires d'idées en proposent en anglais, et où la pensée même des francophones n'est donc plus entendue, ce qui ne fait qu'alimenter l'impression qu'il est inutile d'apprendre le français ou de l'utiliser. Il s'agit de démontrer que les francophones sont en mesure de mobiliser de hautes autorités européennes pour débattre et échanger avec les différents cercles créés (ambassadeurs, députés, journalistes, etc.).

En deux mots, il s'agit donc de construire et de recourir à des groupes de pression et à un réseau francophone.

### Action

En 2018, l'action de la RPUE aura consisté à entretenir les cercles fondés préalablement, dont les deux GAF-B et H, et le Club de la presse francophone, en proposant et en organisant des réunions régulières permettant la concertation et offrant aux francophones une certaine visibilité dans un environnement bruxellois et strasbourgeois européen, de plus en plus exclusivement anglophone.

Elle aura aussi consisté à tenter de fonder le GAF-S (pour Strasbourg) en mobilisant les intéressés : représentants permanents francophones, du Bureau des députés européens francophones et la section de l'APF des députés européens.

**Au niveau des Groupes des ambassadeurs francophones de Bruxelles (GAF-B), de La Haye (GAF-H) et de Strasbourg (GAF-S), la RPUE a pensé, conçu et organisé à Bruxelles :**

- une réunion plénière du GAF-B consacrée à « L'avenir de la relation UE-ACP », avec pour invité spécial et orateur introduisant le débat M. Stefano MANSERVISI, directeur général de la DEVCO ;

- une réunion plénière du GAF-B, sur le thème « Des perspectives et enjeux de l'Union économique et monétaire », avec pour invité spécial et orateur introduisant le débat M. Pierre MOSCOVICI, commissaire européen aux Affaires économiques et financières, à la Fiscalité et à l'Union douanière (11 juillet 2018) ;
- une réunion plénière du GAF-B avec pour objet la présentation du « Bilan de la programmation 2015-2018, des déclarations et résolutions, et enjeux du Sommet de la Francophonie d'Erevan », en présence de S.E. Mme Michaëlle Jean, secrétaire générale de la Francophonie (18 septembre 2018) ;
- une réunion plénière du GAF-B, sur le thème « L'État et les perspectives des négociations commerciales conclues avec l'UE », avec pour invitée spéciale et oratrice introduisant le débat Mme Cecilia Malmström, commissaire européenne au commerce.

#### À La Haye, la RPUE a participé à :

- une réunion plénière du GAF-H consacrée à la thématique de l'usage du français dans les institutions juridiques et judiciaires et à la situation de l'enseignement et de l'édition aux Pays-Bas (5 mars 2018) ;
- une réunion plénière du GAF-H consacrée à la thématique de l'usage du français dans les institutions juridiques et judiciaires et à la question de l'enseignement du français dans les universités aux Pays-Bas (4 juillet 2018).

#### À Strasbourg, la RPUE a pensé, conçu et organisé :

- une réunion plénière des représentants permanents auprès du Conseil de l'Europe (format : États membres de l'OIF et non membres, le critère étant, ici, la seule francophonie des représentants), avec pour objet la présentation du « Bilan de la programmation 2015-2018, des déclarations et résolutions, et enjeux du Sommet de la Francophonie d'Erevan », en présence de la secrétaire générale de la Francophonie (14 septembre 2018).

#### Au niveau des députés européens francophones, à Strasbourg, la RPUE a pensé, conçu et organisé :

- une rencontre du représentant permanent de l'OIF auprès de l'Union européenne, l'ambassadeur Stéphane Lopez, avec une soixantaine de députés européens en séance de travail individuelle ;
- une réunion fondatrice du « Bureau des députés européens francophones » (17 avril 2018), avec pour objet le recueil de données sur l'usage du français au sein du

Parlement européen et l'interpellation de son secrétaire général et de son président en cas de manquement. Le Bureau est présidé par la députée européenne roumaine, Mme Norica Nicolai ;

- une réunion, placée sous le haut patronage de la députée européenne française, Mme Nathalie Griesbeck, consacrée aux enjeux de l'usage du français à la Cour européenne de justice avec pour invité spécial le président de la Délégation des barreaux de France, M. Jean-Jacques Forrer (26 septembre 2018) ;
- une réunion, placée sous le haut patronage de la députée européenne italienne, Mme Cécile Kashetu Kyenge, consacrée au « Rôle des femmes dans l'insertion des communautés issues de l'immigration dans les sociétés européennes » ;
- une réunion placée sous le haut patronage du député européen français Thierry Cornillet, consacrée aux projets européens touchant la profession, et notamment l'interconnexion d'un certain nombre d'actes et les solutions mises en œuvre pour la protection des données personnelles.

#### Au niveau des correspondants de presse et des journalistes, à Bruxelles, la RPUE a pensé, conçu, organisé (en partenariat avec PubAffairs ou EURACTIV) et animé par des journalistes :

- un débat public, sur le thème de « La convergence de la politique migratoire et de l'aide au développement en Afrique », avec pour panélistes : M. Stefano Signore, chef d'Unité « Migration et Emploi » à la DG Coopération internationale et développement, Commission européenne, Mme Dorothee Starck, chef d'Unité « Coopération au développement » à la représentation permanente de l'Allemagne auprès de l'UE, M. Charles Goerens, député européen, membre de la Commission du développement, Mme Marie-Christine Vergiat, députée européenne, membre de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures et de la Commission des droits de l'homme (28 février 2018) ;
- un débat public sur le thème de « L'impact de la stratégie numérique de l'UE pour les Balkans occidentaux sur le processus d'élargissement », avec pour invitée spéciale et oratrice introduisant le propos la commissaire européenne Mariya Gabriel (économie et société numérique), et au titre de panéliste : M. Johannes Noack, membre du Cabinet du commissaire européen Johannes Hahn (politique européenne de voisinage et négociations d'élargissement), et Mme Maja Handjiska-Trendafilova, chef d'unité, Stratégie « SEE2020 », Conseil de coopération régionale (24 avril 2018) ;

- un débat public sur le thème « La gouvernance économique de la zone euro : quelles possibilités d'arriver à un consensus de long terme ? », avec pour panélistes : M. Gabriele Giudice, chef d'unité, Approfondissement de l'UEM et macroéconomie de la zone euro, Commission européenne, DG ECFIN, le député européen Jakob von Weizsäcker (S&D), le député européen Frank Engel (PPE), et M. Gregory Claeys, chercheur associé, au laboratoire d'idées Bruegel (20 juin 2018) ;
- un débat public sur le thème « Les accords commerciaux entre l'UE et d'autres parties du monde », avec pour panélistes : le chef de la mission du Canada auprès de l'UE, l'ambassadeur Daniel Costello, M. David Luff, professeur au Collège d'Europe (26 septembre 2018) ;
- un débat public sur le thème « La désinformation (fake news) : quelle stratégie européenne des médias et des langues », organisé conjointement avec le média EURACTIV, avec pour invités spéciaux : Mme Mariya Gabriel, commissaire européenne à l'Économie et à la Société numérique, M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État français au numérique, M. Elmar Brok, député européen allemand, Mme Mercedes Bresso, députée européenne italienne (15 octobre 2018).

#### **Au niveau des associations, le représentant permanent est intervenu devant :**

- les membres de l'Association des fonctionnaires français des institutions européennes (AFFCE), sur le thème de la Francophonie multilatérale, de ses institutions, de ses enjeux pour la conservation d'un multilinguisme de fait au sein des institutions de l'UE (28 mai) ;
- le cercle diplomatique de Belgique sur le thème de la Francophonie multilatérale, de son histoire, de son évolution, de sa structuration, de son action et de son agenda ;
- les présidents des sections européennes de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (réunis à Bucarest), pour réclamer l'adoption d'une résolution appelant les gouvernements des 17 États membres de l'OIF et de l'UE à faire acte de volontarisme dans la restauration de l'usage du français dans les différentes institutions européennes (21 mai 2018). Cette résolution a effectivement été adoptée sous le nom de « Déclaration de Bucarest » (cf. annexe 4).

#### **Au niveau des députés français**

Le représentant permanent informe régulièrement de son action et des résolutions parlementaires belges la présidente de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le député des Français de l'étranger pour la circonscription du Benelux, le député secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

#### **Au niveau des députés de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Le représentant permanent est intervenu auprès de plusieurs députés de diverses sensibilités et deux résolutions ont été adoptées par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'une sur la nécessité pour le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'agir auprès du gouvernement fédéral pour renforcer l'usage du français dans les institutions européennes, l'autre pour que soit accueillie à Bruxelles, en 2022, la XIXe conférence des chefs d'État et de gouvernement membres de l'OIF.

#### **Au niveau de l'enseignement du français des relations européennes et internationales**

La représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne finance des cours de français de quelque 500 diplomates, parmi lesquels des ambassadeurs et des conseillers auprès des institutions européennes. La formation est organisée par l'Alliance française Bruxelles-Europe.

Les opérateurs des Sommets<sup>30</sup>

## L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)



## Extrait de la résolution d'Antananarivo

« Diversifier et augmenter les ressources consacrées à l'enseignement et à l'apprentissage, notamment celles favorables à l'intercompréhension, particulièrement par le développement d'outils sur supports numériques. »

L'AUF a été mandatée par les ministres de l'Enseignement supérieur francophones en juin 2015 pour concevoir un méta-portail d'accès aux ressources éducatives francophones en accès libre pour capitaliser et mutualiser ses ressources et en favoriser l'accès à tous les étudiants, enseignants, chercheurs et publics en formation. Le méta-portail, IDNEUF – Initiative pour le développement numérique de l'espace universitaire francophone – est fonctionnel depuis juin 2016. Plus de 47 000 ressources éducatives sont actuellement accessibles.

Destiné à divers publics, principalement aux équipes francophones enseignantes et d'ingénierie pédagogique, le méta-portail IDNeuf référence de multiples ressources numériques en langue française, rendues publiques par leurs auteurs (site : <http://www.idneuf.org/>).

L'AUF fait également la promotion des projets Galanet et Galapro (site [http://www.aidenligne-francais-universite.auf.org/spip.php?page=sommaire\\_galpro\\_galnet](http://www.aidenligne-francais-universite.auf.org/spip.php?page=sommaire_galpro_galnet)), en proposant notamment un formulaire d'inscription pour se former à l'intercompréhension (Galapro).

En 2016, l'AUF a publié un dossier consacré à l'intercompréhension dans le bulletin Le français à l'université (numéro 3, 2016) : <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=2337>. Ce dossier de 7 articles était placé sous la coordination de Claudia Pietri (OIF).



<sup>30</sup>. Rédigé sur la base des réponses apportées par les opérateurs à l'OIF. L'action de l'AIMF n'étant pas ciblée vers les organisations internationales, elle n'est pas décrite ici.



### Extrait de la résolution d'Antananarivo

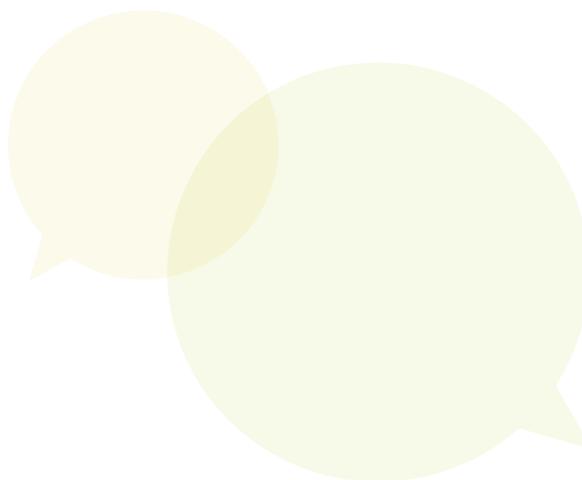
*« Appuyer le développement de formations de qualité en traduction et interprétation, notamment dans les pays du Sud. »*

Dans le cadre du projet « Dialogue d'expertise », l'Agence universitaire de la Francophonie a soutenu, en 2016 et en 2017, la création d'une formation en traduction professionnelle (niveau licence) proposée par le Département de langues de l'université Mayor de San Simón (Cochabamba, Bolivie).

Une première mission d'expertise a eu lieu en juin 2016. L'objectif de cette mission était de formuler des recommandations pour réformer le cursus actuel (linguistique appliquée à l'enseignement des langues) afin d'offrir de nouveaux débouchés professionnels aux étudiants, notamment en traduction. Le parcours prévoit une sous-spécialisation « traduction professionnelle » pour la combinaison espagnol-français-anglais et une sous-spécialisation « interprétation pour les tribunaux » pour les combinaisons incluant le quechua (espagnol-quechua-français ou espagnol-quechua-anglais). Cette première mission d'expertise a été suivie par une formation de professeurs-enseignants en traduction français-espagnol à l'université Mayor de San Simón (UMSS). Dix-huit professeurs-enseignants de la filière de langues de l'UMSS ont profité de cette formation.

Dans l'ensemble, le bilan s'avère largement positif. Cela dit, si l'opportunité d'offrir une formation universitaire en traduction au cours des deux prochaines années est réelle, sa réalisation comporte plusieurs défis. Le véritable défi se situe dans le besoin d'assurer la transition la plus rapide, fluide et harmonieuse possible du corps professoral, majoritairement constitué à l'heure actuelle d'enseignants de langues ne possédant aucune expérience pédagogique en transfert linguistique.

Grâce au soutien de l'AUF, l'UMSS pourrait devenir la première université en Bolivie à offrir une formation universitaire (et l'une des seules en Amérique hispanophone) dans le domaine de la traduction. Le programme trilingue (espagnol, français, anglais) tel qu'il est proposé, dont la pertinence et la faisabilité reposent sur le fait qu'il s'adapterait aux réalités du marché de la traduction en Amérique latine, est sans aucun doute la meilleure – sinon la seule – façon d'assurer la pérennité de la présence du fait français dans la plus importante et réputée institution d'enseignement supérieur en sol bolivien.



## TV5MONDE

**Extrait de la résolution d'Antananarivo**

*« Coordonner et (...) renforcer auprès des États et organisations internationales partenaires l'offre de formation au et en français dans le domaine des relations internationales. »*

Le site Internet Apprendre le français avec TV5MONDE ([apprendre.tv5monde.org](http://apprendre.tv5monde.org)) propose des exercices destinés à renforcer les capacités linguistiques en français des diplomates, fonctionnaires et personnels des administrations régionales ou internationales. Ces exercices sont dorénavant disponibles pour quatre niveaux de langue : A1, A2, B1 et B2.

Les exercices de niveau B1 et B2 sont destinés en priorité aux personnes qui préparent la passation d'un examen pour l'obtention du diplôme de français professionnel « Diplomatie et relations internationales » (en partenariat avec la CCI de Paris-Île-de-France).

Une collection d'exercices de niveau B1 (Mieux se comprendre) met par ailleurs l'accent sur les spécificités de la communication dans un contexte interculturel. Conçus en partenariat avec l'Institut européen d'administration publique de Maastricht (IEAP/EIPA), ces exercices com-

binent apprentissage de la langue et réflexion sur la gestion des relations interculturelles et interpersonnelles dans les relations internationales.

Dans le but d'animer des cours de « français des relations internationales », le site Internet Enseigner le français avec TV5MONDE ([enseigner.tv5monde.com](http://enseigner.tv5monde.com)) propose des fiches pédagogiques. En mars 2018, l'offre de TV5MONDE rassemble plus de 100 fiches qui portent sur des sujets variés et ancrés dans l'actualité : liberté d'expression, information et désinformation, droit d'asile, terrorisme, égalité homme-femme, accès aux soins, etc.

Les émissions produites par TV5MONDE ou ses chaînes partenaires (journaux télévisés, magazines culturels, d'information ou de géopolitique<sup>31</sup>) servent de déclencheurs pour créer des cours de français encourageant l'analyse, les échanges et les débats

<sup>31</sup>. Exemples : Maxi Bar, Geopolitis, Internationales, Kiosque, Et si vous me disiez toute la vérité, 64<sup>1</sup>, le monde en français, les haut-parleurs...



## Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« Diversifier et augmenter les ressources consacrées à l'enseignement et à l'apprentissage, notamment celles favorables à l'intercompréhension, particulièrement par le développement d'outils sur supports numériques. »*

En partenariat et avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et depuis treize ans, TV-5MONDE développe des ressources spécifiques pour consolider l'usage du français au sein des organisations internationales et dans les échanges politiques et diplomatiques.

Aujourd'hui, cette offre couvre des niveaux de langue variés (A1, débutant à C1, expert) et s'articule autour de trois axes « s'informer, décrypter et communiquer » :

- **s'informer** en bénéficiant d'un regard croisé et francophone sur l'actualité ;
- **décrypter** les grands enjeux qui mobilisent le monde qu'ils soient d'ordre politique, économique, social ou culturel et en débattre ;
- **communiquer** en français dans un contexte interculturel lors de séances de travail officielles ou de discussions informelles.

Les ressources pédagogiques pour le français des relations internationales se présentent sous la forme :

- de dossiers pour les **enseignant(e)s** qui animent des cours de « français des relations internationales » ;
- d'exercices en ligne pour répondre aux exigences d'**apprenant(e)s** dont les emplois du temps nécessitent une accessibilité permanente aux contenus.

### Le magazine 7 jours sur la planète

(<http://www.tv5monde.com/7jours>)

Douze ans après sa création, le dispositif 7 jours sur la planète reste sans équivalent dans le monde des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, que ce soit en français langue étrangère ou dans d'autres langues. Cela se traduit par une popularité constante de l'émission et de son accompagnement pédagogique hebdomadaire constitué :

- d'un magazine d'actualité, sous-titré en français, diffusé sur les différentes chaînes de TV5MONDE dans le monde entier et disponible en rattrapage sur [tv5monde.com](http://tv5monde.com) ;
- de fiches pédagogiques du niveau élémentaire au niveau avancé (A2 à C1), pour l'enseignant de français langue étrangère, sur [enseigner.tv5monde.com](http://enseigner.tv5monde.com) ;
- d'exercices du niveau élémentaire au niveau avancé (A2 à B2), pour apprendre le français en autonomie et de manière interactive, sur [apprendre.tv5monde.com](http://apprendre.tv5monde.com) ;
- d'une application pour mémoriser des mots de l'actualité et des expressions couramment employées par les journalistes ;
- d'une interview sur YouTube, sous-titrée en français, d'un ou une expert(e) sur un sujet d'actualité.

L'application mobile compte désormais douze langues. Le portugais, le dari et le pachto ont été ajoutés, début 2018, à l'anglais, l'allemand, l'arabe, le chinois, le coréen, l'espagnol, le japonais, le néerlandais et le français.

## L'université Senghor d'Alexandrie



## Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« Coordonner et (...) renforcer auprès des États et organisations internationales partenaires l'offre de formation au et en français dans le domaine des relations internationales. »*

L'université Senghor propose différentes formations dans ce domaine. Elle organise notamment un master 1 et 2 en relations internationales, relation Europe-Afrique, dans son campus de Hongrie hébergé à l'université de Szeged. Ce master est délivré en français. Les étudiants viennent d'Afrique francophone. Pour l'année 2017-2018, les effectifs étaient de 59 étudiants en M1 et 31 étudiants en M2 (<http://campus-hongrie.usenghor.org>). Elle délivre également un master en droit et politique de l'environnement à Ouagadougou pour une dizaine d'étudiants chaque année. Cette formation comprend une partie consacrée aux conventions internationales dans le domaine des changements climatiques.

Au niveau de ses activités hors campus, l'université Senghor a organisé, en 2017, un séminaire de formation continue en français sur la prise de parole en public au bénéfice de 23 diplomates et fonctionnaires internationaux détachés auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba. Elle est aussi intervenue auprès de l'Institut diplomatique du Caire pour délivrer deux séances de sensibilisation aux institutions françaises et aux institutions de la Francophonie pour un public d'environ trente diplomates en formation.



## Extrait de la résolution d'Antananarivo

*« Diversifier et augmenter les ressources consacrées à l'enseignement et à l'apprentissage, notamment celles favorables à l'intercompréhension, particulièrement par le développement d'outils sur supports numériques. »*

L'université a participé à l'élaboration d'un CLOM sur « Comprendre les enjeux et actions de développement durable » en partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD).

La première session du CLOM a été suivie en 2017 par 1 081 personnes. Une deuxième session a été lancée en février 2018 avec 4 600 inscrits, et 1 791 auditeurs ont reçu le certificat.



## ANNEXE 1

**Conférence ministérielle de la Francophonie – 32e session**

Antananarivo, 23 et 24 novembre 2016

**Résolution sur la mise en œuvre du  
*Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française  
dans les organisations internationales***

**Nous, Ministres** participant à la 32e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, réunis à Antananarivo les 23 et 24 novembre 2016,

**Ayant pris note** du 5<sup>e</sup> Document de suivi du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* adopté à Bucarest en 2006, dont nous célébrons cette année le 10e anniversaire ;

**Conscients** que la mise en œuvre de cet instrument ne correspond pas aux attentes qui avaient été placées en lui ;

**Déplorant** la tendance généralisée au monolinguisme, qui constitue un obstacle au plein exercice de la démocratie multilatérale ;

**Réaffirmant** avec force les principes contenus dans le *Vade-mecum* ;

**Nous engageons à faire valoir auprès des chefs d'État et de gouvernement la nécessité :**

- *de veiller à ce que leurs représentants reçoivent des instructions sur :*
  - l'usage du français dans les enceintes multilatérales chaque fois que le recours à leur langue officielle ou nationale n'est pas possible et en fonction des situations décrites dans le *Vade-mecum*,
  - la vigilance à exercer au sein des organisations pour que celles-ci respectent le régime linguistique qu'elles se sont donné dans leur fonctionnement quotidien et lors des négociations internationales, des réunions intergouvernementales officielles ainsi que dans les procédures de recrutement ;
- *d'encourager l'adoption et de veiller à la mise en œuvre de mesures nationales favorables à :*
  - l'apprentissage du français dans les systèmes scolaires,
  - la valorisation des compétences en français dans le recrutement des diplomates et dans la progression de leur carrière,
  - la formation continue en français des diplomates et fonctionnaires sur les questions internationales,
  - la sélection et la nomination auprès des organisations internationales d'experts, de fonctionnaires et de diplomates francophones,
  - la production originale en français des rapports et autres documents destinés à ces organisations,
  - la participation active de leurs représentants à la réflexion et aux concertations menées au sein des Groupes d'ambassadeurs francophones sur les sujets qui figurent à l'agenda de ces organisations ;
- *d'intégrer les enjeux linguistiques à tous les niveaux de la politique et de la stratégie nationales qu'ils déploient auprès des organisations internationales en :*
  - faisant preuve d'exigence vis-à-vis des administrations des organisations quant au respect de leur régime linguistique,
  - veillant à l'attribution, à travers les ressources existantes au sein des organisations internationales concernées, de moyens financiers et humains propres à la mise en œuvre du multilinguisme, notamment au service d'une traduction et d'une interprétation de qualité,
  - développant un plaidoyer en faveur du multilinguisme dans les interventions officielles,

- soutenant les initiatives visant la promotion du multilinguisme au sein de ces organisations, notamment l'adoption de résolutions en la matière.

**Demandons à l'OIF, à l'APF et aux opérateurs de la Francophonie :**

- de coordonner et de renforcer auprès des États et organisations internationales partenaires l'offre de formation au et en français dans le domaine des relations internationales ;
- de diversifier et d'augmenter les ressources consacrées à l'enseignement et à l'apprentissage, notamment celles favorables à l'intercompréhension, particulièrement par le développement d'outils sur supports numériques ;
- d'appuyer le développement de formations de qualité en traduction et interprétation, notamment dans les pays du Sud ;
- de poursuivre le soutien aux Groupes d'ambassadeurs francophones et de favoriser la concertation et l'échange d'informations entre ces groupes placés auprès des organisations internationales ;
- de veiller au respect de l'usage du français dans les organisations internationales, de concert avec les Groupes d'ambassadeurs francophones ;
- de renforcer les capacités d'observation et de suivi de la situation du français dans les organisations internationales, en lien avec les Groupes d'ambassadeurs francophones ;
- de poursuivre et de développer la production d'outils et de supports d'information sur les enjeux liés au multilinguisme et à la diversité linguistique dans les relations internationales ;
- d'encourager les Groupes d'ambassadeurs francophones à coopérer avec les représentants des autres espaces linguistiques pour veiller au respect du multilinguisme.

**Demandons plus particulièrement à la Secrétaire générale de la Francophonie ainsi qu'aux Instances :**

- d'engager un dialogue international de haut niveau sur le multilinguisme dans les relations internationales en y associant les représentants des autres espaces linguistiques ;
- de renforcer le plaidoyer pour le respect du régime multilingue des organisations dans les discours officiels auprès de celles-ci ainsi que dans les ordres du jour des rencontres avec leurs hauts responsables.

## ANNEXE 2

**Pour un humanisme universel***A universal call on behalf of humanity**Por un humanismo universal**Por um humanismo universal***L'Appel de Montréal (extraits)****Pour un humanisme universel**

Parce qu'il y a urgence, nous, secrétaires générales et exécutive de la Francophonie, du Commonwealth, du Secrétariat général ibéro-américain et de la Communauté des pays de langue portugaise, avons décidé d'unir nos voix pour appeler à la mobilisation et à l'action, en faveur d'une mondialisation de l'économie, juste et durable, en faveur d'une démocratie mondiale, solidaire, inclusive, garante des valeurs universelles, et respectueuse de la diversité. Nous lançons un appel pressant pour un humanisme universel. Nos quatre organisations peuvent témoigner de l'état du monde.

(...)

Nous appelons à la promotion de la diversité culturelle et linguistique et à la mise en valeur de la contribution unique et singulière que chaque culture et chaque langue peut apporter (...)

**A universal call on behalf of humanity**

Because it is a pressing matter, we, the Secretary Generals and Executive of La Francophonie, of the Commonwealth, of the Ibero-American Organisation and the Community of Portuguese-speaking countries, have decided to unite our voices to call for mobilisation and action, in favour of globalisation of a controlled and regulated economy, in favour of democracy which is global, united, inclusive, a protector of universal values and respectful of diversity. We urgently call on behalf of humanity. Our four organisations are able to testify to the state of the world.

(...)

We call for the promotion of cultural and linguistic diversity and the recognition and respect for the singular and unique contribution that each culture and language can make to the great human mosaic that forms our common future (...)

**Por un humanismo universal**

Vista la urgencia, nosotras, las Secretarías Generales y Ejecutiva de la Francofonía, de la Commonwealth (Mancomunidad de Naciones), de la Secretaría General Iberoamericana y de la Comunidad de Países de Habla Portuguesa, hemos tomado la decisión de unir nuestras voces para realizar un llamamiento a la movilización y la acción a favor de una globalización de la economía controlada y regulada, a favor de una democracia mundial, solidaria, inclusiva, garante de los valores universales y respetuosa de la diversidad. Este es un llamamiento urgente por un humanismo universal. Nuestras cuatro organizaciones pueden dar testimonio del estado del mundo.

(...)

Llamamos a promover la diversidad cultural y lingüística, y a poner de relieve la contribución única y singular que cada cultura y cada idioma pueden aportar al gran mosaico humano que configura nuestro futuro común (...)

**Por um humanismo universal**

Por ser urgente, nós, as Secretárias-Gerais e Executiva da Francofonia, Commonwealth, Secretaria Geral Ibero-Americana e Comunidade dos Países de Língua Portuguesa, decidimos unir as nossas vozes para fazer um apelo à mobilização e à ação a favor de uma globalização da economia justa e sustentável e de uma democracia mundial, solidária e inclusiva, garante dos valores universais e respeitadora da diversidade. Este é um apelo urgente por um humanismo universal. As nossas quatro organizações podem dar testemunho do estado do mundo.

(...)

Apelamos à promoção da diversidade cultural e linguística e à valorização da contribuição única e singular com que cada cultura e cada língua podem dar para o grande mosaico humano que configura o nosso futuro comum (...)

## ANNEXE 3

**Groupe des Ambassadeurs francophones  
auprès des Nations Unies à New York**

**Représentation permanente auprès  
des Nations Unies à New York**

### **Contribution francophone à la discussion sur les réformes des Nations unies**

L'Assemblée générale des Nations unies, dans la résolution biennale sur la coopération entre l'ONU et l'OIF, adoptée le 24 mai 2017, a invité le secrétaire général à continuer de faire appel à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le cadre de l'action menée en faveur du multilinguisme, une valeur fondamentale de l'Organisation des Nations unies, en ayant à l'esprit l'objectif tendant à éliminer les disparités entre l'emploi de l'anglais et d'autres langues officielles dans l'Organisation, y compris dans les activités ayant trait aux relations publiques et à l'information, à la documentation, aux services linguistiques et aux services de conférences, à la gestion des ressources humaines et à la formation du personnel, ainsi que dans les activités touchées par ces disparités dans les bureaux extérieurs et les opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix.

#### **Pourquoi une contribution francophone aux réformes ?**

- 65 % des personnels des Nations unies travaillent dans des environnements francophones.
- Trois des plus importantes opérations de maintien de la paix sont déployées dans des pays francophones (MINUS-CA, MINUSMA, MONUSCO).
- Les principes au fondement du processus de réforme engagé par le secrétaire général des Nations unies sont ceux qui irriguent le plaidoyer francophone à l'ONU : efficacité ; confiance dans le Secrétariat et le système des NU dans sa globalité ; transparence ; décentralisation ; appropriation nationale ; approfondissement des partenariats.
- L'effort en faveur de la diversité et de l'égalité, d'ores et déjà traduit à travers la prise en compte de l'égalité femmes-hommes et de la représentation géographique dans les projets de réformes, mérite d'être prolongé dans le cadre de la diversité linguistique. Le multilinguisme compte en effet parmi les *valeurs fondamentales* de l'Organisation des Nations unies. Il est la condition de l'efficacité et de la performance de l'action internationale et de la mise en œuvre effective des mandats du Secrétariat. Sa bonne application relève de la plus grande importance, tout particulièrement au sein des bureaux et missions de terrain afin de garantir un système multilatéral équilibré et représentatif du monde d'aujourd'hui.

#### **Objectifs des réformes et convergence des priorités francophones**

##### *Efficacité et performance*

L'efficacité d'une organisation multilatérale ne peut être atteinte que dans le plein respect du principe de pluralisme et, par conséquent, du multilinguisme. En effet, l'unilinguisme contribue à une simplification de l'expression et des nuances propres à la diplomatie. Il conduit à l'appauvrissement de la pensée et à des malentendus pouvant avoir des conséquences fâcheuses.

De même, l'efficacité de l'action internationale sur le terrain ne peut être réalisée que si l'Organisation s'attache à faire coïncider les compétences, notamment linguistiques, et les zones de déploiement, en s'appuyant notamment sur la formation continue.

En outre, l'inclusivité aujourd'hui escomptée à tous les niveaux des processus portés par les Nations unies rend nécessaire une expression, en amont, des différents points de vue.

*Confiance dans le Secrétariat et le système des NU dans sa globalité / Transparence / Confiance avec les pays hôtes*

La vitalité et l'effectivité du multilatéralisme dépendent de sa capacité à permettre un dialogue réel entre les États : le multilinguisme est au fondement d'un multilatéralisme effectif ; il est nécessaire au maintien des équilibres, à la dignité et à l'égalité de tous. Les instances internationales sont en effet vouées par essence au dialogue et à la négociation. Chaque pays doit disposer des mêmes opportunités de prendre part aux débats et d'avoir accès à l'information dans les langues officielles de l'ONU.

La bonne représentation géographique et linguistique aussi bien que l'égalité femmes-hommes au sein des Nations unies sont les conditions de la confiance dans le système multilatéral.

Cette confiance repose en outre sur la transparence, le respect des règles et la redevabilité, donc l'accès à l'information dans les différentes langues officielles.

Elle est la condition d'une ONU véritablement comprise et acceptée des pays hôtes, comme des populations et sociétés civiles locales.

*Décentralisation et raccourcissement des processus*

Elle est l'un des objectifs centraux des réformes. Décentraliser la prise de décisions dans les lieux d'exécution des projets afin de permettre à l'ONU de mieux s'imprégner des réalités et des préoccupations locales implique de veiller aux compétences linguistiques et à la connaissance des spécificités des environnements locaux par les équipes. La décentralisation doit conduire à créer une nouvelle génération d'équipes de plus en plus cohérentes et flexibles, capables de répondre aux besoins spécifiques de chaque pays.

*Une ONU véritablement proche et au service des peuples plutôt qu'au service des processus : le défi de l'appropriation nationale*

Les langues ont un impact sur la substance et sur les politiques. Il ne peut y avoir d'appropriation nationale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sans prise en compte du multilinguisme à toutes les phases de mise en œuvre. De la même manière, les mandats confiés par le Conseil de sécurité ne peuvent être menés à bien sans prendre en compte les contextes, notamment les langues, dans lesquels les mandats sont déployés. Il est crucial, pour les équipes au siège et de surcroît sur le terrain, de développer une connaissance approfondie des régions et des zones dans lesquelles sont déployées les opérations de paix, afin d'éviter d'apporter des réponses standardisées à des conflits qui exigent des approches tenant compte des spécificités locales.

*Une ONU qui délègue : l'enjeu des partenariats*

L'ONU ne peut pas tout faire partout. Elle doit être en mesure de développer des partenariats ainsi que de faire travailler ensemble les partenaires pour que l'action menée ait davantage d'ampleur. La connaissance des spécificités et des plus-values de chaque organisation internationale et régionale est un élément clé pour l'approfondissement des partenariats entre organisations.

**Déclinaison opérationnelle des objectifs poursuivis et propositions concrètes de contribution aux réformes**

Ces propositions, transversales, ont pour objectif de soutenir l'atteinte de l'efficacité et de la performance. Elles intéressent les trois piliers de la réforme : « paix et sécurité », « repositionnement du système de développement » et « gestion ».

**1. Refonder la prise en compte du multilinguisme dans la chaîne du processus de recrutement aux Nations unies**

En refondant la prise en compte du multilinguisme dans la chaîne du processus de recrutement aux Nations unies, il est déterminant de reconnaître la contribution des personnels qui ont une connaissance des spécificités institutionnelles, historiques, sociales et culturelles des pays hôtes, et une connaissance fine des langues et des dynamiques sociales, économiques, culturelles et sociétales, locales. La langue est bien plus qu'un outil technique au service de la communication ; elle est l'expression des cultures, des traditions et des histoires des peuples.

- **Refonder le processus d'évaluation des compétences linguistiques lors des recrutements** (résolution A/RES/71/328 [2017] de l'Assemblée générale des Nations unies sur le multilinguisme, §58 et suivants).
- Inscrire dans les réformes le **préalable du recensement des compétences linguistiques des fonctionnaires des Nations unies** (résolution A/RES/71/328 [2017] de l'Assemblée générale des Nations unies sur le multilinguisme, §53 - §62).
- Conformément aux mandats, **établir des lignes directrices sur la détermination des exigences linguistiques dans les vacances de poste**, en fonction, notamment, des exigences du poste (résolution A/RES/71/328 [2017] de l'Assemblée générale des Nations unies sur le multilinguisme, §61).
- **Garantir l'égalité de traitement des candidats et prévenir toute discrimination fondée sur la langue** : refonder la prise en compte du multilinguisme dans les avis de vacance de postes comme lors des entretiens de sélection et permettre l'évaluation objective des compétences (résolution A/RES/71/328 [2017] de l'Assemblée générale des Nations unies sur le multilinguisme, §62 - §63).
- **Prendre en compte les compétences linguistiques lors de la planification et de l'évolution professionnelle du personnel**, en valorisant l'apprentissage des langues officielles via des mesures incitatives (rapport du secrétaire général des Nations unies sur le multilinguisme A/71/757, § 53).
- Intégrer les exigences du multilinguisme dans les compacts des chefs de départements/bureaux, notamment ceux pour lesquels le multilinguisme contribue directement à l'atteinte de leur mandat, compte tenu, par exemple, des zones de responsabilités (rapport du secrétaire général des Nations unies sur le multilinguisme A/71/757, § 23).
- Fixer des objectifs reflétant les exigences du multilinguisme dans les cadres stratégiques adéquats des départements/bureaux (rapport du secrétaire général des Nations unies sur le multilinguisme A/71/757, § 25).

## 2. Promouvoir le développement local à travers des marchés des Nations unies véritablement compétitifs

Au niveau du Secrétariat des Nations unies, les appels d'offres relèvent aujourd'hui de la Division des achats et sont régis par le « *Manuel des achats des Nations unies* ». Dans le cas spécifique des opérations de maintien de la paix et des opérations politiques spéciales, les achats relèvent également du siège lorsqu'ils atteignent un certain montant. *Le manuel précise qu'il convient, pour les achats, d'utiliser la langue anglaise, sauf s'il y a des raisons particulières pour l'utilisation d'une autre langue de travail de l'ONU. En outre, le manuel prévoit que la réponse aux appels d'offres doit se faire dans la même langue que l'appel d'offres. Ces dispositions se traduisent, dans les faits, par des passations de marché qui se tiennent pour l'immense majorité exclusivement en anglais et qui exigent des réponses des fournisseurs en anglais.* Le non-respect de la parité des deux langues de travail du Secrétariat et du principe du multilinguisme, outre le manque de compétition équitable qu'il induit, a un impact social et environnemental. *Privilégier des marchés locaux contribuerait au développement de l'économie locale, et réduirait la chaîne d'approvisionnement, donc le coût environnemental.*

- *En matière d'achats et de marchés*, il importe que les Nations unies soient en capacité de bénéficier des savoir-faire et des compétences disponibles sur les marchés locaux. Pour cela, *il est fondamental que les appels d'offres ne soient pas publiés dans une seule langue, mais qu'ils s'adressent également aux entrepreneurs locaux et incluent une version dans la langue officielle de l'ONU la plus parlée dans le pays dans lequel ils sont passés* (cf. résolution A/RES/71/328 [2017] de l'Assemblée générale des Nations unies sur le multilinguisme, §6).
- *Ce progrès implique le recrutement de personnels multilingues dans les services spécialisés gérant les achats et marchés.*

## 3. Assurer une réelle cohérence entre le choix d'implantation des nouveaux Dispositifs globaux de prestation de services centralisée – Global Service Delivery Model (GSDM) – et les besoins en compétences sur le terrain, et garantir la complémentarité linguistique des différents centres sélectionnés

L'initiative de l'ONU connue sous le nom « *Dispositifs globaux de prestation de services centralisée* » – « *Global Service Delivery Model (GSDM)* » – vise à améliorer la prestation des services d'appui administratif permettant à l'ONU d'exécuter efficacement les tâches qui lui sont confiées, suivant les principes suivants : souci du client et adaptabilité ; recherche de l'excellence ; gestion efficace de la performance organisationnelle ; simplification, spécialisation et consolidation du modèle futur (cf. A/71/417, §§ 2 et 3, et fig.1). Les services partagés couvrent les quatre domaines suivants : a) administration des ressources humaines et états de paie ; b) paiements ; c) voyages, remboursement des frais de voyage et paiement des billets ; d) passation de marchés.

Sachant que 65 % des personnels des Nations unies travaillent dans des environnements francophones et que trois des plus importantes opérations de maintien de la paix sont par ailleurs déployées dans des pays francophones (MINUSCA, MINUSMA et MONUSCO, en particulier), *il est fondamental que les nouveaux Dispositifs globaux de prestation de services centralisée répondent à la demande d'offres et de services en français*. Tout en reflétant les différents critères de sélection, le choix d'implantation de ces centres de services doit être opéré en intégrant une région francophone.

#### 4. Parvenir à la production régulière de contenus dans les différentes langues des Nations unies

La production de contenus dans les différentes langues officielles garantit la cohérence du système multilatéral.

*– Il est essentiel de parvenir à une production plus équilibrée, par le Secrétariat des Nations unies, de contenus originaux dans les différentes langues officielles.* Il en va notamment de la qualité du français à l'ONU, qui ne doit pas être uniquement une langue de traduction, mais qui, afin de préserver le référentiel culturel et linguistique qui lui est propre, doit être aussi une langue de production de contenus originaux. Il semble pertinent de proposer qu'une démarche soit engagée pour que le Secrétariat enclenche un tel changement, par exemple dans le cas des rapports relatifs à la situation en République centrafricaine et au Mali.

*– Les règles relatives à la traduction des documents officiels ne permettent pas de donner la priorité à certains textes.* Il en résulte, dans la pratique, un décalage entre, par exemple, les volumes de traduction des rapports annuels des commissaires aux comptes, et l'absence de traduction de documents opérationnels.

*– Une réflexion mérite par ailleurs d'être engagée sur la situation spécifique des grandes négociations, afin de garantir, aux phases majeures de la discussion, la disponibilité des textes négociés et des documents de travail dans les six langues officielles.* Aujourd'hui, un document est traduit lorsque le(s) facilitateur(s) de la négociation le transmet(tent) au Secrétariat, en vue de sa diffusion à l'ensemble des États membres. Cette transmission intervient à la toute fin du processus de négociation. Le projet de texte (document portant la cote « L ») est alors traduit dans les six langues officielles. Il conviendrait de confirmer que le(s) facilitateur(s) dispose(nt) ou non d'une marge d'action et, en particulier, de la possibilité de solliciter la traduction dans les six langues à différentes étapes de la négociation.

## ANNEXE 4

### Déclaration de Bucarest 21 mai 2018

Les présidents de section de la Région Europe [de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie], réunis à Bucarest le 21 mai 2018,

*après avoir débattu de la situation de l'usage du français dans les institutions internationales et, en particulier, européennes notamment dans le cadre du Brexit,*

- invitent les États membres de la Francophonie à relancer une nouvelle dynamique visant à promouvoir l'usage du français dans les institutions internationales ;
- les invitent à évaluer la mise en œuvre pratique du *Vade-mecum relatif à l'usage du français dans les organisations internationales* adopté à Bucarest en 2006 ;
- invitent les États membres de la Francophonie qui sont aussi membres de l'Union européenne à déterminer ensemble une stratégie en vue de promouvoir le français comme langue de travail au sein des instances européennes ;
- invitent les représentants des autorités des États membres à privilégier l'usage du français dans les réunions internationales.

**L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission de donner corps à une solidarité active entre les 84 États et gouvernements qui la composent (58 membres et 26 observateurs). Une communauté de destin consciente des liens et du potentiel qui procèdent du partage d'une langue, le français, et des valeurs universelles.**

L'OIF a pour objectif de contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement. Elle apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, conformément aux quatre grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie :

- ① Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique.
- ② Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme.
- ③ Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.
- ④ Développer la coopération au service du développement durable.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble des actions de l'OIF.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique, dont le siège est à Paris (France). Elle a été créée par la Convention de Niamey du 20 mars 1970 sous l'appellation d'« Agence de coopération culturelle et technique » (ACCT).